
LANE
MEDICAL
LIBRARY
SEAL OF THE LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
SEMPER VIRENS
1885
LEVI COOPER LANE FUND

HYGIÈNE

DU

CABINET DE TRAVAIL

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Difficultés du diagnostic médical. Paris, 1866.

Traité des maladies de l'estomac (*traduction de Brinton*). Paris, 1870.

Leçons d'hygiène pour les lycées et les écoles normales, 2e édition, Paris, 1875.

Le café, le chocolat, le thé. Paris, 3e édition.

L'alcool et le tabac. Paris, 3e édition.

Hygiène scolaire. Paris, 6e édition, 103 figures.

L'hygiène et l'éducation dans les internats. Paris, 1877.

L'hygiène de l'école (*Conférences de la Sorbonne*). Paris, 1878.

Le matériel de secours aux blessés à l'exposition de 1878. Paris, 2e édition, 1879, 101 figures.

Faut-il brûler nos morts ? Paris, 1880.

Hygiène des Orateurs. (*Sous presse.*)

MOTTEROZ, Adm.-Direct. Imp. réunies, B

HYGIÈNE

DU

CABINET DE TRAVAIL

PAR

Le Docteur A. RIANT



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Rue Hautefeuille, 19, près du boulevard Saint-Germain

1883

AVANT-PROPOS

La première édition de cet ouvrage a reçu de tous, auteurs, littérateurs, savants, médecins, hygiénistes, écrivains de la presse scientifique et littéraire, nationale ou étrangère, le plus favorable accueil.

Nous avons cru ne pouvoir mieux reconnaître cette sympathique approbation des efforts tentés par nous, pour améliorer les conditions de santé des travailleurs intellectuels, qu'en donnant à cette édition un caractère plus pratique encore. On y trouvera, en plus grand nombre, ces faits, ces exemples qui représentent, au point de vue du sujet, comme les éléments d'une vivante et démonstrative enquête. Une analyse plus détaillée des conditions anti-hygiéniques de la vie sédentaire et assise, un grand nombre de chapitres entièrement nouveaux, l'étude des causes et du

traitement hygiénique de la *crampe des écrivains*, de la *myopie*, etc... préparent des conclusions rigoureusement scientifiques, et d'une application qui n'est que trop fréquente.

Enfin, une division méthodique du sujet a mis en plus complète lumière et rendu plus facile l'étude de chacune de ses parties.

Puisse ce travail, sous sa nouvelle forme, fournir à ceux que menacent, ou qu'ont atteints déjà les dangers de la vie du cabinet de travail et de la vie de bureau; les moyens de prévoir, de prévenir le péril, ou, s'il est trop tard, de se faire des armes plus sûres pour en atténuer les effets.

Décembre 1882.

PRÉFACE

Après avoir été longtemps comme le privilège et l'apanage de quelques-uns, le travail intellectuel est devenu, à l'heure présente, le lot du très grand nombre. Le fait est évident : les écoles s'ouvrent partout et pour tous ; chaque jour les professions intellectuelles se subdivisent, se spécialisent, se multiplient à l'infini. Dès lors, l'étude sérieuse du milieu, des conditions où ce travail s'exécute, de la vie plus ou moins anormale qu'il crée, s'impose à l'observateur, à l'hygiéniste : il n'y a plus là une simple curiosité scientifique à satisfaire, une forme rare, quelque peu exceptionnelle, du travail humain à signaler, à étudier, un intérêt individuel à plaider ; non, nous sommes en présence d'un modificateur social intéressant trop de travailleurs, trop de santés, pour qu'il ne faille pas l'interroger, l'analyser dans ses procédés, le suivre dans ses conséquences, et le règlementer s'il est possible.

C'est ce que nous nous proposons de faire dans cette esquisse, en étudiant successivement le *milieu*, *l'atelier* où s'exécute le travail intellectuel, et la *vie* que l'on y mène.

Ayant en vue, non plus spécialement et exclusivement les maîtres de la science, des lettres ou des arts, mais tous les travailleurs intellectuels de quelque ordre qu'ils soient, à quelque rang qu'ils appartiennent, nous parlerons et du *cabinet* et du *bureau* de travail, demandant à l'observation ce que la pratique a fait de ces ateliers des professions intellectuelles, et à l'hygiène ce qu'ils devraient être.

Pour régler la vie, les habitudes, le régime du travailleur intellectuel, si nous empruntons de préférence nos exemples à l'aristocratie du talent ou du génie, c'est qu'elle présente souvent des modèles qui parlent bien haut, même en hygiène; lorsque Cicéron Pline, Bossuet, Fontenelle, Voltaire, de Balzac, Littré, pour n'en point citer d'autres, se sont imposé un règlement de leur vie de travail, — règlement bon ou mauvais, nous l'examinerons plus loin, — et se sont astreints à l'exécuter fidèlement, servilement, à la lettre, de plus humbles travailleurs de la pensée auraient mauvaise grâce à dédaigner ces *lisières* après ceux qui les ont portées si bien et avec tant de profit,

tout en prouvant qu'elles ne les gênaient guère et qu'elles n'entravaient nullement leur essor.

Avons-nous le génie, au moins le talent, ne négligeons rien de ce qui pourrait, dans nos œuvres, faire briller cette flamme d'un plus vif et plus durable éclat. Des précédents nous y autorisent, et ils sont des plus illustres.

Si notre part est plus modeste, apprenons au moins à garder la force, la santé qui, seules, peuvent nous permettre de donner, tout entière, notre mesure d'efforts, de travail, de services à la société, au pays.

15 septembre 1881.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 5
Préface 7

PREMIÈRE PARTIE

LE CABINET OU LE BUREAU DE TRAVAIL

CHAPITRE I. — *L'atelier des professions intellectuelles* 17
I. — Progrès réalisés par l'hygiène professionnelle. 17
II. — On ne s'est pas occupé jusqu'ici de l'hygiène de l'atelier des professions intellectuelles 19
III. — Nombre toujours croissant des carrières intellectuelles. Démocratisation de la science et des lettres 21
IV. — Milieux ou travaillent l'auteur, le savant, l'homme des professions libérales, l'artiste, l'employé 22

CHAPITRE II. — *Le cabinet de travail improvisé* 28
I. — Le cabinet de travail dans le plan de l'habitation moderne 28
II. — Les appartements de confection. Pièces multiples, exiguës et à plusieurs fins 29
III. — Le cabinet de travail spécialement construit et disposé n'existe qu'à l'état de curiosité 31
IV. — Pourquoi, chez les anciens, il n'a de place ni dans les habitations, ni dans les traités d'architecture 32

CHAPITRE III. — *Le cabinet de travail scientifiquement étudié*. 37

I. — Emplacement, exposition, orientation, voisinage. Règles spéciales pour quelques ateliers... 38
II. — Dimensions et forme du cabinet de travail.. 40
III. — Importance de la forme de cette pièce. Le cabinet d'un de nos savants. La cabinet de Thiers. 44
IV. — Causes spéciales de viciation de l'air dans le cabinet de travail : durée du séjour; manie de tout clore; produits de l'éclairage, du chauffage; la fumée de tabac, etc........................ 45
V. — Le chauffage. Le bois, la houille, le coke, le gaz. La cheminée, le poêle, les calorifères. Combustibles, appareils à exclure pour l'usage dans le cabinet de travail. Chauffage défectueux, le plus souvent excessif, toujours inégal du cabinet de travail.. 52
VI. — Éclairage de jour. Éclairage unilatéral et bilatéral. Avantages et inconvénients. Moyens de se défendre de la lumière excessive ou gênante. La lumière insuffisante, cause de myopie. Dangers de la lumière réfléchie, de la lumière venant d'en bas.................................... 60
VII. — Dispositions spéciales à l'atelier des peintres. 66
VIII. — L'éclairage du soir du cabinet de travail est irrationnel. La vue compromise par l'intensité, le rapprochement du foyer. Les combustibles dangereux. L'éclairage électrique. L'abus du travail à la lumière artificielle.................. 67
IX. — Calcul de la viciation de l'air due aux combustibles de l'éclairage. On s'éclaire encore comme le sauvage se chauffe........................ 77
X. — Parois, murs, papiers, tentures, rideaux, tapis du cabinet de travail. Influence de la couleur, de la porosité des surfaces.................... 83
XI. — Mobilier du cabinet de travail (siège, bureau, bibliothèque). Hauteur de la table et du siège. Distance, influence sur les attitudes et la myopie. Table à la Tronchin. La propreté, les poussières et les miasmes.............................. 85

CHAPITRE IV. — *Influence de quelques autres milieux sur l'hygiène des professions intellectuelles*............ ... 96

Exemples de ces milieux ou ateliers professionnels, et des conditions qu'ils créent pour les avocats, magistrats, médecins, orateurs de la tribune, de la chaire, professeurs, architectes, acteurs, etc. — Une étude d'hygiène professionnelle à faire.... 96

CHAPITRE V. — *Le cabinet de travail, le bureau dans les administrations*.................................. 102

Danger des transformations, appropriations et installations dites provisoires. Locaux sans air, sans lumière; encombrement, entassement des employés. Luxe des façades. Système alvéolaire appliqué aux bureaux. Résistance des administrations et des architectes aux réformes exigées par l'hygiène.. 102

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE DANS LE CABINET DE TRAVAIL

CHAPITRE I. — *Préjugés et réalités*........................ 107

I. — Les professions intellectuelles réservées aux faibles.................................... 108

II. — Morbidité et mortalité dans les professions intellectuelles, quand il y a excès de travail..... 109

III. — Catégories à établir entre les différentes professions intellectuelles, au point de vue de l'hygiène. Professions à sédentarité absolue, à sédentarité tempérée........................ 114

IV. — Les écrivains d'autrefois et les auteurs modernes. On écrit aujourd'hui *avec son sang*... 115

V. — Un auteur trop vigoureux. Un drame *charpenté*, et écrit en huit jours.................. 117

CHAPITRE II. — *Nécessité d'un plan de travail*............ 120

I. — Indications pour régler la vie dans le cabinet de travail.................................. 120

II. — Prétention du génie, du talent à s'affranchir de la loi commune.......................... 121

III. — Comment on travaillait chez Voltaire....... 124

IV. — Le règlement de Littré.................. 126

V. — La méthode de travail de Thiers, de Dufaure, de Scribe.................................... 129
CHAPITRE III. — *La journée dans le cabinet de travail*....... 133
I. — Variétés d'aptitudes : l'hygiène toujours applicable.. 133
II. — Le surmenage continu : Walter Scott, Lamartine. 134
III. — Le surmenage accidentel. Les livres qui ne sentent pas l'huile. Examens; concours; le *cramming*........... 136
IV. — On ne sait pas travailler. Dose, intensité, distribution du travail............................ 139
V. — Le travail du matin........................ 141
VI. — Le travail du soir et de la nuit : Leibnitz, Bossuet.................................... 142
VII. — Le travail de jour........................ 146
CHAPITRE IV. — *Activité et repos. — Le cerveau; la main; les yeux*.......... 148
I. — Durée moyenne de travail soutenu, après laquelle le repos est nécessaire.................. 148
II. — Variété à introduire dans le fond, la forme et le mode de travail. Exemples : Voltaire, J.-J. Rousseau, Boerhaave, Daubenton.............. 149
III. — La crampe des écrivains. Causes. Traitement hygiénique rationnel.......................... 153
IV. — La myopie. La lecture intensive. L'habitude d'écrire en caractères microscopiques. Manuscrits et corrections d'épreuves. L'écriture et les corrections légendaires de Balzac.................... 157
V. — Veille et sommeil.......................... 160
CHAPITRE V. — *Le régime de l'homme de cabinet ou de bureau*....................................... 162
I. — La part à faire aux exigences des fonctions de la nutrition.............................. 162
II. — Les heures de repas. Le travail après le repas.. 162
III. — La ration intellectuelle................... 165
CHAPITRE VI. — *Exercices. — Attitudes. — Soins hygiéniques.* 166
I. — Impérieuse nécessité des exercices physiques pour l'ho me de cabinet et de bureau......... 166

II. — Les exercices physiques en honneur chez les anciens 166
III. — La gymnastique méthodique. Les jeux, les arts manuels. La cloche d'Addisson 167
IV. — Exercices et gymnastique de chambre 169
V. — Les promenades de Cicéron, de Bossuet, de Boileau, de J.-J. Rousseau, de Beethoven, etc... 170
VI. — L'exercice et les fonctions de la peau. L'excès de travail et la goutte. Sydenham. Bains. Frictions. Hydrothérapie 173

CHAPITRE VII. — *Les fonctions oubliées ou négligées. Les vacances* 175
I. — Les fonctions soumises à la volonté 175
II. — On oublie de respirer 176
III. — La gymnastique pulmonaire. Lecture, récitation à haute voix. Déclamation 177
IV. — Les avantages du travail parlé : une gymnastique à faire dans le cabinet de travail 179
V. — Expériences de l'École de la Faisanderie. Applications à l'hygiène des professions intellectuelles 180
VI. — Un jardin et de grands espaces. Illusions. Buffon à Montbard. Voltaire à Ferney. Les vacances et les déplacements nécessaires 182

Conclusions 188

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

MOTTEROZ, Adm.-Direct. des Imprimeries réunies, B, Puteaux

HYGIÈNE

DU

CABINET DE TRAVAIL

PREMIÈRE PARTIE

LE CABINET OU LE BUREAU DE TRAVAIL

CHAPITRE PREMIER

L'ATELIER DES PROFESSIONS INTELLECTUELLES.

I. Progrès réalisés par l'hygiène professionnelle. — II. On ne s'est pas occupé jusqu'ici de l'hygiène de l'atelier des professions intellectuelles. — III. Nombre toujours croissant des carrières intellectuelles. *Démocratisation* de la science et des lettres. — IV. Milieux où travaillent l'auteur, le savant, l'homme des professions libérales, l'artiste, l'employé. Idée du nombre des employés en France.

I. — *Progrès réalisés par l'hygiène professionnelle.* — L'hygiène professionnelle s'est appliquée, surtout en ces derniers temps, à l'étude des conditions matérielles au milieu desquelles s'accomplit le travail, dans chaque état, dans chaque profession manuelle.

Pénétrée de l'importance du milieu où la profes-

sion s'exerce, et en particulier de l'influence de l'*atelier* où l'ouvrier passe de longues heures chaque jour, la science a cherché à préciser les règles qui permettent d'y concilier les exigences du travail avec la conservation de la santé.

On sait ce que la pratique a gagné à ces persévérantes recherches.

Même dans les conditions si défavorables du travail en commun, là où l'agglomération ouvrière, les attitudes vicieuses prolongées, l'âge des travailleurs, les longues journées, une atmosphère forcément imprégnée de produits malsains et de miasmes, là où des procédés industriels dangereux, les manipulations de substances délétères rendent l'hygiène si désirable, si nécessaire, mais en même temps d'une réalisation si difficile, les conditions du travail manuel se sont singulièrement améliorées, depuis que la science, pénétrant dans les ateliers industriels, dans les usines, interrogeant ces milieux, analysant toutes les matières employées, tous les produits fabriqués, a révélé les causes d'insalubrité, et indiqué les moyens les plus pratiques de les atténuer ou de les supprimer.

Il était juste que la science qui multiplie chaque jour, par ses découvertes, les ateliers où l'industrie réalise de nouvelles applications, ne restât pas indifférente aux conditions sanitaires faites à ces ouvriers, sans cesse plus nombreux, qui passent du travail

agricole au travail industriel, désertent les champs pour l'atelier, le travail individuel pour le travail en commun.

II. — *On ne s'est pas occupé jusqu'ici de l'hygiène de l'atelier des professions intellectuelles.* — Mais, si frappant et si intéressant que soit le fait de la multiplication des ateliers du travail manuel et du développement industriel, ce n'est après tout qu'un résultat.

Le grand courant scientifique de notre époque, le développement des études physiques et chimiques en ont été la condition préalable. Si loin que soit poussé l'entraînement du travail manuel, un entraînement non moins important dans ses conséquences, celui du travail intellectuel, l'a précédé, préparé, et chacun des résultats obtenus par la main de l'ouvrier n'est qu'une application de la pensée, qui a suscité et dirigé ce progrès.

L'atelier manuel ne s'ouvre que pour mettre en œuvre l'idée que l'homme de science a conquise, au prix d'un labeur qui, pour être plus élevé, n'en a pas moins aussi ses périls.

On s'est justement ému, pour la santé publique, de cette fiévreuse activité industrielle qui jette dans l'atelier tant d'ouvriers du travail manuel. Les hygiénistes ont signalé les dangers; la statistique a compté les victimes.

Ne pourrait-on pas, avec non moins de raison

s'effrayer, au point de vue de l'hygiène, du nombre chaque jour croissant de ceux qui, par suite de la diffusion de l'enseignement littéraire ou scientifique, à tous les degrés, par une conséquence de la vulgarisation du savoir, ou de la direction nouvelle des études, soumettent leurs intelligences, dans la jeunesse, aux rudes conditions qu'impose la préparation des examens, des concours, et plus tard aux compétitions, aux luttes qui font à l'homme de sciences ou de lettres, une carrière brillante peut-être, mais à coup sûr une vie des plus pénibles, et parfois des plus contraires à l'hygiène?

Il faut le reconnaître : les conditions hygiéniques des ateliers du travail intellectuel sont loin d'être toujours plus favorables que celles des ateliers du travail manuel. Si les produits toxiques y sont moins nombreux, moins variés, moins grossiers, l'air respiré dans ces milieux est-il plus pur ? Les influences mauvaises sont-elles moins actives ?

L'apprentissage dans les professions intellectuelles est-il moins rude et moins périlleux ?

L'école, le lycée..., c'est l'atelier avec les inconvénients du travail en commun, de l'agglomération, de l'encombrement, des longues heures d'immobilité et du *surmenage*. Un ministre de l'Instruction publique a même pu, en comparant ces asiles du travail intellectuel aux ateliers de l'industrie, reconnaître que l'élève était souvent moins bien traité que l'ouvrier,

au point de vue de la mesure du travail imposé, du temps d'assiduité, et sous le rapport des conditions matérielles dans lesquelles le travail s'accomplit.

J'ai plaidé ailleurs la cause de l'écolier[1] et des élèves de l'enseignement secondaire et supérieur[2] et ce qui se passe, depuis que ces ouvrages ont paru, pour nos nouvelles écoles, pour nos lycées ou nos collèges, pour les nouvelles installations de nos Facultés, me prouve que je n'ai point compromis les intérêts dont j'avais entrepris la défense.

III. — *Nombre toujours croissant des carrières intellectuelles. Démocratisation de la science et des lettres.* — Je suppose aujourd'hui l'apprentissage terminé. Écoliers ou élèves ont pu en supporter les rigueurs, et en surmonter physiquement et intellectuellement les difficultés.

Le choix d'une carrière a été fait. Il s'agit d'une carrière, d'une profession intellectuelle.

Ces professions sont nombreuses aujourd'hui.

Là, comme ailleurs, le fractionnement des grands domaines est la loi de l'époque; cette loi, le domaine littéraire et scientifique la subit, comme les autres: de là, la division excessive du travail, la spécialisation des efforts, le morcellement professionnel.

On sait que de chapitres il faudrait ajouter au-

1. *Hygiène scolaire*, Paris, 6e édition.
2. *L'Hygiène et l'Éducation dans les internats, lycées, collèges, universités*, etc., Paris.

jourd'hui au traité des « *Maladies des artisans*[1] » si l'on voulait compléter le tableau et le martyrologe de l'industrie moderne.

L'hygiène des professions intellectuelles a aussi ses horizons nouveaux. Qui a quelque peu étudié ce sujet, ne pourrait plus se contenter aujourd'hui, comme au temps où Réveillé-Parise écrivait, en un style si attrayant, ses conseils sur l'*Hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, de dicter quelques préceptes à l'adresse des grands poètes, à l'usage de l'aristocratie du génie, des maîtres de la science, des lettres ou des arts[2].

Sciences et lettres se sont démocratisées. Les professions intellectuelles se sont multipliées. Voilà le fait indéniable. Et l'hygiéniste, qui le constate, doit désormais faire, dans ses études et ses préoccupations, une part plus grande à ces professions intellectuelles plus nombreuses, plus variées, et plus recherchées que jamais.

IV. — *Milieux où travaillent l'auteur, le savant, l'homme des professions libérales, l'artiste,... l'employé. Idée du nombre des employés en France.* — Une étude où l'on voudrait comprendre tous les milieux qui reçoivent les hommes appartenant aux

1. Ramazzini, *Maladies des artisans*, édition Patissier, Paris, 1822.
2. Une nouvelle édition de cet ouvrage, mis au courant des progrès de la science, vient d'être publiée par le Dr Carrière, Paris, 1881, 1 vol. in-18 jésus.

différentes catégories des professions intellectuelles, et destinés à en subir les conditions plus ou moins antihygiéniques, devrait commencer par l'école pour finir au cabinet du savant, sans négliger aucune étape intermédiaire.

Ainsi, elle ne saurait oublier les innombrables bureaux qu'habite une population chaque jour croissante d'employés, dans ces administrations publiques et privées si multipliées dans notre pays : ministères, sociétés, compagnies financières, industrielles, maisons de commerce, etc.

Il y a là, avec toutes les distinctions, toutes les nuances que comporte le sujet, une variété infinie d'ateliers affectés aux professions intellectuelles, et une armée d'employés de toutes catégories et de tous grades, qui passent leurs journées dans ces milieux si divers. Si la dose du travail y est bien variable, et assez rarement excessive [1], on retrouve là, dans la grande majorité des cas, les conditions du travail

1. Il ne peut s'agir là que d'une moyenne. A ne prendre que les hommes de bureau, que les personnes employées dans les grandes administrations, des distinctions s'imposent : on ne peut comparer, au point de vue de l'hygiène, le simple employé, sans responsabilité, entrant, sortant, pouvant prendre ses repas à heure fixe, et quelques hauts fonctionnaires et chefs de service, chargés d'une très lourde responsabilité, astreints à un travail très fatigant, condamnés, par les nécessités du service, à des heures irrégulières, à retarder indéfiniment leurs repas, et ne pouvant compter sur aucun repos. Quelle compensation aux conditions matérielles plus favorables que peut présenter leur cabinet de travail !

en commun, qui se rapprochent de celles de l'étude ou de la classe au lycée : encombrement, cubage d'air insuffisant, éclairage quelconque, tel qu'en a décidé le hasard, air vicié, etc...

Comme le labeur scientifique ou littéraire, le labeur bureaucratique a donc ses esclaves; il a aussi ses victimes.

La question ne manque pas d'intérêt dans un pays comme la France, où les employés de bureau forment un contingent si considérable[1].

Pour les chefs ou employés supérieurs, le bureau,

1. Il est impossible, on le comprend, d'indiquer, même par à peu près, le chiffre des employés de bureau, dans notre pays. Ceux de l'État, à eux seuls, constituent une innombrable population dont la statistique exigerait un travail gigantesque.

On ne peut songer à obtenir ou à relever le chiffre des employés de bureau des administrations particulières.

Quant aux administrations publiques, nous n'en interrogerons qu'une seule, celle des chemins de fer.

Sur un chiffre de 183,000, représentant l'effectif du personnel des employés de chemins de fer en France, à la fin de 1878, le personnel assis, le personnel de bureau, figure :

Dans l'administration centrale, pour.....	2,094
— le service central.................	4,520
— le service des gares (receveurs, facteurs enregistrants, comptables)..	20,475
— la traction et le matériel..........	4,495
— le service de la voie..............	3,622
TOTAL....................	35,206

Par là, il est facile d'imaginer à quel chiffre on arriverait, si on pouvait établir partout une statistique, fut-elle moins rigoureusement exacte.

c'est le cabinet de travail, ne différant pas beaucoup de celui dont nous indiquerons les conditions de salubrité.

Il y a loin de l'auteur qui compose; du savant qui cherche, calcule, combine; du poète, de l'artiste qui crée; de l'avocat qui prépare ses causes; du médecin physiologiste qui épie dans ses expériences les mystères de la vie; ou du clinicien qui cherche à formuler les lois des phénomènes observés au lit des malades; du professeur qui veut porter dans l'esprit de ses auditeurs, de ses élèves la lumière sur les questions les plus ardues; de l'orateur politique qui met en œuvre toutes les énergies et toutes les ressources de son esprit, pour affronter les luttes de la tribune; il y a loin, dis-je, du travail de ces fiers athlètes à celui du chef de bureau et, à plus forte raison, du copiste, du commis d'écritures, dont la main trace des mots, aligne ou étage des chiffres.

Il ne s'agit nullement ici de mettre sur le même plan des travaux, des besognes que sépare un abîme.

Je traite ailleurs cet autre côté du sujet; j'établis des catégories nécessaires parmi ces travaux si divers, en recherchant la part d'influence que l'on peut raisonnablement et scientifiquement attribuer à chacun d'eux sur la santé.

Si une distance énorme sépare, même au point de vue de l'hygiène, la vie de l'homme des professions dites libérales de la vie de l'employé, quelles dis-

tinctions ne faut-il pas faire encore, à ce même point de vue, entre les catégories si variées des professions libérales !

Ici, je ne veux étudier que les conditions matérielles, communes ou peu différentes, présentées par les milieux, les ateliers où s'exercent la plupart de ces professions.

Si variées qu'elles soient ou qu'elles paraissent, elles ont un point qui les rapproche, c'est le lieu même où l'on se renferme pour s'y livrer.

Dans ce mémoire, détaché d'un travail d'ensemble, il ne s'agira que de l'atelier où les hommes livrés aux travaux intellectuels de tout ordre[1] passent leurs journées, quelques-uns même une partie de leurs nuits. Cette première étude sera spécialement limitée aux conditions matérielles du *cabinet de travail*.

Il est superflu de déclarer que nous n'avons jamais songé à rendre le *cabinet de travail* responsable de toutes les atteintes que peut subir la santé des hommes livrés aux travaux de l'intelligence.

Ainsi qu'on le verra dans la seconde partie de cette étude, nous faisons, aussi grande qu'elle le mérite, la part des autres causes qui contribuent à

1. Il est un atelier, celui de l'artiste, qui tient à la fois de l'atelier des professions manuelles et de l'atelier des professions intellectuelles. Il a ses conditions spéciales au point de vue de l'hygiène. Il en sera dit un mot au *Chapitre* III.

affaiblir et à compromettre la santé, au milieu de conditions parfois si manifestement contraires au jeu régulier des organes et des fonctions.

Cette réserve faite, il faut reconnaître au cabinet de travail, et aux conditions matérielles qu'il présente, une influence considérable sur l'hygiène : c'est cette influence que nous avons d'abord voulu dégager et mettre en lumière.

CHAPITRE II

LE CABINET DE TRAVAIL IMPROVISÉ.

I. Le cabinet de travail dans le plan de l'habitation moderne. — II. Les appartements de confection. Pièces multiples, exiguës et à plusieurs fins. — III. Le cabinet de travail spécialement construit et disposé n'existe qu'à l'état de curiosité. — IV. Pourquoi, chez les anciens, il n'a de place, ni dans les habitations, ni dans les traités d'architecture.

I. — *Le cabinet de travail dans le plan de l'habitation moderne.* — Dans les habitations modernes, comment se trouve disposé le cabinet de travail? Prenons d'abord le cas le plus favorable.

S'il s'agit d'une maison particulière, le cabinet de travail y obtient rarement une place d'honneur, à moins que ce ne soit l'habitation d'un artiste qui y expose les œuvres dont il est l'auteur, ou dont il est fier d'être le possesseur, — d'un littérateur, d'un savant, ou d'un homme qui, par profession : avocat, médecin, homme de lettres, homme politique, etc., reçoit dans son cabinet ses amis ou ses clients.

Mais il faut reconnaître qu'en général, architecte et propriétaire sont d'accord pour sacrifier plus ou moins une pièce qui n'est pas de montre, qui ne

sert pas dans les réceptions, et qui n'est destinée qu'au travail.

Fût-elle mieux disposée à ce point de vue, la maison particulière dessinée, construite, aménagée par soi, pour soi, pour ses besoins, forme une assez rare exception, relativement au nombre des habitations communes.

II. — *Les appartements de confection. Pièces multiples, exiguës et à plusieurs fins.* — Dans les grandes villes, et à Paris principalement, on confectionne en grand les appartements, comme on confectionne en grand les vêtements, et tant d'autres objets et denrées. Cela va à tout le monde, d'autant mieux que cela ne va à personne. Dans ces appartements, on se case comme on peut, on s'accommode de ces dispositions banales, après quelques retouches, qui font que appartement ou vêtement s'ajustent plus ou moins à nos besoins ou à notre taille.

De là vient que l'idéal, dans la pratique, ce n'est pas l'appartement aménagé pour les besoins d'un locataire déterminé, c'est l'appartement assez banal, je ne dirai pas pour convenir à tous les locataires, mais pour n'être formellement inacceptable par aucun d'eux.

Dans ces habitations de hasard, et non de commande, faut-il s'étonner que l'hygiène fasse défaut?

Dans ces appartements préparés pour convenir au plus grand nombre de visiteurs et de futurs locataires, les architectes ont dû spécialiser le moins possible, l'usage des pièces, afin que chacun fût en mesure d'en faire ce qu'il désire, suivant ses convenances, ses goûts, ses besoins. Si la cuisine, si la salle à manger sont en général disposées pour leur destination propre, que de pièces qui, au choix du visiteur, seront des chambres, de petits salons, un cabinet de toilette, un cabinet de travail !

La même pièce peut servir indifféremment à l'un ou à l'autre de ces usages. Admirable invention des propriétaires, qui à une demande d'une chambre de plus, d'un second ou d'un troisième salon (la mode les multiplie d'accord avec l'intérêt du propriétaire, prêt à les décorer du nom que l'on voudra), voire d'un cabinet de travail ou de toilette, répondent, en montrant toujours la même pièce, et en l'accommodant aussitôt à vos désirs : « la voici ! »

Ce qui est propre à tout n'est bon à rien. Comme tout le monde veut une cuisine, une salle à manger, un salon, une chambre à coucher, on a pu, sans inconvénients pour le propriétaire, spécialiser tout cela.

Mais, tout locataire n'ayant pas besoin d'un cabinet de travail, il n'y a pas, dans la majorité des appartements, de pièce spéaialement adaptée, disposée pour cet usage.

Force est donc de se contenter d'une pièce, la première venue, qui n'a pas de destination spéciale arrêtée, pour en faire un cabinet de travail.

III. — *Le cabinet de travail spécialement construit et disposé n'existe qu'à l'état de curiosité.* — Voilà ce qui explique que, dans un si grand nombre de cabinets de travail, on ne trouve aucune des conditions exigées pour l'usage auquel cette pièce a été ainsi affectée par hasard, par occasion.

La faute en est moins à l'architecte, qu'à cette nécessité qui lui est imposée d'accommoder le local au caprice du preneur, quel qu'il soit, et aux nécessités de ses arrangements intérieurs.

Il n'en est pas moins vrai que le cabinet de travail hygiéniquement disposé est un idéal presque introuvable : (on ne l'observe, pour ainsi dire, qu'à l'état de curiosité); que les conditions à y rechercher sont peu connues ou absolument ignorées; que les architectes n'ont que de trop rares occasions d'étudier les *desiderata* de cet atelier intellectuel, n'étant presque jamais appelés à le réaliser, car on ne peut appeler réalisations ces dispositions à plusieurs fins dont je viens de parler.

A cette première raison qui explique pourquoi le cabinet de travail hygiéniquement disposé est presque introuvable, il faut en ajouter une autre :

Les précédents manquaient.

Où nos architectes auraient-ils pris leur modèles?

IV. — *Pourquoi, chez les anciens, il n'a de place ni dans les habitations, ni dans les traités d'architecture?* — Les anciens ne nous ont pas laissé de type pour cette pièce de l'habitation.

Ils ne nous ont pas transmis non plus d'indications relatives aux conditions hygiéniques qu'elle doit remplir.

De cette pénurie de ressources, de ce silence il ne faut pas accuser le dédain ou l'ignorance des architectes grecs ou romains.

Pour ne citer qu'une de ces autorités, et non la moindre, Vitruve a écrit un traité qui est encore la mine la plus féconde où puisent les architectes érudits de notre époque, pour l'étude soit des habitations privées, soit des édifices publics : fonds toujours nouveau, trésor d'observations inépuisable, où l'on retrouve l'origine de bien des *nouveautés*, et de bien des *hardiesses* du temps présent. Dans cet ouvrage où rien n'est omis, le cabinet de travail n'a pas sa place. Est-ce un oubli? C'est invraisemblable.

La question d'hygiène a-t-elle été négligée?

L'auteur a donné à l'hygiène une place trop importante, dans son livre, pour qu'on puisse admettre un doute à cet égard. Énumérant les connaissances: mathématiques, géométrie, optique, histoire, philosophie, musique, etc., avec lesquelles les architectes doivent être familiers, Vitruve y ajoute for-

mellement la médecine, dans laquelle l'hygiène tient une place notable.

Encore que tous les architectes romains ne s'élevassent pas à cette hauteur, et ne répondissent pas aux exigences de ce programme, — une épigramme de Martial en fait foi[1], — la préoccupation de l'hygiène était constante chez eux, et l'on aurait droit de s'étonner au moins que le même auteur qui nous donne des règles si minutieuses pour toutes les pièces de l'habitation, qui n'oublie, ni les cabinets de tableaux, *pinacothecæ*, ni les cabinets de conversation, *exedræ;* qui exige pour l'orientation des bibliothèques, « qu'elles soient à l'abri de l'humidité apportée par les vents du midi et du couchant, humidité si favorable à l'éclosion des vers et autres insectes destructeurs des volumes[2] », se montrât moins touché des conditions d'habitation capables d'influer sur la santé de l'homme, que des conditions destinées à assurer la conservation de ses livres.

S'il n'est point question du cabinet de travail, dans les traités des anciens, c'est que l'idée de se

1. « Si duri puer ingeni videtur,
Præconem facias, vel architectum! »
Martial avait eu évidemment à se plaindre de son architecte.

2. Bibliothecæ ad orientem spectare debent... Nam quæcumque ad orientem et occidentem spectant, a tineis et humore libri vitiantur, quod venti humidi advenientes procreant eas et alunt, infundantesque humidos spiritus pallore volumina corrumpunt. *De architect.*, VI, 7.

renfermer entre quatre murs, de s'installer devant une table, dans une pièce close et exiguë, pour se livrer au travail intellectuel, idée suggérée, imposée par nos climats plus rudes, n'eût jamais pu se présenter à l'esprit d'un Grec ou d'un Romain habitué à vivre, penser, méditer, agir, voire même lire et écrire en plein air, le plus souvent, sinon toujours.

Cicéron nous apprend comment il disposait ses heures de travail, et indique le choix du lieu qu'il préférait pour se livrer à l'étude.

« *Quidquid conficio aut cogito, in ambulationis fere tempus confero.* »

Pline, qui n'aimait pas moins à travailler en marchant, qui, les jours de chasse, emportait surtout ses tablettes, afin de revenir avec des pages pleines, s'il lui fallait rentrer les mains vides, « *ut si manus vacuas, plenas tamem ceras reportarem*[1], » Pline remarquait combien l'exercice est favorable à la composition; « *mirum est ut animus agitatione motuque corporis excitetur*? »

Tout pour les Romains était cabinet de travail : un lieu de promenade, le bain, la voiture, la chasse, la salle de repas [2].

Aussi, quelles étroites demeures que celles de Salluste à Pompéï, et de tant d'autres Romains célè-

1. L. I, *Ép.* VI à C. Tacite.
2. Voir le règlement de la journée de Pline, dans sa lettre à Fuscus : livre IX, lettre XXXVI.

bres ! Comme on voit bien que les petites pièces qu'elles renferment, sont destinées surtout à prendre le frais, à se livrer au sommeil, et que l'existence active, laborieuse ne se passait pas là ! Réduite à peu de chose, la vie privée était absorbée par la vie publique, par la vie au dehors. Forum, théâtres, bains : voilà le vrai séjour du Romain, le lieu où il passe ses journées, le lieu où il est actif, où il travaille.

Si une bibliothèque, une chambre, un lit reçoivent parfois le Romain pendant sa lecture, ou les moments consacrés à l'étude[1], il ne semble pas qu'aucune affectation spéciale ait été faite d'un local pour ce service. Aussi aucun mot ne semble-t-il l'avoir

1. Pline, ep. II, 17, 21; ep. V, 6, 38.

Les Romains qui n'avaient pas de cabinet de travail proprement dit, se servaient parfois de leur chambre pour cet usage : « En entrant dans la *chambre* de Maternus, nous le trouvâmes assis, tenant à la main le livre qu'il avait lu la veille. » Igitur ut intravimus *cubiculum* Materni, sedentem ipsum, quem pridie recitaverat, librum intra manus habentem deprehendimus... Tac. *de orat.*, III.

« Maternus finissait à peine sa lecture, avec l'accent de l'enthousiasme et de l'inspiration, que Vipstanus Messala entra dans la *chambre*. » Vixdum finierat Maternus, concitatus et velut instinctus, quum Vipstanus Messala *cubiculum* ejus ingressus est. *Ibid.*, XIV.

Ils se servaient aussi, soit pour le travail personnel, soit pour l'enseignement, des autres parties de la maison :

Cicéron, qui exerçait des jeunes gens à l'éloquence dans l'*atriolum* de sa maison. (Sen. *Contro.* I *præm.*), nous montre Galba préparant une cause avec ses secrétaires, dans une sorte d'*atrium*, à peine couvert : « Omnibus exclusis, commentatum in quadam *testitudine* cum servis litteratis, quorum aliis aliud dictare eodem tempore solitus esset. » (*Brut.* XXII).

consacré. Aucune description ne nous montre une pièce uniquement disposée ou expressément meublée dans ce but.

Il n'en saurait être de même dans nos climats, où l'on ne peut se livrer que très exceptionnellement en plein air, au travail intellectuel.

Le cabinet de travail acquiert chez nous plus d'importance, et, comme il nous abrite régulièrement et longtemps, ses conditions hygiéniques excercent une indiscutable influence, et méritent, dès lors, une sérieuse étude.

CHAPITRE III

LE CABINET DE TRAVAIL SCIENTIFIQUEMENT ÉTUDIÉ.

I. Emplacement, exposition, orientation, voisinage. Règles spéciales pour quelques ateliers. — II. Dimensions; cubage d'air du cabinet de travail. — III. Importance de la forme de cette pièce. Le cabinet d'un de nos savants. Le cabinet de Thiers. — IV. Causes spéciales de viciation de l'air dans le cabinet de travail. Durée du séjour. Manie de tout clore. Produits de l'éclairage, du chauffage. La fumée de tabac. — Moyens pratiques d'aération, de ventilation. — V. Le chauffage. Le bois, la houille, le coke, le gaz. La cheminée, le poêle, les calorifères. Combustibles, appareils à exclure du cabinet de travail. Chauffage défectueux, excessif, inégal du cabinet de travail. — VI. Éclairage de jour. Éclairage unilatéral et bilatéral. Avantages et inconvénients. Moyens de se défendre de la lumière excessive ou gênante. La lumière insuffisante, cause de myopie. Dangers de la lumière réfléchie, de la lumière venant d'en bas. — VII. Dispositions spéciales à l'atelier des peintres. — VIII. L'éclairage du soir dans le cabinet de travail est irrationnel. La vue compromise par l'intensité, la distance du foyer. Les combustibles dangereux. L'éclairage électrique. L'abus du travail à la lumière artificielle. — IX. Calcul de la viciation de l'air par les combustibles de l'éclairage. On s'éclaire encore comme le sauvage se chauffe. — X. Parois, murs, papiers, tentures, rideaux, tapis du cabinet de travail. Influence de la couleur, de la porosité des surfaces. — XI. Mobilier du cabinet de travail (siège, bureau, bibliothèque). Hauteur de la table et du siège. Distance. Influence sur les attitudes et la myopie. Table à *la Tronchin*. — La propreté. La poussière et les miasmes.

L'étude scientifique du cabinet de travail nous amène à traiter successivement les questions sui-

vantes : emplacement, exposition, orientation, voisinage ; dimensions et forme du cabinet de travail ; aération, ventilation ; chauffage ; éclairage de jour ; éclairage du soir ; importance de la couleur des parois : murs, papiers, tentures, rideaux, tapis ; mobilier : siège, bureau, etc.

Pour être pratique, l'étude des conditions d'hygiène du cabinet de travail visera aussi bien le cabinet du magistrat, de l'avocat, du médecin, que le cabinet du savant, du littérateur ou de l'artiste, sans dédaigner le cabinet ou le bureau plus modeste de l'employé.

I. — *Emplacement, exposition, orientation, voisinage. Règles spéciales pour quelques ateliers.* — Destiné à la méditation, à l'étude, le cabinet de travail doit être éloigné de tout ce qui pourrait nuire au recueillement. Les impressions du dehors, les bruits de la rue, de la maison et du voisinage ne doivent pas parvenir jusque-là et y porter le trouble. A ce point de vue, le cabinet de travail sera donc mieux placé sur une cour large et aérée que sur une rue, sur un jardin que sur la cour, même la plus vaste. Il y a des cabinets de travail, d'ailleurs fort bien disposés, qu'une rue pavée, passante, qu'un voisinage bruyant rendent intolérables à habiter. Il y a des cabinets de consultation médicale, dans lesquels l'une ou l'autre de ces causes rend la méditation difficile, l'auscultation impossible.

Il importe que les yeux ne soient pas plus troublés que les oreilles. Dans le cabinet de travail, la lumière ne doit pas pénétrer directement, violemment; elle ne doit entrer que sous forme de lumière diffuse, tamisée, adoucie. L'exposition défendra le cabinet de travail contre le grand éclat du jour, et l'inégalité de l'éclairage aux diverses heures. Le midi y serait intolérable. On ne pourrait lutter contre l'excès de lumière et de chaleur que par un autre excès : l'occlusion des baies d'aérage et d'éclairage, protégées déjà par des persiennes, volets, stores, rideaux. L'exposition ouest laisserait la pièce triste, obscure, froide, surtout aux heures les plus favorables au travail. C'est en effet la première partie de la journée qui convient le mieux pour le travail intellectuel : c'est l'heure où le travail est le plus facile : l'intelligence venant de retrouver dans un repos, dans un sommeil réparateur toute son énergie, et comme une nouvelle jeunesse de ses facultés. Exposé à l'est, le cabinet de travail recevra les rayons du soleil du matin, qui y apporteront la salubrité, et cette impression morale si favorable au travail de la pensée, à l'éclosion et à la justesse des idées. C'est bien à cette pièce que convient, en raison de sa destination, la formule que Vitruve appliquait aux chambres et aux bibliothèques : « *Usus matutinum postulat lumen.* »

Il y a des exceptions qui s'imposent. Ainsi, l'expé-

rience, d'accord avec la logique, a décidé que le: ateliers des peintres doivent regarder le nord Vitruve avait déjà recommandé pour les « *pictorun officinæ,* » cette orientation nécessaire, parce que dit-il, le jour, égal pendant toute sa durée, main tient toujours les couleurs des tableaux dans leu même valeur et leur même qualité. « *Uti colore eorum in opere, propter constantiam luminis, im mutata permaneant qualitate.* »

Nous complèterons ces données en parlant d(l'éclairage de jour du cabinet de travail.

II. — *Dimensions; cubage d'air du cabinet d(travail.* — En raison des conditions où le cabine de travail se présente dans la plupart de nos habi- tations, on ne doit pas s'attendre à rencontrer un(pièce de grandes dimensions. La mode, de plus er plus accentuée, des appartements complets, *taillé:* dans un espace superficiel absolument insuffisan pour un logement des plus modestes, nous condamn(à des pièces fort exiguës.

Dans un appartement de ce type, on devine ce qu est réservé pour le cabinet de travail.

Sans doute, ce cabinet n'est d'ordinaire habité qu(par une seule personne. Mais encore ! A-t-on calcul(que les fenêtres n'y seront pas souvent ouvertes: que la durée du travail pourra atteindre, dépasse1 même le moment où l'air cesse d'être respirable ?

Dans une salle de réunion, même dans une classe,

il est bon que les dimensions de la pièce, que le volume d'air qu'elle renferme, supposé pur quand on y entre, soient aussi grands que possible, bien que la limite de la viciation doive être fatalement atteinte dans un temps très court, — quelques minutes, si la pière n'est pas ventilée.

Mais, dans une pièce habitée par une seule personne, comme le *cabinet de travail*, la capacité, le volume d'air initial ont infiniment plus de valeur ; les causes de viciation réduites à une sorte de minimum, agissant plus lentement, un cubage considérable assurera pour un temps plus long une provision, une réserve d'air pur, que les fissures des fenêtres, des portes, que le tirage de la cheminée concourront à entretenir, ou que l'on renouvellera totalement par l'ouverture, à des intervalles rapprochés, des fenêtres du cabinet.

Admettons que le cubage d'air soit suffisant à la rigueur, pour que l'on ne soit pas réduit trop tôt à respirer, une seconde ou une troisième fois, le même air. Est-ce assez de prévoyance, si les dimensions trop étroites de la pièce ne permettent pas de se reposer, de temps à autre, du travail assis par le travail exécuté en marchant ; si les yeux toujours fixés sur des objets trop rapprochés ne peuvent, en se portant à des distances un peu plus grandes, mettre au repos l'appareil d'accommodation de l'œil, soumis chez l'homme de cabinet à une tension trop prolongée [1]

quasi permanente, tension dont on indiquera les dangers et les conséquences dans le chapitre IV de la IIe partie?

Loin d'être exceptionnelles, ces conditions sont trop fréquemment celles que présente le cabinet de travail, dans le plus grand nombre des appartements.

C'est là, c'est dans ce local exigu, sans air, sans étendue, sans perspective, que nos savants, nos écrivains, nos orateurs, préparent leurs travaux, leurs livres, leurs discours. Quel contraste entre ces étroits et misérables ateliers de la pensée, tels que les présente notre époque, et les milieux si différents où l'on travaillait autrefois, sous ces admirables portiques ouverts sur la campagne, les montagnes ou la mer : à *Tusculum*, au *Laurentum*, etc., soit dans ces magnifiques asiles du travail intellectuel qu'avait construits le moyen âge, et dont on admire encore les restes si imposants!... Quels splendides ateliers d'étude, de méditation et de composition, que ces larges et longues galeries, ces cloîtres, ouverts latéralement, donnant sur d'amples jardins, sur un panorama splendide, — dans lesquels les moines se livraient au travail ou à l'enseignement! Le site de ces vieilles abbayes, était presque toujours si parfaitement choisi! Si le nombre des travailleurs de la pensée était moindre alors, dans quelles conditions exceptionnellement favorables on pouvait cultiver là les lettres et l'art de la parole publique, l'éloquence!

On peut encore apprécier aujourd'hui, en voyant les vieux monastères de l'Italie, ce que valaient ces asiles du travail, ce qu'étaient les ateliers des penseurs, des écrivains, des orateurs de ce temps. Faut-il s'étonner si des savants de la Rome moderne aiment encore à passer quelques mois à l'Abbaye du Mont-Cassin, pour trouver, dans le silence de cette retraite qui domine une contrée admirable, dans le merveilleux spectacle d'une belle nature, et au milieu des richesses accumulées par des siècles de labeurs et de recherches, dans ces bibliothèques sans pareilles, l'inspiration, des ressources bien précieuses pour l'esprit, le calme nécessaire au travail, et cette santé qui double les forces de l'intelligence comme celles du corps[1] ?

Il est bien permis de supposer que des milieux si

1. Le cloître, ou lieu spécialement consacré à la lecture et à l'étude, était une partie si importante des monastères, que ces noms sont restés synonymes. Comme les Romains travaillaient, enseignaient dans leur *atrium*, les moines travaillèrent et enseignèrent dans leurs cloîtres, imitation de l'*atrium* romain : cloîtres ouverts, dans les pays du Midi, cloîtres pourvus de fenêtres dans les pays du Nord. C'est là que les moines lisaient et étudiaient. Quant aux copistes, depuis les manœuvres jusqu'aux savants et aux artistes, depuis les scribes jusqu'aux correcteurs et aux enlumineurs, etc., il leur avait été réservé des ateliers de travail spéciaux, dont nous dirons un mot au chapitre v.

C'était là aussi, dans un côté du cloître, garni de bancs, que les enfants confiés aux monastères apprenaient leurs leçons sous la direction de deux maîtres. Un petit meuble (*armariolum*) servait à recevoir les livres de lecture des Frères, les cahiers et les notes que les enfants tenaient ou écrivaient sous la dictée des maîtres.

parfaits n'étaient pas sans réagir sur les productions de la pensée. Mais, ce qui ne saurait être discuté, c'est que la santé devait être bien favorablement influencée par une hygiène intellectuelle, si profondément différente de celle à laquelle nous soumet la vie renfermée dans le cabinet de travail de la maison moderne.

III. — *Importance de la forme de cette pièce. Le cabinet d'un de nos savants. Le cabinet de Thiers.* — La forme du cabinet de travail n'est pas sans importance. Sans doute, cette condition ne remédiera pas à un cubage insuffisant. Mais il y a telle forme qui condamne le travailleur à la position assise, ou debout sans mouvements; telle autre qui lui laisse le choix de se reposer du travail assis, ou debout (devant la table Tronchin, par exemple), par une petite promenade permettant méditation, lecture, lecture à haute voix, récitation, — conditions qui rompent la monotonie du travail assis, et diminuent les effets fâcheux pour la santé d'une même attitude trop longtemps conservée. Dose minime, mais encore bien utile, d'exercice physique, introduite dans la vie de cabinet, atténuation de la *sédentarité*, qui dépendent de la forme du cabinet de travail. Une pièce plus longue que large favorisera cette petite gymnastique. Nous ne pouvons, en écrivant ces lignes, ne pas songer au cabinet d'un des savants et des penseurs les plus éminents de notre époque : la forme de cette pièce,

dont la longueur dépasse trois ou quatre fois la largeur, permet ces allées et venues, cet exercice à l'intérieur, qui varient le travail, sans l'interrompre, et rendent tant de services aux hommes surmenés par le travail intellectuel et les fatigues de la vie sédentaire.

De ce cabinet si simple, mais si bien disposé, où le savant vit au milieu des trésors de l'esprit humain, maître au milieu des maîtres, je rapprocherais volontiers le cabinet de Thiers, une belle et vaste pièce, plus longue que large, éclairée comme la précédente, d'un seul côté, où le penseur pouvait donner à son corps un exercice salutaire, en même temps que globes, cartes, livres, trésors artistiques sans nombre ouvraient à la pensée un champ sans limites, un horizon intellectuel sans bornes.

IV. — *Causes spéciales de viciation de l'air dans le cabinet de travail : durée du séjour; manie de tout clore; produits de l'éclairage, du chauffage : la fumée de tabac. — Moyens pratiques d'aération, de ventilation.* — Si les causes de viciation de l'air dans le cabinet de travail sont les mêmes que celles qui amènent ce résultat dans toute pièce habitée, il y a ici quelque chose de spécial : c'est la durée, la quasi permanence des influences. Comme ailleurs, les gaz de la respiration, les produits gazeux de l'éclairage, parfois ceux du chauffage, répandus dans la pièce, la soustraction d'oxygène par la respiration

et les appareils de combustion, sont les principaux agents de la viciation de l'air dans le cabinet de travail; mais le danger est ici plus grand, parce que l'on reste plus longtemps enfermé dans cette pièce, parce qu'on y veille plus tard, et qu'aucun renouvellement d'air, aucun changement de local ne viennent interrompre la marche de l'appauvrissement de l'atmosphère en oxygène, sa viciation par les gaz de la respiration et de la combustion, et suspendre les effets de cet air confiné sur l'organisme.

Il n'y a pas de cubage d'air suffisant, il n'y a pas de dimensions assez grandes pour permettre d'éviter que ces résultats ne se produisent du moment que les causes agissent avec cette durée, cette permanence. Cubage considérable, grandes dimensions de la pièce ne font que retarder le moment où l'air, ainsi confiné, atteint le degré d'appauvrissement ou d'infection qui le rend dangereux ou absolument irrespirable, et où il devient indispensable de le remplacer par de l'air pur.

Vivre une grande partie de la journée dans une atmosphère raréfiée quant à ses principes vivifiants, viciée par les produits de la respiration et de l'exhalation cutanée, au milieu de ces miasmes absorbés et exhalés tour à tour par les murs, les papiers, les rideaux, etc.; passer ses soirées, souvent une grande partie de ses nuits dans ce milieu, devenu à chaque heure plus impur, n'est-ce pas s'exposer à porter

l'atteinte la plus profonde aux sources de la santé et de la vie, même quand la viciation n'arriverait pas jusqu'à cet état d'impureté absolue où l'atmosphère ne renferme plus que des gaz irrespirables ou vénéneux?

On sait avec quelle rapidité l'air s'altère dans une pièce close, habitée même par une seule personne. L'oxygène y diminue de 24 litres par heure; l'acide carbonique augmente d'environ 20 litres dans le même temps. La production des miasmes suit une marche parallèle : la dose croissante d'acide carbonique en indique la mesure.

Analysant l'air d'une pièce close, de 10 mètres, habitée par un adulte, MM. Andral et Gavarret ont trouvé :

Après 2 heures,	42	litres ou	42	dix millièmes	d'acide carbonique.
4	—	84	—	84	—	—
6	—	126	—	126	—	—
8	—	168	—	168	—	—

D'autre part, Leblanc a conclu de nombreuses expériences que la dose de 5 millièmes d'acide carbonique, accumulée dans une enceinte par la respiration, est une limite qu'il importe de ne pas laisser franchir[1].

Enfin, dans le cabinet de travail, peut-être plus

1. M. Braud, dans sa thèse sur l'*Air confiné* (1880), s'est montré encore plus exigeant pour la chambre à coucher, pour laquelle il indique 2 millièmes comme limite extrême.

que dans toute autre pièce, il faut tenir compte d'un nouvel élément de viciation de l'air, à savoir les produits du tabac fumé. Le tabac est devenu, pour beaucoup d'hommes de cabinet, comme un accompagnement obligé du travail de tête. Nous ne voulons nullement revenir ici sur ce que nous avons dit ailleurs des dangers de l'abus du tabac[1]. Mais, quand la fumée du tabac s'accumule, comme nous l'avons observé tant de fois, dans le cabinet de travail, en nuages épais, sans issue, obscurcissant l'air, pendant de longues heures, ne représente-t-elle pas, en produits de nicotine et en oxyde de carbone, une atmosphère que le mot *viciée* ne suffit plus à caractériser, mais qu'il faut désigner par son vrai nom, en l'appelant atmosphère *toxique?*

Ces dangers ne peuvent être évités que par le renouvellement de l'air, par l'évacuation de l'atmosphère viciée, et l'apport d'air pur. Malheureusement, dans l'immense majorité des cas, le cabinet de travail n'est ouvert, n'est accessible à l'air pur, que pendant quelques instants, le matin, au moment où les domestiques font le nettoyage de la pièce. Et puis... c'est fini; les fenêtres restent closes, jusqu'au lendemain. Le maître y entre, s'y enferme au milieu de ses livres, de ses papiers, de ses manuscrits, de

1. Riant, *L'Alcool et le Tabac*, 3e édition, Paris.
Conférence sur le tabac au point de vue hygiénique, faite au Trocadéro, Imprimerie nationale, 1879.

ses dossiers, pour une grande partie de la journée, pour toute la journée; et quand le travail est pressant, quand l'inspiration le demande, quand la muse est favorable, le travail continue pendant la nuit; les lampes brûlent d'une flamme terne, dans cet air désoxygéné que l'homme trouve assez bon pour entretenir les combustions intra-organiques.

Et pour qu'aucune parcelle de cet air vicié ne se perde, l'homme de cabinet, frileux, parce qu'il ne se livre à aucun exercice physique, fait calfeutrer toutes les ouvertures avec des bourrelets, s'enveloppe de rideaux, s'entoure de paravents, et fait retomber les portières sur les points faibles des parois de cet enclos capitonné.

Qui n'a été frappé de cette odeur *sui generis* du cabinet de travail de l'homme de lettres, du savant, de l'employé? Mélange d'air confiné respiré à satiété, d'émanations venant des murailles, des plafonds, de ces amas de vieux livres poudreux, des rideaux, tentures, tapis, tout imprégnés de poussières, de matières organiques, de vieille fumée de tabac (ce que les Anglais appellent « *stale tobacco* »), cette combinaison de gaz, d'odeurs et de miasmes, soulève le cœur de ceux qui viennent du dehors, ou vivent au grand air. C'est là que, l'habitude aidant et les sens émoussés, l'homme de cabinet respire et vit, sans y songer, mais non sans subir, tôt ou tard, l'influence d'un pareil milieu!

Il faudrait ouvrir les fenêtres, aérer la pièce, une fois toutes les heures, toutes les deux heures, suivant le cubage.

En outre, s'il y a des baies dans deux parois opposées, il serait nécessaire de les ouvrir simultanément, plusieurs fois le jour, d'établir un courant qui balayât l'air vicié, miasmes et fumée de tabac, — en faisant coïncider cette mesure indispensable avec les moments où l'on quitte le cabinet de travail.

En hiver, le feu qui flambe dans la cheminée, détermine un renouvellement très utile de l'air du cabinet. D'après les calculs du général Morin, une cheminée avec feu fait entrer 300 mètres cubes d'air dans la pièce, par kilogramme de charbon brûlé; ce qui peut donner un renouvellement de plus de 1,200 mètres cubes d'air par heure. En été, on devra laisser la cheminée ouverte, afin de profiter du tirage, moins efficace sans doute, mais encore utile, qui s'y produit.

Faut-il parler de ventilation pour le cabinet de travail? Il n'y en aurait qu'un seul mode applicable ici : la ventilation *automatique*, celle qui ne suppose en rien la collaboration du maître du cabinet de travail. Comment se fier à ce penseur, à cet écrivain, pour la conduite, pour le maniement des appareils, si peu compliqués fussent-ils, qui dépendraient de on intervention? Celui qui ne pense pas à ouvrir la

fenêtre, songera bien à manœuvrer les registres d'un ventilateur[1] !

Aussi, serais-je disposé à conseiller seulement, soit de faire établir dans un des carreaux de l'une des fenêtres du cabinet, une petite roue à palettes (celles que l'on adopte actuellement n'ont plus, comme les anciens modèles, l'inconvénient de produire un bruit capable de gêner le travail), soit de rendre mobile sur son axe un des carreaux supérieurs des fenêtres ou des impostes.

Dans la construction, ou même après coup, l'architecte peut ménager ou établir au pourtour du plafond du cabinet, une corniche métallique creuse, divisée en deux canaux séparés et superposés. Le canal inférieur amène du dehors l'air pur qui se répand dans la pièce par les nombreuses ouvertures pratiquées dans la corniche; le canal supérieur, mis en communication avec le tuyau de la chemi-

1. A quelles déceptions donnent lieu la recherche et l'adoption de systèmes plus ou moins compliqués de ventilation! L'ingénieur y a dépensé beaucoup de science, l'architecte n'a épargné ni efforts ni argent pour introduire ces appareils dans la construction, et puis, on ne s'en sert jamais. Dans une école que j'avais vu bâtir, la ventilation était représentée par des appareils fort ingénieux, qui ne demandaient à l'instituteur d'autre soin que d'ouvrir une baie du plafond, au moyen d'un cordon de tirage. Je doutais un peu, — l'expérience m'a rendu sceptique en cette matière, — du service que, dans la pratique, il fallait attendre d'un pareil système. Je revins visiter l'école, un an après sa construction; l'instituteur interrogé sur la valeur de ce dispositif de ventilation, me répondit naïvement : « Je vous avoue que je n'en ai jamais essayé l'usage. »

née, aspire, par des orifices semblables, l'air vicié.

Ce système a le grand avantage de fonctionner tout seul. Il n'agit complètement qu'en hiver; mais c'est alors que la ventilation est le plus nécessaire : l'aération par l'ouverture des fenêtres étant à peu près complètement supprimée.

L'expérience apprend à n'accorder aucune confiance aux appareils de ventilation plus compliqués, auxquels il faut absolument renoncer pour le cabinet de travail.

V. — *Le chauffage. Le bois, la houille, le coke, le gaz. La cheminée; le poêle, les calorifères. Combustibles, appareils à exclure du cabinet de travail. Chauffage défectueux, le plus souvent excessif, toujours inégal du cabinet de travail.* — Quelle est la température moyenne qui convient dans le cabinet de travail? Cette température déterminée, comment en assurer le maintien régulier et constant? Quels sont les procédés, les appareils de chauffage, et les combustibles les plus recommandables pour cette pièce de l'appartement?

En général, la température du cabinet de travail est trop élevée. Dans cette pièce on active le feu, parce que la vie sédentaire rend très sensible au froid. D'autre part, la déperdition de calorique est aussi limitée que possible, dans un milieu à peu près hermétiquement clos, pendant de longues heures.

Cela n'est pas sans danger. Une température éle-

vée, dépassant souvent de beaucoup 14° à 16° (température qui serait bien suffisante dans le cabinet de travail), agit en congestionnant le cerveau, déjà disposé à l'hyperhémie par le travail intellectuel prolongé. L'observation confirme ces craintes. Que de migraines, que d'états congestifs du cerveau chez les hommes de cabinet, surtout pendant la saison où la température est artificiellement élevée par le chauffage! Que d'états nerveux, que d'anémies développées, entretenues, aggravées par l'air trop chaud, par l'air énervant du cabinet de travail!

Si la température en général trop élevée de cette pièce exerce une fâcheuse influence sur ceux qui s'y soumettent, et pendant qu'ils y restent soumis, elle n'expose pas à de moindres dangers quand on quitte ce milieu. On ne passe pas, sans péril, de cette serre-chaude, de cette pièce surchauffée, dans les autres parties de l'habitation, dans les couloirs, dans la salle à manger, dans la chambre à coucher, etc.; pièces où l'on n'entretient pas un feu aussi régulier, où l'ouverture des fenêtres et des portes amène un renouvellement d'air et une déperdition de chaleur qui en rendent la température très différente de celle du cabinet. Plus d'une affection catarrhale, plus d'une inflammation des voies respiratoires reconnaissent pour cause ce changement de milieu, de climat, opéré sans transition, plusieurs fois par jour.

Les sensations de l'homme qui travaille de tête, ne peuvent, relativement à la température de la pièce, servir de guide. L'immobilité, l'inactivité physique, le ralentissement de la circulation, de la respiration, la réduction au minimum de la vitalité périphérique, une dose d'oxygène insuffisante, un air appauvri, vicié, un sang anémié, une alimentation en général peu abondante : tout cela concourt à faire presque toujours paraître trop basse, à celui qui habite cette pièce, la température du cabinet de travail.

Le thermomètre est le seul guide impartial et sûr à consulter. Mais encore faut-il le consulter ; or, comment compter sur des observations un peu régulières de la température, de la part d'un homme de cabinet, si souvent oublieux des soins qui touchent le plus directement sa santé ?

Les appareils de chauffage placés à l'intérieur du cabinet de travail demandent tous, pour assurer une température constante, une attention et une surveillance qu'on ne peut attendre de l'homme qui travaille, médite, ou écrit.

La cheminée, qui est après tout le seul appareil de chauffage à recommander pour le cabinet de travail, présenterait, entre tous les autres avantages, celui d'obliger l'homme de cabinet à interrompre de temps en temps ses méditations, à poser sa plume, pour ranimer le feu qui baisse, pour tisonner :... gymnas-

tique bien modeste pour les bras, repos bien court pour l'esprit et pour les yeux, mais qui introduiraient néanmoins un peu de variété dans les occupations, dans les attitudes.

Mais il est à craindre que l'on n'oublie ces soins, que le feu ne s'éteigne, que la température ne s'abaisse, et qu'il n'en résulte, à quelques moments d'intervalle, deux climats très différents dans la même pièce.

Le poêle n'a aucun des avantages hygiéniques de la cheminée. Il ne contribue que fort peu au renouvellement de l'air; s'il utilise mieux le combustible; il ne répartit pas mieux la chaleur. La cheminée chauffe surtout les parties basses, le poêle élève la température des parties supérieures de la pièce. Or, penseurs et écrivains ont plus besoin de chaleur aux pieds qu'à la tête. D'ailleurs, le poêle n'exigerait pas de moindres soins que la cheminée, pour que la marche en fût régulière, constante.

A ce point de vue, on a vanté la supériorité des poêles dits mobiles. A quelque variété de forme et de provenance qu'ils appartiennent, ils auraient cet avantage d'entretenir, une fois chargés de combustible, une température toujours égale, au moins pendant tout le cours de la journée. C'est possible ; mais nous ne regarderons jamais ces appareils, destinés surtout, dans la pensée même de leurs inventeurs, à chauffer accidentellement une pièce non constam

ment habitée, comme propres au chauffage du cabinet de travail. Ils demandent une attention et des soins tout particuliers, faute desquels ils peuvent causer les accidents les plus graves. C'est de l'homme de cabinet, moins que de tout autre, que l'on peut espérer ces soins et ces garanties. Or, un oubli, qui, avec une cheminée, ne menace que d'un refroidissement, peut devenir, avec ces poêles, une cause de mort.

Parmi les appareils de chauffage installés à l'intérieur du cabinet de travail, la cheminée reste donc, malgré ses imperfections, l'appareil préférable au point de vue de l'hygiène.

Le choix des combustibles doit être déterminé par des considérations tirées également des conditions spéciales à cette pièce de l'habitation. Nous ne pouvons, pour les autres points de vue, que renvoyer aux traités généraux, et aux règles que nous avons prescrites pour l'hygiène des habitations[1].

Il faut exclure, d'une manière absolue, le chauffage au gaz dans le cabinet de travail. Imperfection des appareils, chaleur excessive (1 kilogr. de gaz donne 10,269 calories, c'est-à-dire 10,269 fois la quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré centigrade la température d'un kilogramme

1. *Leçons d'Hygiène*, 2e édition, Paris.
Hygiène scolaire, 6e édition, Paris.
L'Hygiène et l'Éducation dans les internats, Paris, 1877

d'eau ou la température de 3 mètres cubes d'air); chaleur difficile à régler, tirage insuffisant, impuretés du gaz, dangers résultant de ce que du gaz non brûlé ou des produits de combustion, comme l'oxyde de carbone, se répandent dans la pièce, fuites, odeur nitreuse intolérable des pièces chauffées au gaz : tout commande rigoureusement l'exclusion de ce combustible dans un *véritable* cabinet de travail.

On pourrait le tolérer pour ces cabinets, dits de travail, où l'homme du monde n'entre que pour quelques instants, où l'on passe plutôt que l'on ne demeure, et où il paraît plus commode d'obtenir rapidement, par le moyen d'un foyer à gaz, mis instantanément en pleine marche, une température convenable pour un séjour de courte durée : conditions bien différentes de celles du cabinet de travail réel, sérieux, tel que nous l'entendons, et qui seul réclame l'attention de l'hygiéniste; une pareille exception confirmerait la règle que nous avons posée. Encore préférerions-nous obtenir le même résultat par l'ouverture d'une ou de plusieurs bouches de chaleur, toutes les fois que la maison aura un calorifère général. Cette dernière solution conviendrait pour tout séjour momentané, accidentel, dans le cabinet de travail, en dehors des heures régulières d'étude.

La houille, par la très forte chaleur qu'elle déve-

loppe (la puissance calorifique de la houille est de 7,500 calories : à ce point de vue, 1 kilogramme de houille vaut 2 kilogrammes de bois), par les gaz, par la fumée âcre, l'huile empyreumatique nauséeuse qu'elle laisse échapper dans la pièce, toutes les fois que les appareils de chauffage fonctionnent imparfaitement, *tirent* mal, — est un combustible qui ne convient pas pour le chauffage du cabinet de travail.

Le coke, dont le pouvoir calorifique est beaucoup moindre que celui de la houille, exige des appareils d'un tirage énergique, constant. Comme il s'éteint facilement, ce combustible demande à être surveillé : condition qui le rend impropre pour le cabinet de travail.

Le bois chauffe moins que la houille (la puissance calorifique du bois très sec est de 3,600, celle du bois ordinaire de 2,880 calories). Mais cette chaleur, suffisante pour maintenir le cabinet de travail à une température convenable, est moins âcre, moins fatigante que celle de la houille. L'odeur et la fumée de ce combustible, si le tirage est défectueux, ne sont ni aussi désagréables, ni aussi dangereuses. Quant à l'objection que le bois exige plus souvent que la houille une intervention nécessaire pour l'entretien régulier du feu, nous y avons répondu en approuvant, au point de vue de l'hygiène, un mouvement, un changement d'attitude, qu'on ne prendrait pas si on n'y était contraint.

Le bois est incontestablement le combustible le plus sain ; c'est celui qu'il faut recommander pour la pièce dont nous nous occupons.

Le cabinet de travail peut être chauffé non plus par des appareils fonctionnant dans l'intérieur de la pièce, mais par des calorifères situés à l'extérieur, et transmettant, au moyen de l'air, de l'eau ou de la vapeur, la chaleur nécessaire.

Ces appareils semblent ne plus devoir altérer l'air de la pièce, car ils ne lui empruntent plus son oxygène, et ne lui abandonnent ni acide carbonique, ni gaz toxiques, ni charbon, ni fumée.

En se bornant exclusivement au point de vue hygiénique dans l'appréciation de ces appareils, on peut dire qu'aucun d'eux ne produit jamais l'excellente ventilation que détermine une cheminée.

L'air versé dans la pièce par le calorifère à air chaud ne nous inspire qu'une très médiocre confiance. En contact avec des parois presque toujours surchauffées, il a perdu de son oxygène et subi d'autres altérations, sous l'influence d'une température trop élevée.

Le maintien d'une température égale exige l'observation fréquente du thermomètre, et la manœuvre des registres.

Enfin, on n'a plus de foyer, on n'a plus l'influence physiquement et moralement bienfaisante de la flamme. Les appareils de ventilation les plus com-

pliqués n'assurent que dans des cas très exceptionnels une répartition égale de la chaleur ; les parties élevées de la pièce sont les plus chaudes. On supporte péniblement la chaleur des calorifères dans les bureaux des grandes administrations où il faut les subir comme une nécessité. Il n'y a aucune raison de les introduire dans le cabinet de travail de l'habitation privée, où l'hygiène ne peut les accepter comme appareils de chauffage d'un usage régulier et constant.

VI. — *Éclairage de jour. Éclairage unilatéral et bilatéral. Avantages et inconvénients. Moyens de se défendre de la lumière excessive ou gênante. La lumière insuffisante, cause de myopie. Dangers de la lumière réfléchie, de la lumière venant d'en bas.* — Nous avons indiqué l'exposition la plus favorable du cabinet de travail, pour l'hygiène générale. L'hygiène spéciale de la vue doit fournir les indications relatives à l'*éclairage de jour* de cette pièce.

Comment le cabinet de travail doit-il recevoir la lumière ? De quel côté le jour doit-il y pénétrer de préférence ? Peut-on, sans inconvénient, éclairer cette pièce de plusieurs côtés à la fois ? Comment s'y défendre d'une lumière excessive ou défavorable ? En un mot, quelles sont la dose, la direction, la qualité de la lumière à recommander et à rechercher dans le cabinet de travail ?

La question de l'éclairage *unilatéral* ou *bilatéral*

a soulevé récemment de très longues et très importantes discussions, en ce qui touche les bâtiments scolaires[1].

Mais la classe d'une école ou d'un lycée diffère totalement d'un cabinet de travail. D'une part, dans une classe, même limitée à 50 élèves, le problème de fournir une quantité de lumière suffisante à tous les élèves et dans tous les points de la pièce, est fort difficile et le plus souvent insoluble, en raison de la proximité et de l'élévation des constructions voisines, du peu de hauteur des linteaux des fenêtres, du petit nombre des baies de la classe, etc. En vérité, dans un pareil milieu, la crainte est moins d'avoir trop de lumière que de n'en point avoir assez, la difficulté est surtout de ne pouvoir la répartir également partout et à toutes les heures du jour. Sièges et tables sont fixes, et d'ailleurs toute la place étant occupée, il n'y a pas à songer à changer une position mauvaise pour une meilleure. L'éclairage unilatéral trouvera toujours dans ces conditions de très grands obstacles, fût-il prouvé qu'il réalisât sur l'éclairage bilatéral d'incontestables avantages.

Dans le cabinet de travail individuel, il n'en est plus de même. Le bureau de travail et le siège peuvent dans une certaine mesure, être disposés, orientés, suivant les exigences de l'éclairage; on se rapprochera, on

1. *Hygiène scolaire*, p. 263 à 284.

s'éloignera des fenêtres suivant le besoin. Seule dans ce cabinet, avec une pièce entière pour se mouvoir, la personne qui travaille se placera au mieux pour obtenir le jour le plus favorable. Y a-t-il trop de lumière, des rideaux intercepteront les rayons gênants. Il ne faudra pas beaucoup de tâtonnements pour être expérimentalement fixé sur ce point, que la lumière venant de gauche est préférable pour le travail de bureau, surtout pour l'écriture.

S'il n'y a de fenêtres que d'un côté, il sera toujours facile de placer le bureau près de ces fenêtres, de façon à recevoir la lumière à gauche.

Si d'autres baies sont ouvertes sur le mur opposé, ou bien la distance du bureau à ces fenêtres réduira au minimum l'inconvénient, s'il en existe un, de ce double éclairage, ou bien des rideaux, des stores, des persiennes ou des jalousies permettront de ne laisser entrer que la quantité de lumière nécessaire, de doser la lumière en un mot, d'arrêter au passage les rayons directs qui fatiguent la vue, ou les rayons réfléchis qui la blesseraient.

Ici encore l'excès de la lumière est peu à craindre. La hauteur des constructions voisines, l'étroitesse des rues dans les villes, les petits rideaux, les grands rideaux, les stores ne laissent pénétrer dans nos habitations qu'un jour trop souvent insuffisant.

Les baies sont-elles disposées dans deux parois non opposées, et ouvertes sur des côtés différents de

la pièce, les mêmes moyens suffiront encore à préserver nos yeux d'une lumière gênante pénétrant de face ou par derrière, d'une lumière éblouissante ou projetant sur le papier ou le livre une ombre importune. On est donc presque toujours maître, dans le cabinet de travail à fenêtres multiples, de neutraliser les inconvénients qui résultent de cette disposition, ou de se faire un éclairage convenable.

Le cabinet à baies unilatérales peut présenter de bien plus graves inconvénients.

La lumière peut être insuffisante, d'une manière absolue, ou seulement insuffisante à certaines heures du jour, et en certaines saisons, sans qu'on puisse remédier à cette insuffisance autrement que par la lumière artificielle.

Il faut se bien défier de l'insuffisance de la lumière dans une pièce où l'on travaille. Aucune cause de myopie n'est plus certaine et plus efficace. La tension de l'appareil d'accommodation est constante dans un milieu mal éclairé, qui force à se rapprocher de plus en plus du livre ou du cahier, et la myopie tend fatalement, dans ces conditions, sinon à se produire, du moins à s'exagérer : myopie à marche progressive, qui entraîne à sa suite, et comme inévitables conséquences, de très profondes, et souvent d'irrémédiables altérations de l'œil.

Enfin, les conditions ne sont pas meilleures, quand, avec des ouvertures d'un seul côté, avec ce jour de

gauche que tout ouvrier recherche instinctivement dans son atelier, que tout écrivain se ménage à sa table de travail, la lumière qui tombe sur le bureau, dans le cabinet de travail, au lieu d'être de la lumière diffuse, est de la lumière réfléchie... par des maisons voisines, par des surfaces rapprochées, blanches ou brillantes. Ne recevant de lumière que d'un seul côté, il n'est pas possible de se défendre de ces rayons réfléchis, si funestes à la vue, sans supprimer totalement les seules baies d'éclairage dont on dispose.

Les mêmes inconvénients se reproduiraient, si l'on voulait intercepter des rayons directs, blessants pour la vue.

Ici, l'alternative n'est plus : avoir trop de lumière ou être obligé d'en supprimer une partie ; mais avoir une lumière insuffisante, gênante, dangereuse pour la vue, ou n'en plus avoir du tout.

Dans toute pièce, les baies, les fenêtres ont deux buts : elles servent à l'éclairage, elles servent à l'aération. L'hygiène est favorable à une solution qui, multipliant les ouvertures, et les acceptant, de quelque côté qu'elles se présentent, — sauf à en régler l'effet, — assure à la fois un éclairage convenable et l'action si nécessaire de l'air et du soleil pour la salubrité du cabinet de travail.

Dans la plupart des constructions modernes, les fenêtres descendent très bas, à 60, 50, 40 centi-

mètres du plancher, par exemple, quand elles ne l'affleurent pas. Le bureau, la table où l'on écrit, ont toujours environ 75 centimètres de hauteur. Le livre, quand on lit assis, est toujours élevé de 80 à 90 centimètres au-dessus du sol. Quelle peut donc être l'utilité de la lumière qui vient des parties inférieures des fenêtres? Non seulement elle n'est pas utile, mais elle est nuisible, car elle est formée de rayons réfléchis. Mieux vaut s'en débarrasser au moyen de petits stores, de couleur verte ou bleue, masquant les carreaux inférieurs de la fenêtre, et interceptant les rayons ascendants et horizontaux. Quant aux grands stores, ils seraient infiniment mieux disposés, si, au lieu de se dérouler de haut en bas, ils se dépliaient de bas en haut. D'une part, ils pourraient remplir l'office de ces petits stores dont nous parlons; d'autre part, la lumière qui vient d'en haut étant la seule utile, favorable, on ne serait pas, comme avec les stores ordinaires, réduit à supprimer les rayons utiles (venant d'en haut), pour s'affranchir des rayons gênants et nuisibles (rayons venant d'en bas et rayons horizontaux).

La quantité et la qualité de la lumière destinée à éclairer le cabinet de travail ainsi réglées, il reste à indiquer les moyens de ne pas altérer cette lumière par des dispositions intérieures mal entendues. C'est-à-dire qu'il faudra éviter les surfaces réfléchissantes, les couleurs vives qui pourraient rendre fati-

gant pour la vue un jour d'ailleurs bien choisi et bien aménagé. Nous donnerons les indications nécessaires, soit à propos de l'*éclairage du soir*, soit à propos du *mobilier*, et de l'*influence de la couleur des surfaces*, dans le cabinet de travail.

VII. — *Dispositions spéciales à l'atelier des peintres.* — Le travail de l'artiste, du peintre, du sculpteur, dans son atelier, commande des dispositions spéciales pour les dimensions, l'orientation et l'agencement des baies d'éclairage. On peut les résumer en quelques conditions essentielles :

1° Éviter les rayons directs; l'orientation nord répond le mieux à cette indication;

2° Se prémunir contre les rayons réfléchis; pour cela, établir des baies d'éclairage à une grande distance des constructions, murs, surfaces blanches, faisant vis-à-vis[1] ;

3° Pouvoir faire varier la quantité et la qualité de la lumière, suivant le travail et les heures du jour. On obtient ces conditions par l'élévation très grande des baies de l'atelier, ces baies étant au besoin prolongées dans le plafond, et permettant de répandre la lumière diffuse sur toutes les parois, sur tous les points de la pièce ;

1. Nous pourrions signaler des ateliers d'ailleurs excellents qu'il a fallu abandonner, le travail y étant rendu impossible par l'influence des rayons réfléchis sur les surfaces blanches de vis-à-vis distants de plus de 200 mètres.

4° Enfin, des installations spéciales, rideaux, stores, seront disposées pour diminuer, suivant le besoin, les baies d'éclairage, ou pour faire jouer la lumière, d'après les exigences du travail à exécuter, en la dirigeant sur les surfaces à éclairer, et en la ménageant au contraire sur d'autres points.

Nous notons seulement ici ces dispositions particulières à un genre de travail à part, s'appliquant aux ateliers, aux salles de dessin; mais en insistant sur leur spécialité même, qui ne permet pas de les étendre, comme on l'a voulu à tort, à la salle de classe ou au cabinet de travail ordinaire. A chaque genre de travail ses besoins propres et les dispositions qui y correspondent.

VIII. — *L'éclairage du soir dans le cabinet de travail est irrationnel. La vue compromise par l'intensité, le rapprochement du foyer. Les combustibles dangereux. L'éclairage électrique. L'abus du travail à la lumière artificielle.* — L'éclairage du soir dans le cabinet de travail doit être étudié sous différents aspects.

La fatigue de la vue qu'amène inévitablement le travail du soir, le travail à la lumière artificielle, commande la recherche d'appareils et de combustibles d'éclairage les moins aptes à produire, à aggraver cette fatigue. Quels appareils, quels dispositifs devra-t-on, dans ce but, adopter pour le cabinet de travail? Quel combustible est préférable pour ce

service? En outre, il ne faut pas oublier que pendant de longues heures du soir ou de la nuit, ces appareils, ces combustibles vont concourir avec la respiration et peut-être le chauffage, à la viciation de l'air du cabinet de travail. Viciation inévitable, mais dont on peut, au moins, limiter les effets, retarder le danger, par le choix bien entendu des appareils et du combustible. De là, deux études très distinctes : l'une ayant pour but de sauvegarder la vue, l'autre de limiter, dans la mesure du possible, la part prise par l'éclairage à la viciation de l'air du cabinet de travail.

Rappelons d'abord les principes les plus essentiels, en ce qui touche l'influence de l'éclairage sur l'hygiène de la vue.

L'œil ne doit, en aucun cas, recevoir les rayons directs du foyer lumineux; l'intensité de ce foyer doit être calculée de manière à éclairer distinctement, également et suffisamment les livres et papiers servant au travail. La lumière insuffisante par défaut d'intensité, ou, ce qui revient au même, par la distance trop grande du foyer lumineux, est un danger. La flamme vacillante, la lumière réfléchie par des surfaces blanches constituent des éclairages capables de compromettre la vue.

La pratique donne-t-elle satisfaction à ces principes, à ces exigences?

La vérité est que l'éclairage du cabinet de travail

n'est pas réalisé, je ne dirai pas d'après des données scientifiques, ni même des indications dérivant de la plus simple logique ou de l'observation la plus élémentaire; il est abandonné au hasard des circonstances, ou des habitudes.

Tel travaille à la flamme d'une bougie avec ou sans abat-jour. Tel autre met sur son bureau une lampe quelconque : lampe *Carcel*, lampe *à modérateur*, lampe à tringle; une lampe à huile, une lampe à schiste. Ici, on trouve, sur un point quelconque du bureau, une lampe à gaz, portative, alimentée par un tube en caoutchouc; là on se sert à distance d'un appareil à gaz suspendu au plafond. (Assez rare dans les habitations particulières, cette dernière disposition est très commune dans les bureaux des administrations.)

Tous ces éclairages représentent les intensités de lumière les plus différentes, des distances très diverses du foyer lumineux.

On peut faire aussi large que l'on voudra la part de l'indifférence de l'homme de cabinet ou de bureau; mais il faut bien reconnaître que les hygiénistes n'ont jamais formulé de règles bien précises ni bien concordantes sur ce sujet.

Il y a cependant plusieurs points sur lesquels il est facile de se mettre d'accord.

Beaucoup d'altérations de la vue chez les hommes des professions intellectuelles tiennent moins à l'abus

qu'ils font de leurs yeux, qu'à la manière antihygiénique dont ils éclairent leur cabinet de travail.

L'éclairage rationnel du cabinet de travail ne peut être réalisé arbitrairement par l'usage d'un combustible quelconque, d'un appareil quel qu'il soit, ayant un pouvoir éclairant plus ou moins intense, placé à une distance que le hasard seul détermine, en face, à droite, ou à gauche de celui qui écrit, suivant l'occurrence.

L'éclairage rationnel exige que l'on tienne compte de l'état de la vue (emmétropie, myopie, hypermétropie, presbytie), ces différentes conditions des yeux ne s'accommodant pas des mêmes intensités de lumière.

L'expérience ne laisse aucun doute sur ce point que les rayons directs sont une cause de fatigue pour la vue. On s'en préservera, quelle que soit la source de lumière, par des écrans, par des abat-jour bien disposés, et de teinte favorable : verte par exemple.

Le foyer de lumière artificielle doit, comme la lumière naturelle, éclairer par la gauche celui qui écrit, afin d'éviter l'ombre portée par la main.

Mais allons plus loin.

Est-il possible de régler l'intensité convenable de la lumière pour le travail, et de déterminer une autre condition, qui est un des éléments de cette intensité, la distance à laquelle le foyer lumineux doit être placé par rapport à celui qui travaille?

Enfin, y a-t-il un combustible d'éclairage préférable pour le travail du cabinet?

En ce qui touche l'intensité du foyer lumineux :

La physique nous fait connaître l'intensité comparée des diverses sources de lumière. Mais, a-t-on jamais ramené cette étude théorique à ses applications au cabinet de travail?

L'abbé Moigno a précisé, de la façon suivante, la valeur éclairante, pour un même *poids*, des combustibles d'éclairage les plus usités :

Bougie de stéarine, prise pour unité de lumière.	100
Bougie de paraffine........................	130
Huile de colza bien épurée (*Carcel* ou *modérateur*..................................	168
Gaz de houille (à 0 fr. 30 le m. c.).........	70
Pétrole d'Amérique à 210°..................	279
— à 70°..................	225

Pratiquement, on admet que la combustion de 100 litres de gaz, pendant une heure, donne la même lumière que l'on obtient, soit avec une lampe Carcel, soit avec huit chandelles ou sept bougies de cire.

Dans les usages domestiques, le combustible n'est pas tout : il faut ajouter à sa valeur propre, ou en retrancher les avantages ou les inconvénients de l'appareil employé, de la lampe dont on se sert ; tenir compte du nombre, du diamètre des orifices dont sont percés les becs, du courant d'air qui règle et

active la combustion, etc., conditions qui font varier la consommation des combustibles et l'intensité de la lumière.

Enfin, la distance du foyer fait varier l'intensité de la lumière qui est, comme on le sait, en raison inverse du carré des distances.

La vue est-elle exposée à être atteinte par l'intensité de la lumière artificielle, dans le cabinet de travail?

Théoriquement, on peut dire, avec le Dr Javal, que l'éclairage artificiel ne sera jamais trop intense, car jamais, quelle qu'en soit la source, il n'approchera de l'intensité de la lumière solaire : toute source de lumière artificielle devient négligeable, au point de vue de sa force, si on la compare à la lumière naturelle.

Mais le foyer de la lumière solaire est placé à une telle distance que son intensité n'est jamais nuisible, quand on ne reçoit pas de rayons directs, et qu'il ne s'agit que de lumière diffuse, la seule qui convienne à l'œil, tandis que nos foyers de lumière artificielle, si pauvres comparativement, quant à leur intensité d'origine, peuvent, lorsqu'ils sont trop rapprochés ou mal placés, avoir une action funeste pour la vue, soit en raison de l'intensité croissante qui résulte de ce rapprochement, soit à cause de l'influence des rayons réfléchis et des rayons directs qui l'emportent ici sur les rayons de lumière diffuse.

Or, pour augmenter l'intensité de nos foyers d'éclairage, sans élever la dépense, nous les plaçons près, très près, trop près de nous. Ce n'est plus alors de la lumière diffuse qui nous éclaire, c'est de la lumière refléchie sur le papier, qui frappe nos yeux et les fatigue. Un lustre portant un très grand nombre de bougies, suspendu au plafond du cabinet de travail, verserait dans la pièce, une lumière infiniment plus abondante, bien mieux répartie, mais beaucoup moins nuisible pour les yeux que cette lampe de bureau, voisine de notre papier. C'est donc moins l'intensité du foyer que la qualité de la lumière qu'il faut considérer.

Laissant de côté, pour le moment, la question de viciation de l'air, que nous traitons plus loin, faut-il condamner certains combustibles d'éclairage, accusés par le vulgaire et même par beaucoup d'hygiénistes, de donner une lumière trop intense, ou spécialement fâcheuse pour la vue?

Est-il vrai que le pétrole donne une lumière trop vive, dont l'éclat et la blancheur fatiguent rapidement la vue?

Est-il démontré que la lumière du gaz soit dangereuse pour les yeux dans les conditions où on en use pour le travail du cabinet? Un bec unique donne-t-il un éclairage trop intense? Ceux qui accusent le gaz de ce défaut, ne songent-ils pas un peu trop aux lustres à gaz des magasins, théâtres, cafés,... dont

les dispositifs n'ont rien à voir avec le simple bec de gaz du cabinet de travail?

Les conseils partout répétés de masquer la flamme du gaz par des verres dépolis, des verres azurés ou de couleur jaune n'ont-ils pas leur origine dans la confusion que je signale? Pour moi, dans toutes les classes, les études, où l'on a appliqué ces palliatifs d'une lumière considérée comme excessive, j'ai toujours vu en réclamer la suppression pour cause d'insuffisance d'éclairage.

Est-il prouvé que les combustibles, tels que bougies, huiles végétales, d'un pouvoir éclairant moins intense, soient plus favorables à la vue; que les rayons jaunes qu'ils fournissent soient mieux acceptés par les milieux de l'œil[1]?

Est-il mieux établi que les rayons chimiques fournis par tel ou tel combustible d'éclairage aient une grande importance, quand il s'agit de l'éclairage si modeste du cabinet de travail?

Les défauts bien connus, et ici particulièrement intolérables, de la lumière électrique, telle que l'a-

1. Une expérience comparative a été faite dans un lycée de Paris, et semble avoir réduit à sa juste valeur l'influence nuisible pour la vue attribuée à l'éclairage par le gaz. En comparant entre elles deux périodes de trois années chacune (pendant la première, le gaz seul a été employé dans la salle d'étude; durant la seconde, on s'est servi uniquement de lampes à huile végétale), le résultat a été celui-ci : les ophthalmies ont été plus nombreuses pendant cette dernière période.

vaient fait connaître de premiers essais trop imparfaits, doivent-ils faire condamner absolument ce mode d'éclairage, pour le cabinet de travail, malgré les avantages dont nous allons parler un peu plus loin, et les perfectionnements dont il est susceptible ?

Il est certain que les bougies donnent une lumière presque toujours insuffisante, vacillante, et par conséquent tout à fait impropre à un travail de quelque durée.

La vivacité de la lumière du pétrole et du gaz, la blancheur de ces flammes ne deviennent un danger que si, — comme on le fait trop souvent, — on place les lampes à pétrole à la même distance du papier ou du livre, à laquelle on placerait une bougie ou une lampe à huile végétale.

La distance du foyer lumineux au papier — distance horizontale ou verticale, — devrait être calculée, suivant l'intensité de la lumière.

Avec une flamme fixe et non tremblotante, sans vibrations, — ce qui est essentiel et peut toujours être réalisé[1], sauf avec les bougies, — les dangers

1. On obtient cette fixité de la flamme du gaz au moyen d'un régulateur spécial adapté au compteur, soit mieux encore, par un petit appareil ajusté à chaque bec. Nous avons vu un régulateur de ce genre adapté à tous les becs de gaz de l'*École Monge*. Le gaz traverse une petite boîte dans laquelle un chapeau métallique, dont les bords plongent dans de la glycérine, se soulève plus ou moins, suivant la pression, règle le passage du gaz et sa consommation.

de l'éclairage pour la vue tiennent moins au combustible employé, qu'à l'usage presque toujours irrationnel que l'on en fait, et aux dispositifs dont on se sert.

La lecture, l'écriture, le travail trop prolongés, même à la lumière diffuse naturelle, fatiguent la vue, sans que l'on songe à accuser cette lumière. Faut-il s'étonner que ces abus de travail soient encore plus à craindre avec des foyers de lumière artificielle, si mal disposés, si rapprochés de nos livres, que nous ne recevons plus que des rayons réfléchis par des surfaces blanches?

Est-il étrange que la vue s'altère dans cette pièce où un point seul, le bureau, est vivement éclairé, tandis que tout le reste est dans une obscurité relative presque complète, où l'œil passe sans cesse, des teintes sombres de la pièce à l'éclat de la lumière réfléchie par un papier blanc?

La question est bien complexe, et il n'est pas si aisé de dégager et d'affirmer la part du mode d'éclairage, au milieu de causes si nombreuses : couleur du papier, caractères d'imprimerie trop petits, contraste entre la blancheur du papier et la couleur noire des caractères, etc., qui concourent à produire les altérations de la vue chez les hommes de cabinet.

Quant à l'intensité de la lumière, ce qui paraît le mieux démontré jusqu'ici, et ce qu'il convient peut-

être de se borner à affirmer : c'est que l'éclairage insuffisant est une cause d'exagération de la myopie[1].

Nous reconnaissons volontiers qu'un combustible d'éclairage est d'autant moins favorable qu'il est moins maniable, qu'il exige des dispositifs plus parfaits, une attention et des soins sur lesquels il est impossible de compter. Mais l'hygiène de la vue ne peut avoir la prétention de trancher seule ces questions. L'éclairage des pièces habitées est encore réalisé par des procédés barbares. Tant que nos appareils et nos combustibles d'éclairage continueront à concourir à la viciation des pièces habitées, un intérêt bien plus pressant dominera les considérations tirées de l'hygiène oculaire.

IX. — *Calcul de la viciation de l'air par les combustibles de l'éclairage. On s'éclaire encore comme le sauvage se chauffe.* — La viciation de l'air du cabinet de travail par l'éclairage artificiel varie également dans sa mesure, dans la rapidité avec laquelle elle se produit, dans ses dangers, suivant les différents appareils et combustibles dont on fait usage ; les causes principales d'altération de l'air du ca-

1. Nous ne parlons que d'aggravation de la myopie, parce que le cabinet de travail ne reçoit que des hommes adultes, et que la statistique (travaux du Dr Javal) prouve, qu'à quelques très rares exceptions près, la myopie est une maladie de l'enfance, qui peut s'exagérer plus tard, mais qui n'apparaît presque jamais pour la première fois chez l'adulte.

binet de travail éclairé par la lumière artificielle étant l'élévation excessive de la température, la diminution de l'oxygène, la production de gaz résultant de la combustion, la dissémination dans la pièce de produits odorants, de charbon divisé, d'une grande quantité de vapeur d'eau, etc.

Tout combustible brulé dans l'air du cabinet de travail en élève la température, consomme de l'oxygène, répand de l'acide carbonique, de la vapeur d'eau, du charbon divisé. La dose de la viciation augmentera avec l'imperfection des appareils, et le degré insuffisant de la combustion, avec la quantité de combustible brulé, avec la multiplicité et la nocuité des produits spéciaux, résultats de la combustion.

C'est fatal, puisque nous en sommes encore pour nos appareils d'éclairage, aux mêmes errements primitifs que représente, comme procédé de chauffage, le foyer placé au milieu d'une pièce à l'air de laquelle il emprunte l'oxygène nécessaire, et où il verse tous ses produits de combustion. A peine commence-t-on à réaliser pour de grands édifices (salles d'assemblées, théâtres), ou pour des constructions spéciales (wagons de chemin de fer, magasins) un éclairage plus rationnel. Mais, pour l'éclairage des pièces des habitations privées, et spécialement du cabinet de travail, on n'entrevoit encore aucune réforme sur ce point.

La simple bougie apporte à l'air où elle brûle son contingent de viciation, qui n'est pas sans importance.

Si, avec Péclet, on évalue à 11 grammes par heure la consommation d'une bougie, il faut, pour sa combustion, 0,m.c.322 d'air, dont un tiers de l'oxygène est brûlé. Ajoutons que la combustion imparfaite laisse dégager dans l'air du cabinet, de la fumée, du charbon divisé, des acides gras, qui provoquent la toux, irritent les yeux comme les bronches. Les progrès si évident que la bougie représente sur la chandelle fumeuse du temps passé ne peut faire omettre les inconvénients qu'elle offre encore.

Le pétrole élève notablement la température de la pièce où il brûle. Un kilogramme de pétrole, en brûlant, développe une chaleur représentée par le chiffre de 11,763 calories. En outre, il dégage des produits odorants, volatils, très désagréables, et très irritants, des carbures d'hydrogène, etc.

La chaleur développée par le gaz est un des graves inconvénients de ce combustible d'éclairage. Elle peut-être appréciée par les chiffres qui suivent :

Un bec de gaz consommant 158 litres par heure, élève 154 mètres cubes d'air de 0° à 100°. D'expériences faites pour évaluer la température produite par la flamme d'un bec de gaz, il est résulté qu'à un pied de distance de la flamme, le thermomètre s'est élevé de 2 degrés; à 6 pouces de distance, il a monté

de 6 degrés[1]. Enfin, on a calculé que 1 kilogramme de gaz d'éclairage fournit, par sa combustion, une quantité de chaleur égale à 10,269 calories.

Le gaz n'élève pas seulement la température des pièces habitées, il en vicie bientôt l'air. En effet, l'atmosphère d'une pièce éclairée au gaz est rapidement dépouillée d'une notable partie de son oxygène. Un bec de gaz, brûlant 158 litres de gaz par heure, absorbe 234 litres d'oxygène, dans le même temps.

Vivre habituellement dans un air pauvre en oxygène expose à la longue à un appauvrissement correspondant du sang, et à tous les troubles dépendant de l'anémie et d'une hématose imparfaite.

Si la pièce éclairée au gaz est bien close, si elle manque de ventilation, — ce qui est le cas le plus fréquent, — si on y a négligé les précautions élémentaires et encore insuffisantes de l'ordonnance du 31 mai 1842, *concernant les conduits et appareils d'éclairage par le gaz dans l'intérieur des habitations,* si le séjour est trop prolongé dans cette pièce, il vient un moment où la dose d'oxygène n'étant plus suffisante pour entretenir la vie, l'asphyxie est à craindre, de ce chef.

Mais la soustraction de l'oxygène n'est pas le seul danger à redouter. Dans cet air appauvri, chargé

1. Fleury, *Hygiène*, t. I.

de charbon non brûlé, l'oxygène est remplacé par des gaz plus ou moins toxiques : acide sulfureux, gaz ammoniac, oxyde de carbone, sulfure de carbone, acide sulfhydrique, etc.

L'hygiène générale proscrit l'éclairage du cabinet de travail par le gaz, brûlant à l'air libre, dans la pièce.

La viciation de l'air est beaucoup moins rapide et beaucoup moins grave avec l'éclairage à l'huile. La combustion de l'huile élève moins la température : tandis qu'un bec de gaz élève, en une heure, 154 mètres cubes d'air de 0° à 100°, une lampe à huile ne porte, dans le même temps, que 20 mètres cubes d'air à 100°. Tandis qu'en une heure un bec de gaz verse dans l'air d'une pièce plus de 125 litres d'acide carbonique, une bonne lampe à huile n'en donne que 15 litres environ.

Une lampe à huile, consommant 42 grammes par heure, exige, dans ce temps, 1 m. c. 266 d'air, soit le tiers de cette quantité d'oxygène. Nous sommes loin des 234 litres d'oxygène nécessaires, par heure, pour un bec de gaz !

Les produits de la combustion de l'huile sont moins dangereux. Une bonne lampe à huile, bien réglée, à courant d'air, réduit au minimum les produits de combustion incomplète : fumée, charbon, carbures, etc. Déjà plus maniable, l'éclairage à l'huile est donc encore, dans l'état d'imperfection de nos

moyens d'éclairage des pièces d'habitation, celui qui, avec un appareil convenable, altère le moins vite et le moins complètement l'atmosphère respirable.

Il y a quelques mois, on aurait pu citer, mais alors, à titre de curiosité seulement, l'éclairage par la lumière électrique, éclairage si favorable, *à priori*, en ce qu'il n'élève pas la température, et ne vicie pas l'air des pièces habitées; mais encore eut-il fallu se borner à en parler pour le cas plus ou moins improbable où cette lumière deviendrait divisible, maniable, égale, fixe, à bon marché, etc. Enfin, il eut fallu réserver toute appréciation pour le temps où ces conditions essentielles auraient été réalisées. Mais l'année 1882 a montré les progrès inespérés qu'a pu faire ce mode d'éclairage, et en particulier au point de vue de la distribution, de la division, et surtout de la fixité, indispensable pour le travail. Déjà, l'on éclaire non plus seulement des rues, mais des quartiers, des trains de chemin de fer, des bateaux à vapeur, des magasins, des théâtres, une gare entière (la gare de l'Ouest), à la lumière électrique. Tout cela, je le reconnais, n'est pas encore l'éclairage appliqué à un cabinet de travail; mais le temps est proche où des essais suffisamment étudiés et prolongés permettront à l'hygiène de se prononcer, non plus *à priori*, mais après expériences, sur un mode d'éclairage, qui ne peut manquer d'être excellent. quand il aura reçu les perfectionnements indispen-

sables qu'exige cette nouvelle et plus délicate application.

Pour terminer ce sujet, il reste une observation à faire :

Partant de ce principe que le travail de cabinet, pour n'avoir pas d'influence fâcheuse sur la santé, ne doit pas condamner à une attitude trop longtemps continuée, à la station assise indéfiniment prolongée, mais qu'il doit être entrecoupé, interrompu par la marche, par des allées et venues, constituant une très utile diversion physique, un temps d'arrêt, un repos, où l'esprit puise des forces nouvelles afin de se remettre à l'œuvre avec plus d'entrain, il nous paraît très avantageux que l'appareil d'éclairage permette le travail assis, et le travail debout, à la table Tronchin, par exemple, ou même la lecture en marchant dans le cabinet. Ces deux dernières conditions ne sont réalisables qu'avec une lumière tombant d'un point élevé.

La lampe à huile se prête à ces exigences. Elle peut être placée sur le bureau, pour le travail assis; dans une suspension ou sur des supports appliqués aux murs pour le travail à la table Tronchin, pour la lecture en marchant.

X. — *Parois, murs, papiers, tentures, rideaux, tapis du cabinet de travail. Influence de la couleur, de la porosité des surfaces.* — Il faut compléter ici, par quelques indications, ce qui a été dit plus haut, à

propos de l'éclairage du cabinet de travail. Le soin que l'on a pris d'éviter les reflets du dehors serait superflu si les murs, parois, papiers, tentures, tapisseries, tapis, meubles, pouvaient, par leur couleur très claire, former des surfaces propres à réfléchir les rayons lumineux venus de l'extérieur, ou émanés des appareils d'éclairage artificiel.

L'usage a presque consacré, pour le cabinet de travail spécialement disposé à cet effet, les tentures et papiers à fond vert, vulgairement regardés comme plus favorables pour la vue. Cette teinte a au moins l'avantage incontestable d'éviter les reflets. On se défiera toutefois des peintures, papiers, tentures, tapis de couleur verte ; on s'assurera que le vert de Schweinfurt, c'est-à-dire que l'arsenic n'entre point dans la matière colorante, car il est prouvé que non seulement les sels arsenicaux toxiques se détachent des papiers ou étoffes, sous forme de poussière, mais qu'ils peuvent se dégager, même sous la forme gazeuse, qui rend plus inévitable encore l'absorption de ces composés vénéneux.

Les papiers à teinte bleue ou chamois, un peu moins sombres et un peu moins tristes le soir, sont considérés par quelques auteurs, comme propres à rendre les mêmes services pour l'hygiène de la vue, On n'acceptera papiers et étoffes, qu'après avoir acquis la preuve qu'ils ne renferment aucun composé plombique ou arsénifère.

Enfin, dans une pièce très souvent et très longtemps habitée, soumise pendant de longues heures, chaque jour, aux émanations organiques, à la condensation de la vapeur d'eau provenant de l'évaporation pulmonaire et cutanée, il faudrait pouvoir, de temps en temps, laver à fond, lessiver, désinfecter, ou renouveler toute surface capable de s'imprégner de ces produits. Il faudrait remplacer les enduits poreux, les peintures à la colle des plafonds, par des peintures à l'huile et des vernis, que l'on pourrait laver chaque année. Les papiers chargés de colle, c'est-à-dire de matière organique, surtout ces papiers veloutés que recherche la mode, semblent de vraies éponges placées sur les parois des pièces habitées, pour y recevoir, et y condenser les miasmes. Il y a tout avantage à employer des papiers plus unis, moins beaux peut-être, moins coûteux, mais qui seront plus souvent renouvelés.

XI.—*Mobilier du cabinet de travail (siège, bureau, bibliothèque). Hauteur de la table et du siège. Distance; influence sur les attitudes et la myopie. Table à la Tronchin. La propreté, les poussières et les miasmes.* — Encore que nous n'ayons à étudier ici le mobilier du cabinet de travail qu'au point de vue de l'hygiène, il ne sera pas déplacé de recommander un mobilier simple, choisi dans toutes ses dispositions, en vue de l'utilité plus que de l'effet. D'ailleurs, la simplicité de sa construction et de ses dis-

positions, l'adoption des lignes droites, le soin d'éviter les sculptures, moulures et autres effets décoratifs, auront l'avantage de supprimer les nids à poussière, déjà trop nombreux dans une pièce souvent encombrée de livres et de papiers, qu'il est bien difficile, sinon impossible de remuer, et d'épousseter souvent. Or, dans un milieu habité un si grand nombre d'heures, en général si peu, si mal aéré, si rarement, si inefficacement ventilé, où bibliothèque, livres, papiers, casiers, tapis, rideaux, présentent déjà tant de surfaces propres à retenir les poussières, les miasmes humains, les débris organiques, tout doit être combiné pour atténuer, et non pour aggraver des conditions déjà si défavorables.

Il est important de ne pas encombrer de meubles inutiles une pièce souvent déjà trop exiguë, trop pleine de livres, de cartons, de dossiers, de papiers, au détriment du cubage d'air, et de l'espace où l'on peut se mouvoir, dès que l'on quitte la position assise.

On devrait se contenter dans le cabinet de travail des meubles les plus essentiels : tels que bibliothèque, bureau, sièges.

Les bibliothèques ouvertes en forme de casiers, à une seule rangée de livres en profondeur, sont plus favorables aux recherches, peut-être à la conservation des livres que les vitrines fermées, et en forme de meuble, surtout dans les rez-de-chaussée et les

cabinets de travail humides. Mais c'est une mine à poussière : bien peu d'auteurs, de savants, d'écrivains consentent à livrer ce trésor, leurs livres, à une main profane, pour les soins de propreté les plus indispensables, tant ils craignent qu'on n'y porte le désordre! Enfin, les livres s'étageant ainsi jusqu'au voisinage du plafond, un escabeau est nécessaire pour attendre les rayons élevés. Gymnastique favorable au penseur, dira-t-on. — D'accord; mais
7 c'est parfois une vraie fatigue, et bien souvent un danger.

En général, la bibliothèque, disposée en vitrine fermée, a un moins grand nombre de rayons superposés, et elle évite ces accumulations de poussière si défavorables à la propreté et à la salubrité du cabinet de travail.

La table et le siège servant pour le travail assis, sont les meubles les plus intéressants au point de vue qui nous occupe.

On sait avec quel soin, depuis quelques années, et en particulier depuis nos premiers travaux sur l'*hygiène scolaire*, on a étudié, en France, le mobilier de classe : la table et le siège de l'écolier. Le vieux mobilier de nos classes était détestable, soit. Mais dans les innombrables modèles qui ont été produits pour le remplacer, n'a-t-on pas poussé la recherche du bien jusqu'à la minutie, jusqu'au luxe, jusqu'à l'oubli de la condition réelle de ceux aux-

quels, six heures par jour, on inspire le dégoût du mobilier simple et modeste qu'ils retrouvent chez leurs parents? Et puis, tant de conditions, de recherches, de combinaisons sont-elles nécessaires pour s'asseoir devant une table de travail, pour y faire de bonne besogne, sans compromettre sa santé ? Nos pères n'y faisaient pas tant de façons : étaient-ils moins valides? Les pédagogues d'alors ne soupçonnaient pas à quelles interminables et oiseuses discussions peut conduire l'étude comparée de la *minùs*, de la *plus-distance* ou de la *distance nulle*[1]. Les écoliers n'avaient pas de sièges à dossiers, quelquefois pas de sièges du tout!

Nous avions demandé le nécessaire : on nous offre le superflu ; nous exigions que la table-banc d'école ne nuisît pas ; on veut qu'elle redresse des enfants mal

1. Ce langage scientifico-barbare a besoin d'un mot d'explication. Pour exprimer comment le siège se trouve placé par rapport à la table de classe, — soit par la disposition même du mobilier, dans la table fixée invariablement au banc, soit par la position prise par l'élève, quand le siège est mobile, on a admis les trois locutions suivantes, correspondant aux trois positions que le siège peut occuper par rapport à la table ou au bureau de travail. La distance est dite *nulle*, quand le bord antérieur du siège est sur la même verticale que le bord antérieur de la table; on dit qu'il y a *plus-distance*, quand il existe un intervalle plus ou moins grand entre la table et le banc; enfin, il y a *minùs-distance*, quand le siège est placé de façon à s'engager plus ou moins profondément sous la table. Tout homme travaillant à son bureau, fait donc, sans le savoir, de la *plus* et de la *minùs distance*. Quel que soit le mot, la chose n'est pas sans importance pour les attitudes et pour l'hygiène.

faits, et qu'elle devienne un véritable appareil orthopédique[1].

Cependant, l'esprit public est ainsi fait; ce superflu est déjà devenu le nécessaire : hier, à l'école primaire; demain dans les écoles normales, les écoles supérieures, les collèges et les lycées.

En dehors de ce courant, le mobilier du cabinet de travail est resté ce qu'il était il y a bien des années. On ne peut invoquer ici l'urgence de la réforme : le mobilier de bureau n'est pas aussi critiquable; et puis, ceux qui s'en servent ont achevé leur croissance, pris leur développement et, le plus souvent, dépassé l'âge où les déformations osseuses graves sont le plus à craindre. Enfin, les différences de taille, si communes et si frappantes qu'elles soient, n'ont plus l'importance qu'elles offrent chez les enfants des écoles.

1. Des combinaisons sans nombre, ingénieuses peut-être, mais souvent peu pratiques, introduites dans le mobilier de classe, ne suffisent même plus à calmer la *manie orthopédique* qui s'est emparée de quelques-uns de nos pédagogues modernes. Un instituteur nous a écrit pour nous demander notre avis sur l'emploi de lisières, au moyen desquelles il maintient les enfants quasi-suspendus à la table placée derrière, lisières qui obligent les élèves à se tenir droits pour écrire et pour lire!!! Où s'arrêtera-t-on sur ce chemin?

Cela, bien entendu, ne veut nullement dire que les qualités ou les défauts du mobilier de travail soient indifférents au point de vue de l'hygiène. On verra la preuve manifeste de leur influence au *Chap.* IV, § III, de la IIe partie.

On ne condamne ici que les exagérations et les fantaisies.

Cependant, est-ce à dire qu'il n'y ait pas, au point de vue de l'hygiène, d'améliorations à introduire dans l'ameublement du cabinet ou du bureau de travail, en dehors de toute exagération ? La vérité est que l'on se fait encore bien rarement un mobilier de cabinet pour soi. Si on choisit avec quelque soin l'essence de bois, — le chêne, le poirier noirci, par exemple, ont depuis quelque temps la vogue, — si on s'occupe des dimensions des meubles pour le local, combien peu se montrent exigeants jusqu'à vouloir que ce mobilier soit de la hauteur qui convient à leur taille. On s'en rapporte au fabricant pour suivre les mesures courantes, et les indications de la mode ou de l'usage.

Ce bureau sera placé pour le meilleur effet décoratif de la pièce : c'est le tapissier qui en décide; dût-il vous faire tourner le dos au jour, ou vous éclairer à droite.

Ce ne sera pas davantage pour obéir à une prescription hygiénique, à une règle intelligente et fondée, que l'on aura ou que l'on n'aura pas un pupitre sous la main, que l'on écrira pendant des heures sur une surface horizontale, ou sur un plan incliné de 15 à 18 degrés. Le hasard tranche la question plus souvent que l'expérience ou un examen sérieux.

La hauteur du siège, du fauteuil de bureau, la distance à laquelle, dans l'usage, on le placera, par

rapport à la table à écrire, tout cela ne sera pas déterminé avec plus de calcul, ni de précision.

On dit que Michel-Ange, après avoir peint les plafonds de la chapelle Sixtine, ne pouvait plus lire autrement qu'en tenant les objets élevés.

Voilà assurément un exemple des fâcheux effets d'une attitude défectueuse. Mais il s'agit là d'une position quelque peu exceptionnelle, même pour les artistes.

Combien l'on est plus frappé de voir des milliers d'hommes de cabinet ou de bureau se condamnant eux-mêmes, par leur faute, à des attitudes vicieuses pendant le travail : tenant la tête penchée sur la table, le bureau, le livre, le microscope, etc. !

Si les adultes ont moins à craindre les déviations et les déformations, ne compromettent-ils pas aussi le jeu des poumons ? ne limitent-ils pas l'ampleur des inspirations, la dose de l'air inspiré? n'entravent-ils pas la circulation? ne rendent-ils pas la digestion difficile ou impossible, par des attitudes de travail, si bien faites pour apporter le trouble dans toutes ces fonctions essentielles à la santé ?

Enfin, que de malaises, que de maladies, que d'infirmités même peuvent être déterminés par des attitudes vicieuses, prises pendant le travail ! Les exemples abondent, et pour n'en citer que deux, nous avons vu des *sciatiques* rebelles, n'ayant d'autre origine qu'une mauvaise attitude prolongée durant le tra-

vail assis; la *crampe des écrivains*, dont nous parlerons plus loin en détail[1], résulte également, bien souvent au moins, d'une position vicieuse gardée pendant que l'on écrit. Conformément à l'aphorisme d'Hippocrate : « *Naturam morborum curationes ostendunt* », nous avons pu juger, plus d'une fois, par l'efficacité du traitement appliqué, des causes indiscutables de la maladie, et fonder sur cette notion positive les bases rationnelles du traitement préventif ou curatif de cette affection.

Si on se tient mal, dans le cabinet de travail, pendant l'étude, je veux bien admettre que c'est quelquefois par la faute du mobilier : bureau trop bas, siège trop haut; mais combien plus souvent c'est par notre faute à nous, qui éloignons démesurément notre fauteuil de notre bureau, sauf à nous pencher sur le pupitre, comme des écoliers; nous nous couchons sur le bras gauche, pendant que nous écrivons, pendant que nous méditons, pour diminuer la distance qui nous sépare de notre table, condamnant, par là, notre poitrine à un affaissement qui y met à la gêne tous les organes essentiels; enfin, nos yeux doivent faire de continuels efforts d'accommodation, dont le premier et le moindre effet est, sinon la production, du moins l'aggravation de la myopie.

Il n'y a pas ici de mesures communes à prescrire.

1. IIe partie, chap. IV, § III.

Il n'y a pas d'adulte intelligent qui, son attention éveillée sur ce sujet, ne trouve la hauteur de siége qui lui convient le mieux, la hauteur de table qui lui permet de se tenir droit pendant le travail, pendant qu'il écrit, et qui soit en rapport avec la portée de sa vue. Chacun comprend, dès qu'il y réfléchit, que pour lire, il y a une inclinaison (45°) différente de celle qui est nécessaire pour écrire (15° à 18°).

Nous n'avons jamais conçu le fol espoir d'astreindre le penseur, l'auteur, l'écrivain à prendre une attitude mathématiquement déterminée et régulièrement observée. C'est déjà peut-être aller bien loin que de compter retenir l'attention sur ce point d'hygiène, qui a cependant une réelle importance.

Il est bon que le fauteuil de bureau ne soit pas assez confortable pour que l'on soit tenté de ne pas le quitter. La disposition hémorrhoïdaire, si commune chez les hommes de bureau doit, toutes les fois que cela sera possible, être combattue et par l'usage d'un siége plat, un peu dur, et surtout par l'habitude de se reposer de temps en temps de la station assise, en changeant de place, d'attitude; quelques instants de marche dans le cabinet reposent à la fois l'esprit et le corps.

Mais la marche ne permet plus que la méditation ou la lecture; et parfois la besogne à expédier, les feuillets à remplir, la copie à fournir, les signatures

à donner à une heure déterminée, ne permettent pas que l'on quitte la plume.

Un pupitre élevé, une table Tronchin, sur lesquels on peut écrire debout, forment une excellente addition au mobilier du cabinet de travail; on obtient ainsi la variété des attitudes, même quand l'uniformité du travail s'impose.

Je dis : *variétés d'attitudes;* en effet, j'ai connu des écrivains qui, exagérant l'excellent conseil de faire usage de la table *Tronchin*, avaient, pour ainsi dire, remplacé leur bureau par ce meuble, en ce sens qu'ils n'écrivaient plus jamais que debout. J'en sais qui ont payé cette pratique abusive par des varices fort gênantes des membres inférieurs : pour éviter un mal, ils en avaient créé un autre. La prescription avait été mal suivie, ou peut-être mal faite; le danger d'une attitude trop longtemps continuée a pour remède, non pas une autre attitude également constante, mais la variété des attitudes : il faut donc faire alterner le travail au bureau ou travail assis, et le travail à la table *Tronchin* ou travail debout!

L'hygiène, et ce qu'on appelle le *confortable*, sont loin d'être synonymes.

Le cabinet garni de grands rideaux, le plancher couvert de tapis, constituent des dispositions que le confortable approuve, mais que l'hygiène accepte avec moins de faveur. Toutes ces étoffes de laine qui ne sont que fort rarement enlevées, nettoyées à fond,

sont des réceptacles de poussières, d'odeurs suspectes, de miasmes, qu'il faudrait pouvoir bannir du cabinet de travail. Des tapis mobiles, soit; on peut les enlever, les secouer, les battre chaque jour. Des rideaux de lin, de toile, de *cretonne*, passe encore; cela se blanchit comme du linge ordinaire. Mais tout ce qui est là, à demeure, et ne peut être lavé, désinfecté à fond, il faut y renoncer.

S'il n'est pas mathématiquement prouvé que le miasme capable d'entretenir, de développer, de reproduire, de transmettre des maladies, soit toujours, et dans tous les cas, l'accompagnement obligé des odeurs fétides, des poussières et des débris organiques, il y a trop de raisons d'être en défiance, et même déjà trop de faits positifs et d'observations concluantes, pour que l'on hésite à prendre dans le cabinet de travail les précautions élémentaires, impérieusement exigées par la propreté, avant d'être recommandées par l'hygiène.

CHAPITRE IV

INFLUENCE DE QUELQUES AUTRES MILIEUX SUR L'HYGIÈNE DES PROFESSIONS INTELLECTUELLES.

Exemples de ces milieux ou ateliers professionnels, et des conditions antihygiéniques qu'ils créent pour les avocats, magistrats, médecins, orateurs de la tribune, de la chaire, professeurs, architectes, acteurs,etc. — Une étude d'hygiène professionnelle à faire.

On est loin d'avoir tout dit sur les milieux où se passe la vie de l'homme des professions intellectuelles, quand on a étudié le cabinet et le bureau de travail. Si, pour quelques écrivains, littérateurs, savants, c'est là l'unique atelier professionnel, dans la très grande majorité des professions intellectuelles, il n'en est plus de même, et se borner à régler l'hygiène du cabinet de travail serait n'avoir prévu que la moitié des influences auxquelles sont exposés les travailleurs de la pensée.

Quelques exemples suffiront à le prouver.

Un très grand nombre d'hommes livrés aux travaux intellectuels ont, en dehors du cabinet de travail, un autre milieu où leur profession les appelle chaque jour : ils accomplissent une première partie de leur tâche dans le cabinet de travail, la seconde

dans un autre lieu et dans des conditions toutes différentes. C'est justice de dire que ces nouveaux milieux, ces nouvelles conditions ne sont pas plus hygiéniquement disposés ou combinés que le cabinet de travail lui-même.

L'avocat prépare ses causes dans son cabinet; il les plaide dans une salle d'un tribunal : autre milieu.

Le magistrat étudie les affaires, consulte ses dossiers dans son cabinet; il interroge, il juge, il requiert à l'audience : nouveau milieu.

Le médecin, professeur, chercheur, savant, travaille, écrit, prépare ses leçons, compose ses ouvrages, prolonge ses veilles dans son cabinet; praticien, il y donne ses consultations; les matinées se passent dans les hôpitaux, ou dans les chambres des malades, milieux bien différents du cabinet de travail et encore moins salubres.

L'auteur dramatique prépare, fait son plan, compose, rédige sa pièce dans son cabinet; mais la vraie rédaction, la rédaction définitive, il ne la fait souvent qu'au théâtre, après l'épreuve des répétitions, dans ce milieu dont le public du soir soupçonne si peu l'aspect réel, et les propriétés antihygiéniques. De même, l'artiste, chargé de l'interprétation, étudie ses rôles dans son cabinet; il les répète, il les joue dans une salle de théâtre; il passe la moitié de sa vie dans ce nouveau milieu.

L'orateur de la chaire prépare ses sermons, ses panégyriques, ses oraisons funèbres dans son cabinet; il les prononce dans la chaire d'une église de ville, souvent trop chauffée, ou d'une vieille cathédrale humide et glacée.

C'est dans son cabinet de travail que l'orateur de la tribune a travaillé le fond et préparé la forme des discours qu'il prononcera devant une assemblée parlementaire, dans un milieu où, députés, sénateurs, public, sont réunis, agglomérés jusqu'à l'encombrement, où l'air est raréfié et surchauffé.

Ce professeur, qui se livre le soir à la méditation, à la préparation de ses leçons, dans le silence du cabinet, parlera demain dans un amphithéâtre, au milieu d'un auditoire plus ou moins nombreux.

L'architecte médite, trace ses plans dans son cabinet. Il en surveille l'exécution dans un milieu des plus antihygiéniques, la maison en voie de construction, ouverte à tous les vents, humide et froide comme ces pierres sorties il y a quelques jours de la carrière.

Quelle succession de milieux différents, présentant chacun des conditions hygiéniques défavorables, et dont les influences peuvent dominer, dépasser, rarement contre-balancer celles du cabinet de travail!

Pour l'hygiène de ces professions, si important que soit le cabinet de travail, on le voit, il n'est pas

tout, et il faut faire la part d'influence de ce nou veaux milieux.

Salle de tribunal, hôpital, chambres de maladess théâtres, salles de concert, églises, assemblées législatives, classes, amphithéâtres, etc., sont loin d'être des milieux salubres.

Est-ce un milieu salubre que ces salles d'audience de nos tribunaux, où sont entassés tous ceux qu'y appellent les affaires, et tous ceux qui viennent s'y reposer, s'y chauffer, s'y distraire d'une distraction malsaine? Le lieu est public; sans doute, un certain monde en profite; mais les hommes du palais, les juges, magistrats, avocats, huissiers, obligés par devoir, par profession, d'habiter plus ou moins longtemps. ces salles d'audience, y respirent un air appauvri, vicié, corrompu par des odeurs repoussantes. C'est là l'atelier de travail où il faut passer une bonne partie de ses journées. C'est dans cette atmosphère et dans ces conditions qu'il faut être savant, faire preuve d'une grande mémoire, avoir raison, si l'adversaire le veut bien, et montrer de l'esprit, si l'on peut ?

Que dire de cet hôpital où le médecin passe, pour soigner les autres, pour s'instruire lui-même, ou pour instruire ses futurs confrères, de longues heures, auprès du lit des malades, penché sur leurs plaies, dans ce foyer de miasmes contagieux, pestilentiels ?

Voilà un atelier de travail que l'on s'efforce tous

les jours de rendre moins malsain, à mesure que l'hygiène nosocomiale se perfectionne; mais il y a une limite de salubrité que l'on ne dépassera pas; le malade restera le malade, la contagion est de l'essence de certaines maladies, et qui est obligé de vivre en contact avec malades et maladies sait à quoi il s'expose... Et la salle d'autopsie! et les dangers de toute nature des longues et minutieuses investigations que le médecin y poursuit!

L'atelier de travail de l'auteur, de l'artiste dramatique est-il meilleur que ce dernier? Plus gai? Il l'est peut-être le soir, aux lumières, quand la foule le remplit. Mais, le jour, pendant les répétitions, dans la solitude et l'obscurité!

Est-il au moins plus salubre, ce théâtre où jamais un rayon de soleil ne pénètre? Le jour, pendant le travail des répétitions, auteurs et artistes vivent là, dans un lieu obscur, humide, froid, une véritable cave avec des courants d'air glacial, venant du sous-sol ou du cintre.

La nuit, la salle représente une étuve surchauffée dont l'air est vicié par la respiration d'un nombre trop considérable de personnes agglomérées, superposées, juxtaposées dans un espace trop étroit, vicié par les produits de combustion des lampes, des lustres, et par les gaz sortis des calorifères, sans qu'une ventilation, toujours insuffisante, tempère les dangers d'un tel milieu. En avant du

rideau, cette température brûlante, et cet air vicié, en arrière, le froid et l'humidité d'un sous-sol. La scène, point de rencontre de ces deux températures extrêmes, de ces climats opposés, est l'atelier où doivent *travailler* les artistes, obligés de paraître dans des costumes parfois bien mal appropriés aux exigences d'un milieu où un bon manteau serait souvent plus de saison.

Ces milieux n'ont été jusqu'ici étudiés par les hygiénistes qu'au point de vue de l'hygiène publique, au point de vue de l'auditoire, et en tant que lieux de réunion, d'assemblée. On n'a pas encore recherché la part d'influence qu'ils peuvent avoir sur la santé de ceux que leur profession oblige à y vivre, qui y viennent dans des conditions si différentes du public, et y figurent comme en un nouvel atelier de travail intellectuel.

CHAPITRE V

LE CABINET DE TRAVAIL, LE BUREAU, DANS LES ADMINISTRATIONS.

Dangers des transformations, appropriations et installations dites provisoires. Locaux sans air, sans lumière; encombrement, entassement des employés. Luxe des façades. Système *alvéolaire* appliqué aux bureaux. Résistance des administrations et des architectes aux réformes exigées par l'hygiène.

Si, dans les habitations particulières, le cabinet de travail répond en général si peu aux exigences les plus élémentaires de l'hygiène, est-il mieux disposé dans les administrations publiques? A peine est-il besoin de signaler les conditions défectueuses qu'il présente, toutes les fois que les bureaux d'un ministère, d'une administration, d'une compagnie financière, d'une œuvre de bienfaisance ou de charité, d'une société quelconque se sont établis dans des maisons, dans des appartements accidentellement adaptés à l'un de ces nouveaux services. Et ces transformations ne sont pas rares!

C'est alors que l'on trouve des bureaux installés dans des pièces sans hauteur, sans espace, sans lumière, sans air, dans des entresols donnant sur des cours sombres, où l'on ne reçoit que des rayons ré-

fléchis par les murs opposés, par les vis-à-vis. Dans ces transformations destinées à n'être que provisoires, mais qui sont, en réalité, d'une durée indéfinie, nul souci, bien entendu, de l'exposition, des questions de voisinage. A plus forte raison, rien n'a été disposé pour assurer l'aération, la ventilation. Le problème était de réunir le plus de bureaux possible dans un espace donné. Si les locaux sont insuffisants pour le nombre des services, on divise par des cloisons des pièces déjà trop étroites. La place fait-elle encore défaut ? on jette des planchers qui coupent en deux les appartements dans le sens de la hauteur. On obtient enfin le nombre de bureaux nécessaires. Ne demandez pas davantage à l'architecte. Il n'était pas chargé de faire de l'hygiène, de la salubrité ; ce n'est point son affaire. Il avait à trouver le moyen de caser tout un monde dans une maison, dont les dimensions n'avaient pas été calculées pour cet envahissement. A force de serrer les uns, de superposer les autres, d'empiler ceux-ci, de rogner sur la place de ceux-là, il a réussi à réaliser ce prodige : mettre cent, deux cents, trois cents personnes, là où il n'en pourrait tenir que la moitié, le tiers, le quart, dans des conditions passables. Il s'est tiré à son honneur de cette difficulté, mais cela n'a rien à voir avec l'hygiène. C'est un mal nécessaire, ce sont des conditions forcées, c'est une mesure transitoire ! Combien avons-nous vu de services de l'État, dans les capi-

tales ou dans les villes de province, ainsi relégués dans des constructions insuffisantes, défectueuses, en attendant une installation meilleure... qui ne vient jamais !

Plaignons les pauvres victimes entassées dans cette géhenne. Elles ont au moins, pour se consoler, l'espérance, fût-elle illusoire, d'en sortir bientôt, avant d'en avoir trop souffert[1].

Depuis un certain nombre d'années, il est juste de le reconnaître, on a construit d'immenses et de splendides bâtiments, pour les bureaux des grandes administrations de l'État ou des grandes compagnies. Malheureusement les façades et l'ornementation extérieure ont souvent absorbé toute l'attention de l'architecte, et... la majeure partie des fonds ; ou,

1. Il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher de ces types de locaux destinés au travail en commun, les salles où travaillaient les copistes du moyen âge, dans les monastères. Il y avait, dans chaque monastère, une grande bibliothèque (*armarium*), et une salle spéciale (*scriptorium*), celle-ci consacrée au travail des copistes, qui écrivaient assis, et soumis à un rigoureux silence. Ailleurs, la règle, plus sévère, avait prescrit des dispositions destinées à assurer le recueillement absolu, nécessaire pour prévenir les fautes qui eussent bientôt défiguré de précieux manuscrits. La salle, vaste et très élevée, était divisée par des cloisons en de nombreuses cellules : chaque copiste avait la sienne. Parfois, outre la salle des copistes, il y avait une autre pièce réservée pour une section de moines plus instruits chargés de corriger, de reviser les travaux des copistes. Ainsi furent faits ces admirables manuscrits du moyen âge, dont on voit, encore de si beaux types dans nos bibliothèques. *Antiq. Consuet. Mon. Clun;* Cucherat, *Cluny au* XI° *siècle;* Bourassé, *Abbayes et monastères*.

ce qui ne vaut pas mieux, les exigences de l'effet décoratif ont réduit des appartements admirables, par l'extérieur, à ne renfermer que d'inhabitables bureaux. Sauf quelques belles pièces bien disposées pour la direction, ou l'usage du public, on ne trouve que des couloirs obscurs, qu'il faut éclairer au gaz tout le jour, sur lesquels donnent ces alvéoles mille fois trop étroites, appelées bureaux, où l'air, la place, et la lumière font défaut trop souvent. Nul ne se plaindrait que l'administration y eût apporté parfois un luxe fort inutile, si le souci de l'hygiène s'y traduisait par des améliorations bien autrement importantes.

Ici, pourtant, on trouverait pour introduire ces réformes, des conditions peut-être plus favorables que dans le cabinet de travail des habitations particulières.

Disposée pour l'usage de bureaux, la construction a dû être étudiée, orientée, distribuée, éclairée en vue de ce but spécial. Les services de l'éclairage, du chauffage, de l'aération, de la ventilation ne sont plus laissés à l'initiative, disons mieux, à la fantaisie, à l'incurie du travailleur. Tout cela est réglementé en grand, surveillé, inspecté, et par conséquent, on peut, on doit espérer que ces services s'accomplissent avec plus de régularité. Les heures de travail sont fixées. Quand les employés quittent les bureaux, la ventilation, le nettoyage, la désin-

fection, s'il y a lieu, peuvent être exécutés sans qu'aucune volonté s'y oppose, sans que l'intervention de l'employé retarde l'application de ces mesures réglementaires.

Mais, dans les dispositions à adopter pour l'arrangement et l'entretien du cabinet de travail, et du bureau de l'employé, comment espérer que l'hygiène soit consultée ou appliquée tant que la fantaisie de nos architectes remplacera une science qui ne leur est encore que très exceptionnellement enseignée, tant que les administrations ne verront, dans l'hygiène, que les dépenses ou les mesures vexatoires qu'elle leur impose, tant que le public lui-même, savant ou employé, propriétaire ou locataire, restera indifférent, par ignorance, aux conditions indispensables pour assurer la conservation de la santé?

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE DANS LE CABINET DE TRAVAIL

CHAPITRE PREMIER

PRÉJUGÉS ET RÉALITÉS

I. Les professions intellectuelles réservées aux faibles. — II. Morbidité et mortalité dans ces professions, quand il y a excès de travail. — III. Catégories à établir entre les différentes professions intellectuelles, au point de vue de l'hygiène. Professions à sédentarité absolue, à sédentarité tempérée.— IV. Les écrivains d'autrefois. Les auteurs modernes. On écrit *avec son sang*. Un auteur trop vigoureux : un drame *charpenté* et écrit en huit jours.

Si incontestable que soit, pour l'hygiène du travail intellectuel, l'influence du milieu où s'exerce la profession, elle ne saurait à elle seule constituer tout le sujet de cette étude. Dans la maison la plus hygiéniquement disposée, la plus salubre, on peut diriger sa vie de la manière la plus contraire à l'hygiène, et perdre par conséquent le bénéfice que l'on tient du local. Enfin, nos mœurs modernes, nos goûts, la mode, ou des nécessités qui s'imposent plus brutalement encore, nous font changer si souvent

de milieu, d'habitation, que pour établir l'hygiène des professions intellectuelles, il faut, une juste part faite au milieu, au cabinet ou au bureau de travail, compléter l'étude des conditions à rechercher dans cet atelier de travail, quel qu'il soit, par l'examen de la vie que l'on y subit, ou que l'on s'y fait.

I. — *Les professions intellectuelles réservées aux faibles.* — La vie dans le cabinet de travail est plus rude qu'on n'est disposé à le croire, même à ne la juger que dans les conditions communes, et en laissant de côté les excès de travail et les abus qu'on peut en faire.

Le public, lui, n'en juge pas ainsi.

Un préjugé vulgaire veut que, dans une famille, l'enfant débile, délicat, malingre, jugé incapable d'un rude métier, soit réservé pour le travail de plume, le travail de cabinet. Il a le choix, suivant ses aptitudes intellectuelles, et ses ressources pécuniaires, entre diverses professions, depuis celle d'employé, de commis, de greffier, jusqu'aux professions libérales, voire même celles d'artiste ou de savant, s'il peut prétendre aussi haut. Dans une sphère plus modeste, on voit encore, dans nos campagnes, les parents réserver pour les fonctions d'instituteur, comme pour un idéal de fonctions sans grandes fatigues, et de vie facile, ceux de leurs enfants qui n'ont pas la force, l'énergie suffisante, soit pour manier la houe, soit pour conduire la

charrue. Il en est de même à la ville. On y réserve pour l'enseignement, ou pour une place d'employé, l'enfant qui paraît incapable d'exercer un métier de force. Médecin de l'école normale, médecin pendant de longues années des écoles de la ville de Paris, nous avons pu juger à quels mécomptes conduit ce préjugé. Les hygiénistes sont amenés, par expérience, à prendre le contre pied de l'opinion populaire, et de fait, ils renvoient ou voudraient souvent pouvoir renvoyer aux champs, ou aux ateliers manuels, comme à un repos relatif, et à un genre de vie plus favorable à la santé, bon nombre de ces enfants, natures délicates, fourvoyées dans le rude apprentissage des professions intellectuelles, cloîtrées dans les étroites limites de la classe, du cabinet ou du bureau de travail, condamnées à s'y étioler, et à y subir toutes les conséquences de l'anémie si commune dans la vie sédentaire.

Sans doute, dans les professions intellectuelles, comme dans les professions manuelles, il y a des ouvriers qui ne travaillent qu'à leur aise; et à côté de ceux qui s'imposent un rude labeur, *à la tâche*, labeur au-dessus de leurs forces, combien ne travaillent *qu'à la journée!* Il est vrai que ceux mêmes qui se mesurent aussi prudemment la dose, n'en subissent pas moins les influences du milieu.

II. — *Morbidité et mortalité dans les professions intellectuelles, quand il y a excès de travail.* —

Mais la concurrence[1], le besoin stimulent les plus prudents, entraînent les moins actifs. On entre mollement, peut-être, dans la carrière; on subit, dès l'école, dès le lycée, dès les premiers concours, dès les premiers grades, cet excitant qui nous fera nous imposer, demain, dans le cabinet ou le bureau de travail, une vie beaucoup plus dure et souvent infiniment moins hygiénique que celle du manœuvre.

Alors, mais seulement alors, il devient vrai de dire que « la lame use le fourreau », parce que ce n'est plus de l'usage, c'est de l'abus des facultés intellectuelles qu'il s'agit.

Bien réglé, le travail intellectuel, par les bienfaits qu'il assure : l'élévation des pensées, la paix intérieure, le calme, la régularité si favorables à l'accomplissement des fonctions organiques, étendrait en faveur du lettré, du savant, la durée moyenne de la vie.

Mais l'abus change toutes ces conditions. Il ajoute aux éventualités communes, mille chances nouvelles de voir l'organisme atteint, compromis. La liste est bien longue des maladies *attribuables à l'abus* de la vie sédentaire dans le cabinet de travail. On ne peut méconnaitre, au moins, que beaucoup d'af-

1. Où ne se trouve-t-elle pas aujourd'hui, en haut comme en bas de l'échelle? Ne citons qu'un exemple, qu'une école. En 1879, on voit 1,100 candidats à l'École polytechnique, alors que le nombre des admissions est limité à deux cents,

fections se manifestent, avec une notable fréquence, chez les hommes ayant abusé de leurs forces dans les professions intellectuelles.

Ces maladies semblent n'épargner aucun système, aucun appareil :

Le système nerveux d'abord : — le nervosisme, la surexcitation nerveuse sous toutes ses formes (c'est le *genus irritabile vatum*, généralisé), les névralgies de toutes sortes et de tous les organes ; les maladies du cerveau, l'organe particulièrement surmené : congestions, hémorrhagies, encéphalites ;

Le système musculaire directement atteint, par suite de l'inaction où on le tient : — affaiblissement ; ou indirectement frappé de parésies, paralysies, contractures, tremblements ;

L'appareil digestif : — l'apepsie, la dyspepsie, les gastralgies, la constipation ; les calculs biliaires ;

L'appareil circulatoire : — l'état graisseux ou crétacé des vaisseaux, les congestions, les hémorrhagies, la stagnation veineuse, les hémorrhoïdes ;

L'appareil respiratoire : — le catarrhe par suppression des fonctions de la peau, l'hématose imparfaite par oxygénation insuffisante, et la réduction au minimum de la fonction ;

L'appareil de la fonction urinaire : — la rétention d'urine, le catarrhe de vessie, la gravelle, la pierre, la néphrite, l'albuminurie ;

L'appareil de la vision : — de nombreuses affec-

tions de l'œil, parmi lesquelles la myopie avec les lésions qu'elle suppose ou qu'elle entraîne ;

L'appareil tégumentaire : — l'inactivité de la peau et ses résultats sur les muqueuses pulmonaire, rénale, etc.

Il faudrait ajouter toutes les conséquences prochaines ou éloignées d'une nutrition imparfaite, suite d'une réparation insuffisante, d'une assimilation en défaut, ou d'un excès de matériaux, qu'une combustion ou une élimination incomplètes laissent dans l'organisme sous forme de graisse ou de produits de transformation : — anémie, lymphatisme, phthisie, goutte, diabète, albuminurie, urémie.

Mais, nous le répétons, ces maux ne résultent que de l'abus, de l'excès du travail intellectuel, et c'est bien certainement à cet abus que les professions intellectuelles doivent d'être placées si défavorablement, — celle des théologiens exceptée, — dans la statistique de longévité de Casper [1], toutes réserves faites sur la valeur de ces données statistiques si générales, si vagues et par conséquent si peu concluantes.

Le tableau qui suit, donne, par catégories de professions, le nombre de personnes sur 100, ayant atteint leur soixante-dixième année :

1. Casper, *Durée probable de la vie de l'homme* (*Ann. d'Hygiène*, 1838, t. XIX, p. 231).

Professions.	Nombres proportionnels.
Théologiens	42
Agriculteurs et employés forestiers	40
Employés supérieurs	35
Commerçants et manufacturiers	35
Soldats	32
Commis	32
Employés subalternes	32
Avocats	29
Artistes	28
Professeurs	27
Médecins	24

Devant les dangers si nombreux, si variés que peut entraîner l'*abus* du travail intellectuel, il n'est pas déplacé de parler d'hygiène à tous ceux dont la vie se passe en grande partie dans le cabinet de travail : la limite où commence l'abus est si mal tranchée; elle varie notamment avec les forces et d'autres conditions individuelles!

La vie dans le cabinet ou le bureau de travail s'impose pour presque toutes les professions intellectuelles. Avocats, médecins, magistrats, notaires, avoués, professeurs, hommes de lettres, savants, écrivains, auteurs, hauts fonctionnaires, chefs de cabinet, directeurs de services dans les grandes administrations publiques ou privées, journalistes, artistes, architectes, ingénieurs, candidats aux examens, aux concours, instituteurs, employés de bureaux de tous grades, comptables, etc., tous sont astreints à

un séjour plus ou moins prolongé dans le cabinet ou le bureau de travail, et soumis, dans une mesure très variable, aux inconvénients de ce genre de vie.

III. — *Catégories à établir. Professions à sédentarité absolue, à sédentarité tempérée :* Il y aurait, on le comprend, plus d'une catégorie à établir entre ces diverses professions, en ce qui touche la vie dans le cabinet de travail, et son influence sur la santé. Ainsi, pour les avocats plaidants, les médecins praticiens, les architectes, le travail de cabinet ne représente qu'une fraction plus ou moins importante de la journée ; pour eux, la *sédentarité* n'est pas complète ; elle est tempérée, atténuée par le mouvement des affaires, par la vie au dehors, le soin de la clientèle, les allées et venues au Palais, chez les malades ; la vie de bureau est forcément interrompue par l'exercice des autres devoirs professionnels, qui représente ainsi une très heureuse et très utile diversion.

La vie de l'employé a, en général, le bénéfice des heures réglées, fixes, et d'un travail où la mesure n'est qu'exceptionnellement dépassée. En outre, la plupart des employés se logent, instinctivement, par expérience, ou par nécessité, assez loin du lieu où ils travaillent, s'astreignant ainsi, matin et soir, à un exercice physique, qui atténue ou annule, dans de certaines limites, les inconvénients d'une vie sédentaire.

La vie dans le cabinet de travail est plus rude, plus

difficilement conciliable avec les exigences de l'hygiène, pour l'avocat consultant, le magistrat, le professeur, pour les savants, les hommes de lettres, les auteurs, les écrivains, les journalistes, etc., pour tous ceux, en un mot, dont le travail, non délimité dans sa mesure et sa durée par une formule imposée, ou un cadre tout tracé, échappe à toute réglementation, et semble destiné à subir, sans trève ni merci, le joug brutal des exigences professionnelles.

IV. — *Écrivains d'autrefois et auteurs modernes. On écrit aujourd'hui avec son sang.* — Sainte-Beuve a bien compris ce caractère de la vie du travailleur intellectuel dans les temps modernes. Traçant le portrait de Balzac, il dit : « M. de Balzac avait le corps d'un athlète et le feu d'un artiste épris de la gloire; il ne lui fallut pas moins pour suffire à sa tâche immense. Ce n'est que de nos jours qu'on a vu de ces organisations énergiques et herculéennes se mettre en quelque sorte *en demeure* de tirer d'elles-mêmes tout ce qu'elles pourraient produire et tenir, durant vingt ans, la rude gageure. Quand on lit Voltaire, Racine, Montesquieu, on n'a pas trop l'idée de se demander s'ils étaient ou non robustes de corps et puissants d'organisation physique. Buffon était un athlète, mais son style ne le dit pas. Les écrivains de ces âges plus ou moins classiques n'écrivaient qu'avec leur pensée, avec la partie supérieure et tout intellectuelle, avec l'essence de leur

être. Aujourd'hui, par l'immense travail que l'écrivain s'impose et que la société lui impose à courte échéance, par suite de la nécessité où il est de frapper vite et fort, il n'a pas le temps d'être si platonique ni si délicat. La personne de l'écrivain, son organisation tout entière s'engage et s'accuse elle-même jusque dans ses œuvres; *il ne les écrit pas seulement avec sa pure pensée; mais avec son sang et ses muscles*[1]. »

On ne saurait mieux dire, ni rendre avec plus de vérité, et en traits plus exacts et plus frappants, la rude tâche qui s'impose aujourd'hui à certains travailleurs de la pensée.

Encore, s'ils y étaient préparés, ou s'ils savaient diriger leur vie, au milieu de ces pénibles labeurs!

Mais, d'une part, qui songe à consulter ses forces, au moment de choisir une carrière? Qui fait entrer cette considération en ligne de compte, à cette heure importante de la vie?

D'autre part, et pour beaucoup de raisons, les hommes livrés aux travaux de l'intelligence, loin d'être choisis parmi les plus robustes, sont, en général, à leur entrée dans la carrière, des sujets plus ou moins délicats. La vie sédentaire, le travail intellectuel, la suppression presque absolue de tout exercice physique, l'inactivité musculaire, le régime étiolant

1. Sainte Beuve, *Causeries du lundi.* t. II, p. 442. *M. de Balzac*.

et *anémiant* du cabinet et de la vie de travail, exagèrent encore cette disposition et cette faiblesse. Un jour vient où il faut, avant l'heure, se résigner à ne plus continuer sa profession, si ce n'est en valétudinaire, ou à briser tout à fait sa carrière pour raison de santé.

V. — *Un auteur trop vigoureux. Un drame charpenté et écrit en huit jours.*— Quand le hasard fait que l'homme de lettres se trouve être doué d'une constitution vigoureuse, c'est une coïncidence dont il ne faut pas tirer un argument pour ceux qui ne sont pas aussi favorisés. Encore, ceux-là même qui devraient trouver, dans leurs aptitudes organiques, d'exceptionnels avantages, compromettent-ils souvent ces dons si heureux par l'abus qu'ils font de leurs forces.

Alexandre Dumas père n'usait que trop de sa vigueur physique pour faire des tours de force intellectuels. Ne disait-il pas avoir écrit les cinq actes de *Christine* en quelques heures? Et ce drame de *Napoléon*, promis depuis si longtemps à un directeur de théâtre, ne rapporte-t-il pas plaisamment l'avoir, bon gré malgré, écrit en huit jours!

Harel, impatienté d'attendre en vain le manuscrit, s'empare de l'auteur, et le met sous clef, une nuit, après une représentation suivie d'un souper; la prison d'ailleurs était une chambre excellente, où tout avait été prévu pour que Dumas s'y trouvât bien

à l'aise : « Deux bougies brûlaient sur une table chargée de livres de toutes les dimensions, de plumes de toutes sortes. Un excellent lit, dont la couverture était faite, resplendissait dans l'ombre, sous le contraste de ses draps blancs et de son édredon pourpre. Il y avait, sur la descente de lit en peau d'ours, des pantoufles toutes préparées. D'un côté de la cheminée était une causeuse de velours; de l'autre côté, un grand fauteuil en tapisserie.

— Tiens, dis-je, voici une bonne chambre, bien confortable : on doit bien y dormir et bien y travailler.

— Ah! dit Harel, ma foi! je suis enchanté qu'elle vous plaise.

— Pourquoi cela?

— Parce que c'est la vôtre.

— Comment, la mienne?

— Oui... Et, comme vous n'en sortirez pas que vous n'ayez fait mon *Napoléon*, il faut que vous vous trouviez bien pour ne pas être de trop mauvaise humeur pendant votre emprisonnement.

« Le même soir, ou plutôt le même matin, je me mis au travail... Dès le lendemain, j'écrivais. Au fur et à mesure que les tableaux étaient faits, Harel les donnait à copier à Verteuil.

« Au bout de huit jours, le drame était achevé; il se composait de vingt-quatre tableaux, et comportait neuf mille lignes.

« C'était trois fois la corpulence d'un drame ordinaire, cinq fois la longueur d'*Iphigénie*, six fois celle de *Mérope*.

« Le neuvième jour, la pièce était copiée. Verteuil, en se faisant aider de deux personnes, avait mis à la copier un jour de plus que moi à l'écrire[1]. »

Quelques réserves que commande ce récit, voilà ce qu'il advient d'être trop fort! Le labeur régulier est remplacé par de violents accès de travail fébrile, forcé. A ces hommes exceptionnellement doués, il ferait beau parler de mesure!

Mais, comme il y a peu de chance que, par une réforme inespérée, le travail intellectuel ne recrute plus désormais ses adeptes que parmi les sujets vigoureux et robustes, il faut indiquer, surtout aux hommes de constitution moyenne ou délicate, le moyen de ménager leur monture, et d'arriver à fournir, en la distribuant mieux, la somme de travail nécessaire. Ceux qui sont mieux favorisés, pourront également faire leur profit des mêmes conseils pour conserver leurs forces, et apprendre à garder, au milieu de leur vie de labeur, une santé non encore compromise.

1. Alex. Dumas, *Mémoires*.

CHAPITRE II

NÉCESSITÉ D'UN PLAN DE TRAVAIL.

I. Indications pour régler la vie dans le cabinet de travail. — II. Prétention du génie, du talent, d'être affranchis de la loi commune. — III. Comment on travaillait chez Voltaire. — IV. Le règlement de Littré. — V. La méthode de travail de Thiers, de Dufaure, de Scribe.

I. — *Indications pour régler la vie dans le cabinet de travail.* — Plus une manière de vivre est factice, en contradiction avec les conditions de la vie naturelle, normale, plus il est nécessaire d'y introduire, dans la limite du possible, un plan, un règlement qui, mécaniquement et sans qu'il soit besoin de faire intervenir à chaque instant la réflexion, l'observation occupées ailleurs, impose la mesure qui manque, la méthode qui fait défaut : ce que l'on attendrait en vain de la lutte quotidienne avec les exigences professionnelles. A cette condition seule, la santé sera compatible avec les longs efforts, avec l'assiduité, l'application soutenue, la tension d'esprit qu'exigent les œuvres sérieuses de la pensée, avec le labeur patient qui enfante les grands travaux littéraires et scientifiques, ou avec cette fiévreuse et trop indocile

ardeur qui prépare, dans les arts, les lettres ou les sciences, les productions du génie.

II. — ***Prétention du génie, du talent, à s'affranchir de la loi commune.*** — Le talent, le génie, dira-t-on, sont en dehors des lois communes ; jamais ils ne consentiront à se laisser astreindre à une règle applicable tout au plus aux aptitudes moyennes.

En dehors des lois communes ! Passe encore pour les lois humaines et les conventions sociales qui tolèrent parfois des exceptions en faveur du génie ; mais quant aux lois physiques, aux lois hygiéniques, elles ne traitent pas le génie autrement qu'elles ne traitent le commun des hommes. Ce serait déjà beaucoup, si l'on pouvait espérer voir les aptitudes moyennes, c'est-à-dire la très grande majorité des hommes livrés au travail intellectuel, accepter une règle, et la concession serait en vérité assez large pour nous satisfaire. Mais faut-il désespérer de voir le talent et le génie se soumettre à des habitudes d'ordre et de mesure, quand on peut constater si souvent qu'ils excellent à s'en imposer de tout autres, habitudes contraires aux convenances, à la santé, voire même au bon sens, et s'en font un singulier honneur ! On compromettrait moins une dignité si susceptible, en faisant au bon sens et à l'hygiène quelques sacrifices raisonnables.

Le désordre dans les habitudes du travail ne fait pas plus l'homme de talent ou de génie, que le dé-

sordre de la toilette, l'incurie, la malpropreté, et tant d'autres excentricités, jadis bien portées, ne signalent l'auteur de mérite ou l'artiste éminent. Déjà, dans les lettres ou dans les arts, le vrai mérite dédaigne ces singularités de l'*habitus* extérieur; et ils deviennent chaque jour plus rares les poètes dont Horace pouvait dire :

> ... « Bona pars non ungues ponere curat;
> Non barbam; secreta petit loca, balnea vitat.
> Nanciscetur enim pretium nomenque poetæ,
> Si tribus Anticyris caput insanabile numquam
> Tonsori Licino commiserit... »

Ce que l'on fait pour la tenue extérieure, pourquoi ne le ferait-on pas pour la santé? Je crois le génie non moins capable que le vulgaire de s'appliquer une réforme aussi spirituelle qu'utile. Si, par hasard, je me trompais, eh bien! il faudrait encore donner des conseils à ceux qui ne les dédaignent pas, et que l'on avoue être le nombre; il n'est jamais entré dans la pensée de ceux qui proposent des réformes ou donnent des avis, de ne rencontrer que des oreilles favorables ou des esprits dociles.

Mais aux contempteurs de toute règle, aux esprits qui veulent rester indépendants de toute direction méthodique, à ceux qui craindraient de déroger, d'abaisser leur talent ou leur dignité en acceptant l'idée d'un règlement pour leur journée de travail, il est bon de rappeler, à titre de précédents, non sans

valeur, quelques autorités qui nous paraissent suffisantes. La vie de Cicéron, comme orateur et comme écrivain fut une conquête de l'hygiène, de la discipline, de la méthode, seules capables de donner à une organisation des plus frêles[1] l'énergie nécessaire pour mener à fin tant d'immenses et d'incomparables travaux. La vie de travail de Pline ne pouvait être plus méthodiquement organisée. Fontenelle n'avait-il pas réglé les plus menus détails de sa journée? Heures de labeur, de lectures, de repas, de repos, de sommeil, tout était minutieusement disposé, arrêté d'avance, et on sait comment cette loi était fidèlement observée. Ceux mêmes qui, comme Bossuet, Voltaire, Balzac ou Littré, s'imposèrent des règlements fort peu hygiéniques, proclamaient néanmoins le principe, et reconnaissaient l'heureuse influence d'une vie méthodiquement distribuée, influence qui a pu encore atténuer, dans une grande mesure, les inconvénients et les dangers d'un travail poussé jusqu'à l'excès, et du surmenage des facultés intellectuelles.

Et puis, quel abus on fait du mot : *plan de travail!* Est-ce donc se faire un plan, que de tout sacrifier pour l'étude? Est-ce organiser sa vie, que d'en supprimer tout ce qui n'est pas le but poursuivi, ou

1. Délicat, décharné, ἰσχνὸς καὶ ἄσαρκος, il était si faible d'estomac, qu'il était condamné à choisir ses aliments, et à régler minutieusement l'heure et la dose de ses repas. Plut. *Cic.* 3.

la passion, si noble soit-elle, qui nous entraîne? Qu'on en juge!

III. — *Comment on travaillait chez Voltaire.* — On sait quel infatigable travailleur était Voltaire, quelle passion de science et quel amour de l'étude il avait créés autour de lui. Les *Lettres de madame de Graffigny*, récemment publiées, nous apprennent comment on travaillait chez Voltaire.

« Madame du Châtelet passe toutes les nuits, presque sans exception, jusqu'à cinq et sept heures du matin, à travailler. Elle fait rester dans sa chambre le fils de la grosse dame (madame de Champbonin) qui est un bon israélite, qu'elle emploie à copier et qui n'y entend pas un mot. Vous croyez, vous autres, qu'elle doit dormir jusqu'à trois heures de l'après-midi; point du tout, elle se lève à neuf ou dix heures du matin, et à six heures quand elle s'est couchée à quatre heures, ce qu'elle appelle se coucher au chant du coq. Bref, elle ne dort que deux heures par jour, et ne quitte son secrétaire, dans les vingt-quatre heures, que le temps du café, qui dure une heure, et le temps du souper et une heure après. Quelquefois, elle mange un morceau à cinq heures du soir, mais sur son secrétaire, et encore bien rarement. »

Quant à Voltaire, il ne montrait pas une moindre activité :

« Quand il prend sur lui de quitter son travail un

demi-quart d'heure, pour faire sa visite à moi et à la grosse dame, il ne s'assied point et dit : que c'est une chose affreuse que le temps qu'on perd à parler; qu'on ne devrait pas perdre une minute; *que la plus grande dépense que l'on puisse faire est celle du temps*. C'est là l'oraison des trente jours. On arrive pour souper, il est à son secrétaire; on a soupé à moitié quand il le quitte, et il faut l'arracher pour l'empêcher de s'y remettre en sortant de table. Il se bat les flancs pour dire quelque conte pendant le repas, et l'on voit que c'est par pure politesse, car son esprit est bien loin. »

Ses divertissements mêmes étaient encore un rude et fébrile travail pour lui et pour son entourage :

« En vérité, » écrit madame de Graffigny, le lundi gras (9 février 1739), « on ne respire point ici. Vous êtes las de me l'entendre dire ; eh bien, c'est que je n'ai le temps que de le dire. Nous jouons aujourd'hui *l'Enfant prodigue*, et une autre pièce en trois actes, dont il faut faire des répétitions. Nous avons repété *Zaïre* jusqu'à trois heures du matin, nous la jouons demain avec *la Sérénade*. Il faut se friser, se chausser, s'ajuster, entendre chanter un opéra ; oh ! quelle galère ! On nous donne à lire des petits manuscrits charmants, qu'on est obligé de lire en volant... Nous avons compté hier au soir que, dans les vingt-quatre heures, nous avons répété et joué

trente-trois actes, tant tragédies, opéras que comédies!... »

De ses excès de travail, je veux bien que Voltaire ne soit mort que bien tard; mais quelle santé inégale, quelle vie d'hypochondriaque il s'était faite! Toujours prêt à s'évanouir, toujours se soignant, avec quelle impatience, avec quel à propos! « Il se drogue sans cesse, dit le même témoin, il s'est fourré dans la tête qu'il ne fallait pas manger, et il meurt de faim! »

Ils sont bien rares ceux qui ne paient pas d'une façon ou d'une autre une vie intellectuelle qui s'est fait une part aussi absorbante, aussi exclusive : c'est la part du lion ; quand le corps tarde à se venger, l'imagination prend les devants.

Voici pourtant encore un exemple que je ne crains pas de citer : de pareilles exceptions confirment si bien la règle!

Dans une causerie charmante, où il explique comment il a fait son *Dictionnaire de la langue française*[1], Littré expose sa manière de travailler, et indique le règlement de vie auquel il s'était astreint.

IV. — *Le règlement de Littré.* — « Ce règlement, dit-il, comprenait les vingt-quatre heures de la

1. Œuvre gigantesque, qui n'a pu être achevée qu'en treize ans et deux mois de travail (du 27 septembre 1859 au 14 novembre 1872), et dont la copie, sans le *Supplément*, qui a formé un volume à part, et sans les additions, compta 415,636 feuillets!

journée, dont il était essentiel que le moins possible fût donné aux exigences courantes de l'existence. Je m'étais arrangé, en sacrifiant toute sorte de superflu, pour avoir le luxe d'une habitation de campagne et d'une habitation de ville. L'habitation de campagne était à Ménil-le-Roi (Seine-et-Oise), petite et vieille maison, jardin d'un tiers d'hectare, bien planté, productif en fruits et en légumes, qui, comme au vieillard de Virgile, *dapibus mensas onerabat inemptis*. Là, dans une quasi-solitude,... il était aisé de disposer des heures. Je me levais à huit heures du matin; c'est bien tard, dira-t-on, pour un homme si pressé. Attendez! Pendant qu'on faisait ma chambre à coucher, qui était en même temps mon cabinet de travail (vieille et petite maison, ai-je dit), je descendais au rez-de-chaussée, emportant quelque travail; c'est ainsi que, entre autres, je fis la préface de mon Dictionnaire. Le chancelier d'Aguesseau m'avait appris à ne pas dédaigner des moments qui paraissent sans emploi, lui que sa femme inexacte faisait toujours attendre pour le dîner, et qui, lui présentant un livre, lui dit : « Voilà l'œuvre des avant-dîners. »

« A neuf heures, je remontais et corrigeais les épreuves venues dans l'intervalle jusqu'au déjeuner. A une heure, je reprenais place à mon bureau, et là, jusqu'à trois heures de l'après-midi, je me mettais en règle avec le *Journal des savants*, (

m'avait élu en 1855, et à qui j'avais à cœur d'apporter régulièrement ma contribution. De trois à six heures, je prenais le dictionnaire. A six heures, je descendais pour le dîner, toujours prêt, car ma femme ne faisait pas comme Madame d'Aguesseau, une heure y suffisait environ.... Remonté vers sept heures du soir, je reprenais le dictionnaire et ne le lâchais plus. Un premier relais me menait à minuit, où l'on me quittait. Le second me conduisait à trois heures du matin. D'ordinaire, ma tâche quotidienne était finie. Si elle ne l'était pas, je prolongeais ma veille, et plus d'une fois, durant les longs jours, j'ai éteint ma lampe et continué à la lueur de l'aube qui se levait.

« Mais ne transformons pas l'exception en règle. Le plus souvent, trois heures était le terme où je quittais plume et papier et remettais tout en ordre, non pas pour le lendemain, car le lendemain était déjà venu, mais pour la tâche suivante. Mon lit était là, qui touchait presque à mon bureau, et en peu d'instants, j'étais couché. L'habitude et la régularité (remarque physiologique qui n'est pas sans intérêt) avaient éteint toute excitation de travail. Je m'endormais aussi facilement qu'un homme de loisir; et c'est ainsi que je me levais à huit heures, heure de plusieurs paresseux...

« A la ville, le temps était moins réglé. La journée avait des allants et venants et des dérangements

imprévus. Mais le soir, je redevenais mon maître complètement; ma nuit m'appartenait, et je l'employais exactement comme à Ménil-le-Roi... »[1].

Quand on voit de tels maîtres de la pensée s'imposer un règlement (bon ou mauvais), pour leur vie de travail, et le suivre à la lettre, qui pourrait se croire au-dessus de pareilles mesures, les dédaigner, ou en faire bon marché?

V. — *La méthode de travail de Thiers, de Dufaure, de Scribe.* — Il ne manque pas d'exemples d'hommes éminents, qui se soient volontairement astreints à une règle, pour leur travail, et qui l'aient fidèlement suivie.

Je ne les prendrai pas parmi les savants : on objecterait peut-être que le calme des études scientifiques est favorable à une organisation si méthodique de la vie de travail, et que c'est là un privilège, une grâce d'état, qu'il est difficile, sinon impossible d'étendre à d'autres professions intellectuelles; que la vie de l'homme politique, notamment, de l'avocat, de l'homme de lettres, de l'auteur dramatique surtout, échappe presque nécessairement à toute méthode, à tout plan, à toute règle.

Voici trois hommes éminents chacun dans leur genre; et nul ne prétendra qu'ils aient rien perdu à soumettre leur vie laborieuse à une discipline, qui,

1. Littré, *Etudes et glanures*, Paris, 1880.

si elle n'en a pas fait la gloire, en a au moins assuré la force et la durée :

Dès ses débuts dans la vie politique et au *Constitutionnel* (1821), Thiers divise méthodiquement sa journée de travail. Levé chaque jour à cinq heures, il travaille jusqu'à midi avec la plus grande assiduité à recueillir des documents, et à préparer la polémique quotidienne. Il consacre au journal le milieu du jour. Le soir, il s'instruit, en se faisant le disciple des hommes les plus éminents dans les sciences, les lettres, l'histoire, la politique.

Plus tard, dans la maturité de son talent, écrivain, polémiste, historien, orateur, ministre, chef d'opposition, il aura toujours la même vie réglée, la même puissance de travail. Pendant les huit années consacrées à écrire l'*Histoire* du *Consulat et de l'Empire*, cette méthode, la distribution régulière de son temps, lui permettent de mener de front cette œuvre, et ses travaux de ministre, de rapporteur, d'orateur, traitant les plus graves questions de l'État.

Un jour, le vieillard est devenu le chef du gouvernement de son pays, il a assumé toutes les responsabilités, réuni toutes les dignités, tous les honneurs, tous les labeurs, à la tribune, comme au Conseil : cependant, il suffit à la tâche, il porte allègrement le fardeau. Pourquoi? C'est qu'il est resté fidèle à cette distribution méthodique de sa vie de travail, et à cette règle persévérante et impérieuse de travail et

de volonté qui double ses forces en les ménageant. Car, qu'il soit dans la vérité ou qu'il se trompe, on peut être sûr qu'il n'aborde aucune question sans l'avoir complètement étudiée, sans s'être préparé un bagage de faits, une connaissance approfondie des hommes et des choses : c'est le fonds de l'éloquence originale, c'est la force irrésistible des arguments de cet orateur toujours nourri de faits, toujours clair, maître de son sujet et maître de lui : un travail méthodique, raisonné, patient, n'a laissé aucune ombre dans le tableau, n'a rien abandonné à l'imprévu !

Quel homme plus passionné que Dufaure pour le travail et les affaires ! Qu'il soit au barreau, au ministère, dans l'opposition; qu'il étudie les affaires privées, ou qu'il ait la charge des affaires publiques; qu'il monte au pouvoir ou qu'il en descende, qu'il occupe les magistratures les plus élevées ou qu'il reprenne sa place à la barre, il montre toujours la même ardeur et la même aptitude au travail. Qui le suit dans ce labeur surhumain pendant de si longues années, — n'a-t-il pas, pendant plus d'un demi-siècle de vie active, été mêlé à toute les affaires publiques? — serait tenté de le prendre pour un esclave du travail, alors, au contraire, qu'il lui commande en maître, qu'il lui fait sa place et sa part, si larges qu'elles soient. S'il paraît infatigable, s'il ne semble pas connaître de tâche qu'il ne puisse mener à fin, c'est qu'il a su ordonner sa vie, ses

forces, discipliner ses organes, régler ses heures. C'est là le secret de ces travailleurs invulnérables : au lieu de soumettre leur vie et leurs facultés aux caprices du moment ou aux tyrannies d'une imagination en désordre, ils ont réglé une fois pour toutes et dans ses moindres détails le

Quid valeant humeri, quid ferre recusent

et ils n'ont plus qu'à s'en tenir à une loi qui leur réussit bien. Cet infatigable athléte de la pensée et de la parole a vécu quatre-vingt-trois ans !

Pendant quarante ans, Scribe, cet esprit si divers, si ingénieux, si fécond, s'imposa une méthode de travail qu'il mit en œuvre rigoureusement, et sans y jamais apporter de modifications. Tous les matins, levé à cinq heures, il se mettait à la tâche, devant sa table *Tronchin :* il ne quittait jamais la plume avant midi. Après cette longue et laborieuse séance, il déjeunait, allait surveiller les répétitions, et reprenait au retour le *scénario* commencé.

C'est ainsi qu'il a mené sa vie jusqu'à soixante-dix ans, qu'il a produit 345 pièces renfermant 897 actes, et écrit plus de cent mille vers; on pourrait ajouter en gagnant 2 ou 3 millions; mais, dans cette mesure, la fortune nuit, quelquefois plus à l'hygiène qu'elle ne lui est favorable.

CHAPITRE III

LA JOURNÉE DANS LE CABINET DE TRAVAIL

I. Variétés d'aptitudes; l'hygiène toujours applicable. — II. Le surmenage continu : Walter Scott; Lamartine. — III. Le surmenage accidentel. Les livres *qui ne sentent pas l'huile.* Examens. Concours. Le *cramming.* — IV. On ne sait pas travailler. Dose, intensité, distribution du travail. — V. Le travail du matin. — VI. Le travail du soir et de la nuit. — Le travail de jour.

I. — *Variétés d'aptitudes : l'hygiène toujours applicable.* — On n'a pas la prétention de vouloir soumettre le travailleur intellectuel aux heures strictement réglées de la vie d'école, et de dresser un horaire absolument invariable, dont il ne se départira en aucune circonstance. On ne veut pas davantage fixer une dose de travail applicable à tous; il y aurait bien des chances pour qu'elle fût insuffisante quelquefois, excessive dans le plus grand nombre des cas. Rien de plus variable, rien de plus individuel que la quantité de travail que chacun peut fournir. Buffon écrivait à Hérault de Séchelles qu'il passait de douze à quatorze heures par jour à l'étude. Nous connaissons quelques hommes capables de cette assiduité; ils sont rares. Mais, en faisant aussi large que l'on voudra la part réservée à toutes les variétés

d'aptitudes, d'habitudes, à toutes les idiosyncrasies, même aux caprices et à quelques manies, dont les travailleurs de la pensée sont loin d'être exempts, enfin à certaines exigences impérieuses, mais exceptionnelles, il est quelques points sur lesquels l'homme de cabinet peut se mettre d'accord avec l'hygiène, sans rien retrancher ni compromettre de ses devoirs professionnels ou de la tâche qu'il s'impose, mais en ne sacrifiant plus inutilement sa santé et ses forces.

II. — *Le surmenage continu : Walter Scott, Lamartine.* — L'abus *permanent* du travail intellectuel, le séjour quotidien prolongé au delà de la mesure dans le cabinet de travail, constituent des faits encore assez rares et auquels nos observations s'appliquent *à fortiori.* Le surmenage intellectuel *continu* n'est possible, matériellement, que pour un petit nombre de travailleurs très robustes, encore, amène-t-il assez rapidement, même chez eux, des troubles de la santé générale, et surtout un affaiblissement des facultés dont on abuse, — pour porter avec soi sa sanction, et mettre en éveil les moins perspicaces et les moins prudents.

Où trouver un plus frappant exemple de l'intensité excessive et de la précipitation du travail intellectuel que dans la vie de Walter Scott, devenant en quelques années (1814 à 1828), l'écrivain le plus célèbre et le plus lu de l'Europe !

Quel travail, quelle hygiène !

Tant qu'il n'aspire qu'à la gloire, je ne dirai pas que W. Scott ménage prudemment une santé devenue, délicate, ou déjà compromise par le travail; car c'était un malade qui dictait ces 40 volumes, parmi lesquels figurent : *Ivanhoë*, *la Fiancée de Lammermoor*, *les Contes de mon hôte*, *le Monastère*, *l'Abbé*, *Kenilworth*, etc... Cependant, au début, le rude labeur que l'auteur s'impose, est encore tempéré par le régime sévère auquel il consent à se soumettre.

Mais après 1826, après le désastre de Constable, son éditeur, pour lequel il avait engagé sa signature, mais quand il s'agit de travailler pour sauver son honneur, W. Scott lutte sans trêve, sans ménagement, sans pitié pour lui-même. De six heures du matin à une heure très avancée de la nuit, il travaille, interrompant à peine pour prendre ses repas, sa fiévreuse et incessante activité. Quand enfin le docteur Abercrombie put l'arracher à ce travail forcené, surhumain, son client, son ami était paralysé, usé. L'honneur du nom était sauvé; la noble tâche était remplie; mais W. Scott était mort!

Nous avons vu Lamartine se condamner à ce travail d'ilote. Il devait, lui aussi, conjurer une ruine, ruine volontaire, et pendant des années, il écrivit aussi vite que pouvait courir sa plume : plume agile, s'il en fut, qui fournissait les livraisons sans nombre du *Conseiller du peuple*, les pages de l'*Histoire de*

la Restauration, de *Raphaël*, de *Geneviève*, de *Graziella*, des *Constituants*, de tant d'autres ouvrages, avec une fécondité que l'âge ne diminuait pas. Ce furent les lecteurs, les admirateurs de Lamartine qui se lassèrent avant lui !

III. — *Le surmenage accidentel. Les livres qui ne sentent pas l'huile. Examens ; concours; le cramming.* — Mais ce qui est bien plus commun et peut-être plus insidieux encore que le surmenage continu, c'est le surmenage intellectuel que j'appellerai accidentel, temporaire, ne portant que sur une période de temps plus ou moins longue : jours, semaines, mois, années, pendant laquelle on ne quitte plus le cabinet de travail, pendant laquelle on vit dans un état constant de surexcitation mentale et d'anxiété, ne laissant aucune place à la réflexion, à l'observation de soi-même. C'est ce qui arrive, par exemple, dans cette période qui précède les examens, les concours [1], dans ces jours de fièvre où l'on doit préparer en toute hâte, et pour une heure déterminée, un rapport, un mémoire, un discours, un plaidoyer, un article, un livre, dont les matériaux, les documents, les éléments, les pièces indispensables ne sont obtenus le plus souvent qu'à la

1. Elles sont nombreuses aujourd'hui les carrières où il y a une limite d'âge, où un examen, un concours, un diplôme forment une barrière qu'il faut franchir, souvent à jour fixe. On conçoit quelle dose, quelle intensité de travail et de surexcitation mentale ces conditions imposent à la jeunesse!

dernière heure, travaux qu'il faut faire sans désemparer, d'urgence, et le mieux possible pourtant, car ils décident de la carrière, de l'avancement ou de la réputation.

Que l'on ne s'étonne pas si je mets le livre sur la même ligne que les rapports et les articles. Autrefois, le livre était œuvre de longue haleine et de patient travail. C'était le bon temps pour les auteurs. Le nombre de mois ou d'années ne faisait rien à l'affaire, et, pourvu que l'œuvre fût bonne, on ne demandait pas combien d'heures elle était restée sur le métier. A peine quelques plaisanteries sur ce *qu'elle sentait l'huile*, étaient-elles adressées par des rivaux plus habiles sans doute à dissimuler cette marque révélatrice des nuits passées au travail. Aujourd'hui, il n'en est plus de même : tout doit se faire vite, depuis les ouvrages d'enseignement et de vulgarisation, les livres de critique, même d'érudition, jusqu'aux dictionnaires ou aux encyclopédies. Tout travail, tout ouvrage, tout livre a une heure, un moment d'actualité. Il faut être prêt. Et comme le nombre des personnes en état de traiter une question, de développer une idée, de faire avec intelligence des recherches dans les bibliothèques ou dans les archives, de compiler avec sagacité, d'exposer une théorie, croît chaque jour, c'est sur chaque idée qui passe dans l'air, sur chaque sujet qui nous tente, sur chaque question qui surgit, comme une course au clocher,

une vertigineuse compétition, où l'on n'arrive premier qu'en ne ménageant rien, — sa force et sa santé moins que le reste.

Ce n'est donc plus seulement le candidat qui, comme à Oxford ou à Cambridge, pour être prêt au jour de l'examen, pour réaliser ce *cramming*, cet entassement de toutes les matières sur lesquelles il peut être interrogé, supprime les nuits et trompe la fatigue au moyen d'une forte infusion de thé toujours bouillante sur le *hob* de sa cheminée, ou qui, comme en France, demande au café un moyen de prolonger ses veilles, et cela pendant plusieurs semaines, ou plusieurs mois; ce n'est plus seulement le candidat aux grandes écoles ou à toute carrière précédée d'une épreuve obligatoire, éliminatoire; ce n'est plus seulement le journaliste n'ayant que quelques heures de nuit pour rédiger un article attendu le matin; ce n'est plus seulement le rapporteur, l'orateur de la tribune, du barreau ou de la chaire, qui seront soumis à faire vite, à se livrer à un travail sans relais, sans trêve ni repos : quiconque prend la plume aujourd'hui, prépare une œuvre écrite ou parlée, comprend que pour faire un travail sérieux, honnête, ou pour arriver au succès, ce qui lui manque le plus, c'est le temps. Il y a bien des chances pour que d'autres aient déjà pris les devants, pour qu'ils nous aient gagnés sinon de talent, peut-être, au moins, de vitesse. Or, c'est déjà beaucoup, par le temps qui court.

C'est dire que l'hygiéniste ne se méprend pas sur les difficultés auxquelles se heurteront ses conseils, et qu'il ne s'abuse pas sur la mesure où ses vœux pourront être réalisés ; c'est dire aussi que le danger de la surexcitation mentale n'est pas imaginaire ; que cette situation nouvelle impose une réforme de l'hygiène intellectuelle, sous peine de voir compromettre des intérêts plus graves encore que ceux de la santé physique[1] de notre pays.

IV. — *On ne sait pas travailler. Dose, intensité, distribution du travail.* — Le mal n'est pas sans remède. Combien ne se pressent tant, que pour avoir remis à la dernière heure un travail qui pouvait être préparé, commencé à temps ! Le défaut de méthode, d'ordre, le gaspillage des premières heures ont une trop large part dans une précipitation voulue, encore plus que subie. Savoir travailler n'est pas chose si commune que l'on croit, et une bonne distribution des heures de travail est une question qui intéresse non moins la santé de l'auteur que le succès du livre.

Combien d'heures par jour, en moyenne, peut-on consacrer au travail sans dépasser la mesure? L'hygiène a bien souvent, et avec raison, reproché à la pédagogie la durée du travail régulier que les grandes écoles imposent quotidiennement à la jeunesse : environ huit heures en France, quand l'Angleterre n'im-

1. L'hygiène mentale a déjà à ce sujet poussé plus d'une fois, en France et ailleurs, un cri d'alarme trop justifié.

pose que cinq heures, la Suède six heures de travail par jour aux élèves. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces chiffres[1]. L'adulte bien portant, ayant atteint tout son développement, l'homme fait ne peuvent régulièrement fournir cette dose de travail qu'à la condition de bien distribuer les heures, les occupations, et de ne pas continuer trop longtemps ce régime, qui serait encore moins aisément supporté, à une période plus avancée de la vie. Trop longue pour la jeunesse, à l'heure de la croissance et du développement, cette durée de travail trouve au moins dans une vie réglée, méthodique, dont rien ne vient déranger l'économie, ni distraire un moment, des conditions qui la rendent plus facilement applicable et aussi moins nuisible. Dans la vie commune, huit heures de travail quotidien, c'est chose bien différente. Si, au lycée, ces huit heures empiètent sur le temps du repos ou des exercices physiques, elles respectent la période de sommeil nécessaire. Il n'en va plus de même pour cet avocat, ce médecin, ce professeur, cet auteur, dont la vie ne peut plus être ainsi réglée, calculée, divisée en compartiments dont le nombre, l'importance, et la succession soient toujours prévus et invariablement arrêtés, pour la meilleure hygiène de la journée de travail. Il lui faut faire d'abord la part de la clientèle, des affaires,

1. Nous avons traité cette question dans l'*Hygiène des internats*.

du monde, et trouver, comme il peut et où il peut, la place de ces huit heures de travail. De repos régulier, il ne peut plus être question; tout exercice physique utile est supprimé, bien entendu, faute de place et de temps. Quant aux heures qui devraient être réservées au sommeil, le sommeil en aura ce que le travail laissera de libre : la nuit est le fonds de réserve sur lequel se paient toutes les pertes de temps volontaires ou involontaires de la journée. La question de la dose du travail se complique donc de celle de sa distribution, qui devient même la plus importante. Seul, peut-être, un savant, qui vit en dehors de toute obligation professionnelle ou mondaine, est le maître à peu près absolu de la distribution de son temps de travail.

En dehors de cette situation quelque peu exceptionnelle, celui qui doit concilier les obligations d'une profession active avec le travail du cabinet, cherchera surtout dans une bonne distribution de la journée le secret de faire à ce travail une part aussi large que possible, sans porter atteinte à la santé.

V. — *Le travail du matin.* — Le travail du matin est, chacun le sait, le plus facile, le plus profitable; il dépend plus de notre seule volonté et peut être, par conséquent, plus régulier. Prendre l'habitude de se mettre au travail de bonne heure, n'est pas moins habile que salutaire. Deux heures données au travail, avant toute fatigue, avant tout dérangement

avant le trouble que les affaires et les relations vont apporter dans nos idées et nos occupations, sont cent fois plus fructueuses que le même temps prélevé sur les heures du soir, après le labeur d'une journée bien remplie. Ce travail attardé ne nous donnera que des résultats médiocres; — encore sont-ils douteux ! En effet, si le travail du matin est définitivement acquis et à l'abri de l'imprévu, remis aux heures tardives du jour, il a toutes les chances possibles d'être supprimé pour mille motifs, ou d'être reporté à la période de la nuit qui réclame un sommeil auquel on ne peut rien retrancher, sans péril pour la santé.

VI. — *Le travail du soir et de la nuit : Leibniz, Bossuet.* — Le travail du soir, et surtout le travail de la nuit, est plus incertain, moins régulier, moins productif. Habituel, le travail de nuit serait pour les facultés intellectuelles une cause de surmenage et d'épuisement. Beaucoup le préfèrent, sous prétexte qu'ils ne peuvent, disent-ils, penser, écrire aisément que dans le calme et le silence de la nuit. Le matin n'offrirait-il pas les mêmes avantages, avec la fatigue du cerveau en moins, avec la facilité, l'abondance et la fraîcheur des idées en plus?

Or, ce travail du matin, si fructueux, on le perd, quand on travaille la nuit. Si peu que l'on accorde à la nécessité du repos, il faut bien, quand on a passé toute la nuit dans le cabinet de travail, réserver au

sommeil quelques instants. La journée étant occupée, c'est le matin que l'on est obligé de *sacrifier* au repos, à moins que l'on n'ajoute encore au travail de la nuit le travail du matin ; mais alors, ce dernier perd tous ses avantages, et, seuls, quelques hommes exceptionnellement robustes peuvent résister, pour un temps plus ou moins long, et sauf à en porter un jour la peine, à cette violation des lois physiologiques. Leibniz, travaillant parfois pendant trois jours et trois nuits, sans prendre aucun repos, constitue un type trop exceptionnel pour qu'il y ait crainte que son régime trouve de nombreux imitateurs. L'exemple de Bossuet, travaillant une partie de la nuit, pendant dix-sept ans, est de ceux qu'il importe davantage de combattre, d'autant que sa conduite semble mieux raisonnée, qu'il s'entoure de précautions minutieuses, hygiéniques. Il est bon de se défier de ce luxe d'hygiène : on ne fait jamais tant de sacrifices à la prudence, que quand on sent bien que l'on s'en écarte davantage.

« Aussitôt qu'il fut évêque de Meaux, et qu'il se vît, après l'éducation de M. le Dauphin, dispensé de résider habituellement à la cour, Bossuet prit l'habitude d'interrompre son sommeil et de se relever pendant la nuit. Pour en avoir la facilité, il faisait toujours placer, à portée de lui, une lampe allumée pendant toute la nuit : il était fidèle à cet usage, même en voyage. Après son premier sommeil, qui

était de quatre à cinq heures, il s'éveillait naturellement, sans effort et sans inquiétude. Il se relevait également l'été et l'hiver pendant les froids les plus rigoureux. Il se couvrait de deux robes de chambre l'hiver, s'enveloppait jusqu'à la ceinture dans un sac de peau d'ours; il récitait alors *matines* et *laudes*... S'il se trouvait ensuite la tête libre, il se mettait à son travail : tout était disposé dès la veille autour de lui, son bureau, son fauteuil, son sac de papiers, ses plumes, son écritoire, ses portefeuilles et ses livres rangés sur des sièges à droite et à gauche de son bureau. Il poussait ce travail aussi loin que sa tête pouvait le soutenir, une, deux et quelquefois trois heures; mais il avait toujours l'attention de le quitter aussitôt qu'il se sentait fatigué; il se replaçait ensuite sur son lit, et reprenait son sommeil avec la même facilité que s'il ne l'eût pas interrompu; il réparait sur la matinée le sommeil qu'il avait perdu pendant la nuit. Il suivit constamment ce même régime de nuit depuis 1682 jusqu'en 1699, époque à laquelle il eut un érysipèle qui l'obligea d'apporter quelque changement à ses habitudes[1]. »

Il n'était que temps.

Cet érysipèle, rapporte le même biographe, tourmenta cruellement Bossuet durant cinq longs mois,

1. De Bausset, *Vie de Bossuet*, t. II, p. 337.

et couvrit pendant ce temps une grande partie de son corps. Ces cinq mois passés, il voulut recommencer ses travaux de nuit; ses médecins s'y opposèrent. Ils n'avaient que trop raison, car Saint-Simon, qui rapporte les mêmes faits, sans atténuer les torts hygiéniques de Bossuet, avoue « qu'il travaillait parfois jusqu'à six, sept ou huit heures du matin, emporté par son abondance et sa matière »[1] !

La nuit, on n'obtient qu'artificiellement la mise en éveil et la tension prolongée des facultés intellectuelles. Il faut supprimer, par un excitant ou par un autre, le besoin naturel de sommeil, il faut imposer aux éléments les plus délicats du système nerveux, aux cellules cérébrales, une vitalité, une circulation, maintenues en opposition avec les lois physiologiques[2]. Si élevés et si immatériels que soient le domaine et le fonctionnement de la pensée, les organes où elle s'élabore sont des organes vivants, et comme tels, soumis à la condition de l'alternance de l'activité et du repos, états qui se traduisent réciproquement dans le cerveau, comme dans tout autre organe, par l'augmentation de l'afflux du sang (hyperhémie), ou par la diminution de la circulation

1. Saint-Simon, *Lettres inédites*.
2. Ainsi Balzac se faisait réveiller régulièrement à minuit prenait du café très fort, et ne quittait plus le travail jusqu'à midi.

(anémie relative)[1]. Faire durer au delà de la mesure la période d'activité, de travail cérébral, c'est rendre quasi-permanent l'état d'hyperhémie de l'organe, c'est risquer d'aller jusqu'à l'irritation, l'inflammation, c'est, pour le moins, gravement compromettre la nutrition du cerveau.

Les organes de la vue ne sont pas moins exposés par l'abus du travail de nuit, par le travail à la lumière artificielle. Que de causes qui concourent à mettre en péril l'intégrité de la vision, et qui s'ajoutent aux inconvénients d'un milieu défavorable, de l'éclairage artificiel si souvent défectueux dont nous avons parlé dans la première partie de ce travail! L'hyperhémie cérébrale amène l'hyperhémie de la rétine, des milieux et des organes protecteurs de l'œil. La fatigue musculaire dispose à prendre les attitudes les plus favorables à la production, à l'aggravation de la myopie.

VII. — *Le travail de jour.* — Toutes ces fâcheuses influences ne se retrouvent plus dans le travail de jour. Organes plus dispos, lumière naturelle, plus

1. La température s'élève dans le cerveau qui travaille, comme dans le muscle qui agit.

Dans ses recherches relatives aux températures locales du corps humain, Broca a constaté que, pendant le travail cérébral, il existait une augmentation très notable de la température, au niveau du lobe frontal, tandis que les lobes temporal et occipital ne présentaient aucun changement. (*Académie de médecine*, 30 décembre 1879.)

douce pour l'œil et plus aisée à manier ; facilité plus grande de varier ses attitudes, tout semble devoir rendre le travail de jour plus favorable et plus profitable. C'est à coup sûr un des grands avantages du travail des bureaux, que le choix de la période de la journée où il est, en général, compris et limité. C'est, par contre, une très fâcheuse nécessité, que celle qui ne laisse à la plupart des hommes appartenant aux professions libérales, qu'une très minime fraction du jour pour se livrer au travail de cabinet.

CHAPITRE IV

ACTIVITÉ ET REPOS. — LE CERVEAU, LA MAIN, LES YEUX.

I. Durée moyenne de travail soutenu, après laquelle le repos est nécessaire. — II. Variété à introduire dans le fond, la forme et le mode de travail. Exemples : Voltaire, J.-J. Rousseau, Boerhaave, Daubenton. — III. La crampe des écrivains. Causes. Traitement hygiénique rationnel. — IV. La myopie. La lecture intensive. L'habitude d'écrire en caractères microscopiques. Manuscrits et corrections d'épreuves. L'écriture et les corrections légendaires de Balzac. — V. Veilles. Sommeil.

I. — *Durée moyenne de travail soutenu, après laquelle le repos est nécessaire.* — Quel que soit le chiffre total d'heures consacrées par jour au travail, chiffre variable suivant l'âge, le tempérament et toutes les autres conditions auxquelles nous avons fait allusion, il faut, autant que possible, et quand il s'agit d'un travail sérieux, diviser le temps qu'il représente, en fractions telles, que chacune d'elles ne dépasse pas la mesure où l'application et la tension d'esprit peuvent être continuées, sans provoquer une trop grande fatigue. Deux ou trois heures de suite représentent assez bien cette durée moyenne de travail soutenu, après laquelle il est bon de s'imposer un temps de repos, pour se remettre ensuite plus utilement à l'œuvre. La fatigue indique

ce besoin de suspendre le travail, besoin qui lui-même n'est que l'expression de la nécessité imposée à tout organe d'y faire alterner le repos et l'activité, sous peine de compromettre fonction et organe. Mais il importe de ne pas oublier que ces sensations s'émoussent, que ces avertissements salutaires finissent par passer inaperçus, quand on les a négligés, quand on leur a trop souvent imposé silence. Pour n'être plus signalés par leurs indices ordinaires et providentiels, fatigue et danger n'en subsistent pas moins, et il faut bien se garder de se croire capable d'un travail sans relâche, parce que, soumis trop longtemps à un régime tyrannique, l'organe cesse de se plaindre et se tait, encore qu'on le surmène et qu'on en abuse.

II. — *Variété à introduire dans le fond, la forme et le mode de travail. Exemples : Voltaire, J.-J. Rousseau, Boerhaave, Daubenton.* — On dit avec raison que la terre se repose par la succession de cultures différentes. Répétées, les mêmes semences l'épuisent ; alternées, elles lui valent un repos : *alternis facilis labor* [1]. Ce fait, cette loi sont connus depuis longtemps ; la chimie en donne la raison : chaque végétal n'emprunte pas à la terre les mêmes éléments nutritifs. Il en est de même de l'intelligence, pour laquelle la variété dans l'objet du travail con-

1. Virgile, *Georg.*, liv. I.

stitue un repos relatif, les différents genres de travail s'adressant à différentes facultés de l'esprit. Cette variété s'impose à tous les degrés et pour tous les éléments du labeur intellectuel. Pline recommande bien à un orateur de ne pas se borner à l'éloquence du barreau, de ne pas se renfermer dans ce style de controverse et de combat : « *ut enim terræ variis mutatisque seminibus, ita ingenia nostra nunc hâc, nunc illâ meditatione recoluntur.* » On se repose l'esprit de l'étude de la métaphysique, de la philosophie, de la géométrie, des sciences abstraites ou naturelles, en consacrant quelques moments à Horace, à Virgile, à la poésie, aux arts.

Pour varier son travail et ses attitudes, sans sortir de son cabinet, Voltaire y avait fait disposer cinq pupitres, sur chacun desquels était une besogne différente. Il allait ainsi d'un pupitre à un autre et changeait de genre de travail. Et puis, il était tour à tour homme de cabinet, agriculteur, jardinier, architecte, constructeur de théâtre, auteur, *impresario*, acteur; il ne cessait de travailler, mais en variant ses occupations. Quand il ne compose pas, quand il n'écrit pas, il fait élever un théâtre, il y fait jouer la comédie, la tragédie; il joue, lui-même!

Le célèbre physiologiste Haller se délassait de ses travaux scientifiques, en cultivant la poésie.

J.-J. Rousseau faisait succéder la composition musicale à ses travaux littéraires : parfois même il

se reposait plus complètement par un travail purement mécanique : il copiait de la musique.

Le grand Frédéric abandonnait un instant les lettres pour jouer de la flûte.

Boerhaave, qui cultivait avec un égal succès la science et la pratique médicales, donnait un conseil qu'il était, lui-même, le premier à suivre.

« *Idem objectum frangit animum; varietas recreat. Ergo a mathematicis contemplation ibus oportet ad poeseos délicias transire, et a medicis meditationibus, ad historiæ flores descendere*[1]. » Il n'ajoute pas, mais Fontenelle nous l'apprend, qu'il savait aussi se distraire du travail sérieux par la musique, et que, quand il ne pouvait sortir de chez lui, pour prendre du repos, il jouait de la guitare[2].

« Les travaux de l'esprit poussés trop activement exigent surtout des intervalles de repos qui rétablissent l'énergie de l'organe cérébral. Bien plus, si les excitations de la pensée vous font une sensation trop impétueuse, trop irritante et dangereuse, arrêtez-vous, ou du moins faites que l'intelligence, outre des intervalles de repos, de rémission, se reporte souvent sur des objets qui ne peuvent la fatiguer. C'est ainsi qu'un administrateur célèbre, obligé à de rudes et longs travaux sous Napoléon, mettait, comme Daubenton, *son esprit à la diète*. Ce qu'il

1. Boerhaave, *Prælectiones.*
2. Fontenelle, *Éloge de Boerhaave.*

préférait à tout, étaient les spectacles gais, d'un comique vulgaire, où se trouvent bon nombre de lazzis, de ces amusantes niaiseries qui font rire et digérer[1]. »

Qui n'a pas ces précautions, ces goûts, ces loisirs peut, sans interrompre un travail pressé, introduire encore une utile variété dans le fond, dans la forme ou le mode de travail auquel il est astreint. La réalisation de toute œuvre intellectuelle comprend un certain nombre d'actes qui peuvent être exécutés tous par la même personne, ou dont l'auteur peut confier à un aide la partie matérielle. Ainsi, tel auteur, après avoir arrêté le fond et la forme de son idée, fixe lui-même par l'écriture la formule définitive qui traduit sa pensée. C'est le travail complet. Tel autre n'écrit plus lui-même, mais il dicte cette formule, à mesure qu'elle s'élabore dans son esprit. C'est un travail partiel. Travailler en dictant repose de travailler en écrivant. On peut dicter debout, en se promenant dans son cabinet. Écrit-on soi-même ? on peut se reposer du travail assis, en écrivant debout, à la table Tronchin. Le travail de la méditation, de la composition peut se faire assis, debout, en marchant. De là, et pour le même travail, d'utiles variantes qui permettent, même sans changer de sujet, sans faire succéder une œuvre à une autre, de ne

1. Réveillé-Parise, *Études sur l'homme dans l'état de santé et dans l'état de maladie*, 2e édition. Paris, 1845.

plus demander aux organes, à chaque faculté, qu'un mode d'activité limitée, alternant avec des intervalles de repos.

III. — *La crampe des écrivains. Causes. Traitement hygiénique rationnel.* — Ce qui est vrai du cerveau n'est pas moins vrai des autres organes mis en œuvre à propos du travail intellectuel. Une maladie, la crampe des écrivains, est fréquente chez ceux qui écrivent sans interruption, sans repos.

On sait que *la crampe des écrivains* (*Schreiberkrampf, chorea scriptorum, etc.*) est une maladie caractérisée par l'inaptitude de certains muscles du pouce et de l'indicateur de la main à se contracter régulièrement, pendant que l'on écrit : inaptitude qui contraste de la manière la plus frappante avec la conservation de l'état normal, de la force et de la contractilité des autres muscles de la main et de l'avant-bras.

Pendant que la médecine poursuit ses recherches à l'effet de déterminer la nature de la maladie et de lui assigner son vrai nom : crampe, contracture, chorée, paralysie, spasme fonctionnel,... et d'établir le traitement rationnel et efficace de cette affection, l'hygiène tient, point de vue plus pratique, à bien préciser les causes de la maladie, pour la prévenir, ou pour en atténuer les effets.

Cette question est des plus intéressantes, aujourd'hui que la plume est dans toutes les mains, et

qu'elle se ressent, elle aussi, de notre fiévreuse et dévorante activité, de ce nervosisme que notre littérature traduit si bien, graphiquement et moralement. Nous croyons l'hygiène en mesure de se prononcer, dès à présent, sur les causes de *la crampe des écrivains*. Des faits nombreux, un grand nombre d'observations raisonnées, concluantes, mettent l'hygiéniste à même de remonter sûrement des symptômes observés dans cette maladie, à leurs conditions pathogéniques.

Longtemps on s'est contenté de cette affirmation banale, que la *crampe des écrivains* a pour cause l'abus de l'écriture. Cette notion générale n'aboutirait qu'à une conclusion hygiénique : cesser d'écrire ou écrire moins : inutile ou désespérante solution pour qui n'est pas libre de déposer sa plume ou de modérer son travail; enfin solution n'allant pas au vrai but, n'indiquant pas les moyens préventifs, ou prophylactiques, faute d'avoir pour point de départ une connaissance moins grossière, plus précise de l'étiologie.

Encore que la dose exagérée du travail écrit contribue à augmenter le mal, la question est moins de savoir *combien* l'on écrit, que *comment* l'on écrit. Et l'on va voir que l'étude des procédés mis en œuvre est ici plus intéressante et plus féconde en déductions hygiéniques et pratiques, que la notion de l'abus du travail écrit.

L'observation montre que la position des doigts, celle de la main, de l'avant-bras ont une influence capitale sur la production de la *crampe des écrivains*. Quant aux doigts, plus ils sont contractés fortement pendant le travail, plus rapidement se produit la fatigue. Or, cette contraction, cet effort s'approcheront d'autant plus de leur maximum que le porte-plume sera plus mince, ils s'en éloigneront d'autant plus qu'il sera plus gros. Il est aisé de s'en convaincre par l'expérience faite au moyen de deux porte-plumes de grosseurs différentes. De même que la main se fatigue bien plus vite à tenir longtemps ouvert un parapluie à manche de petit diamètre (ce qui a conduit les Anglais, gens pratiques, à introduire, depuis longtemps, la mode des parapluies à manches énormes), de même, les doigts se contracteront d'autant moins énergiquement que l'objet à tenir, que le porte-plume ou le crayon sera plus léger. La règle pratique sera donc de faire usage de porte-plumes de 1 centimètre 1/2 à 2 centimètres de diamètre, et d'un poids aussi faible que possible : les porte-plumes en liège remplissent admirablement cette dernière condition.

L'observation apprend encore que la fatigue de la main qui écrit diminue, quand la main repose sur un plan résistant ; qu'elle augmente, quand la main reste suspendue, sans point d'appui, pendant le travail. Il en est de même pour l'avant-bras. D'où la

règle pratique de donner à la main et à l'avant-bras une position qui leur assure un point d'appui convenable. Mais on voit de suite que cette position de la main et de l'avant-bras dépend de l'attitude générale de celui qui écrit. Est-il assis loin du bureau, de la table de travail, l'avant-bras, reste forcément sans point d'appui, la position de la main sera mal assurée; deux conditions qui imposent aux muscles de ces parties le maximum et la permanence de l'effort et de la fatigue. De là au *spasme*, à la *crampe*, il n'y a qu'un pas. Est-on assis, au contraire, assez près de son bureau pour que main et avant-bras se placent commodément sur le bord de la table et sur la table, la contraction musculaire n'est requise que pour tenir et diriger la plume, — ce qui ne demande que peu d'efforts; — elle n'a plus à maintenir l'avant-bras dans le vide. Chacun peut en faire aisément l'expérience, en plaçant d'abord son fauteuil à une distance de 10 à 15 centimètres de son bureau (*plus-distance*), puis en les mettant bord à bord (*distance-nulle*), ou enfin en faisant passer un peu le siège sous le bureau (*minus-distance*). On arrive ainsi à constater que la fatigue de l'avant-bras et de la main diminue, à mesure que l'on diminue ou que l'on annule l'intervalle entre le siège et le bureau. La position est encore plus favorable, quand le siège est légèrement engagé sous le bureau, parce que le point d'appui est

alors plus étendu. Tout cela est vrai, indiscutable.

Et maintenant, pratiquement, est-ce réalisable? Songe-t-on à ces détails, quand on se met à écrire, quand on travaille à son bureau? La vérité est que l'on ne prend aucune de ces précautions, que l'on écrit comme on se trouve, sans veiller à la position du siège, en se plaçant le plus souvent fort mal. Pour les écoliers, une fois que l'on a eu déterminé la meilleure position du siège par rapport à la table, la solution a été simple : on a invariablement fixé ces deux meubles dans cette position type ; ce qui n'est pas d'ailleurs sans quelques inconvénients, même à l'école. Pour les adultes incorrigibles, incapables de prendre à la table de travail une attitude convenable, ce sera une ressource extrême : l'expérience en a prouvé toute l'efficacité. Pour les autres, nous venons d'exposer les principes, d'indiquer les moyens. Ils ne pourront plus exciper de leur ignorance. Bien s'asseoir devant la table de travail, est synonyme de s'asseoir le plus près possible de son bureau, et cela sert non seulement à bien écrire comme le conseillent les maîtres d'écriture, mais à éviter cette infirmité : la crampe des écrivains, que nous avons vu durer une, deux, trois années, quand elle n'est pas définitivement incurable.

IV. — *La myopie. La lecture intensive. L'habitude d'écrire en caractères microscopiques. Manus-*

crits et corrections d'épreuves. L'écriture et les corrections légendaires de Balzac. — La myopie est commune chez les hommes de lettres qui abusent de la lecture : l'application prolongée de la vue pour regarder des objets rapprochés, ne pouvant avoir lieu que par la tension permanente de l'appareil d'accommodation de l'œil, la fatigue qui résulte de la lecture est plus grande et plus prompte, comme l'observe le Dr Javal, que celle qui se produit, quand on écrit, parce que la lecture prolongée pendant des heures, ne laisse aucun repos à l'œil, tandis que, même pour le copiste, il y a des temps d'arrêt nécessaires, des moments de reprise. C'est bien plus vrai encore pour l'auteur qui rédige et écrit sa pensée, à mesure qu'elle naît et prend un corps. De là, le précepte, que l'hygiène revendique autant que la discipline intellectuelle, de s'arrèter, pendant la lecture, pour penser, pour méditer, pour prendre des notes, afin de laisser reposer l'appareil d'accommodation de l'œil; de là, l'utilité d'interrompre la lecture par le travail écrit, et réciproquement.

Le lecteur n'est pas libre de choisir la justification et les dimensions des caractères de l'ouvrage qu'il lit; — nous avons dit ailleurs [1] combien et comment le texte trop fin, la justification trop large de nos livres, exposent à la myopie. Mais n'est-on pas

1. *Hygiène scolaire*, 6e édit., p. 369 à 376.

maître, au moins, si on le veut, de ne pas écrire en caractères microscopiques, de se faire une écriture plus grosse, et par là de fatiguer moins ses yeux, dans les besognes successives où ils ont une part importante, pour écrire, relire, corriger, etc., quand il s'agit du travail de composition et de rédaction? Nos manuscrits sont-ils destinés à l'impression? quelle peine nous nous épargnons, quel travail de patience, quelle perte de temps, quelle fatigue de moins pour les yeux, si une écriture large, bien lisible, des lignes espacées, des mots qui n'empiètent pas les uns sur les autres, nous permettent de collationner aisément manuscrit et épreuve, et réduisent dans une proportion considérable l'ingrat, coûteux et fatigant labeur des corrections! Est-il besoin de rappeler comment les légendaires épreuves de Balzac se succédaient, se multipliaient à l'infini? La raison en était, non seulement que l'auteur avait voulu, — mauvais calcul, — supprimer ce facteur indispensable à l'enfantement de toute œuvre, le temps (tel des romans de Balzac, comme le dit un journal de 1837, n'a-t-il pas été composé, écrit, corrigé, à *quinze reprises*, en *vingt jours*, et déchiffré, débrouillé, et réimprimé quinze fois dans le même délai!); mais c'est qu'aussi une écriture illisible, des caractères informes faisaient commettre erreurs sur erreurs, et que ces corrections innombrables, juxtaposées, superposées, enchevêtrées dans tous les sens

et dans toutes les directions, dans une indescriptible et inextricable confusion, devenaient aussi impossibles à déchiffrer pour l'auteur lui-même, que pour les imprimeurs, qui n'oublieront jamais un type d'écriture auprès duquel les hiéroglyphes semblent un jeu d'enfant à déchiffrer! Sans aller jusqu'à ce cas extrême, combien d'auteurs, par négligence, par ignorance du danger, allongent ainsi inutilement leurs veilles, et soumettent leurs yeux à des travaux excessifs, en très grande partie évitables, à des fatigues dont la répétition compromet bientôt fatalement la portée et l'intégrité des organes de la vue!

V. — *Veille et sommeil.* — Mais le repos relatif que représente la variété dans le travail ne suffit pas. Successivement mis en œuvre, facultés et organes exigent, à un certain moment, ce repos absolu que donne seul le sommeil. L'hyperhémie cérébrale, entretenue par une activité intellectuelle qui a duré tout le jour, doit faire place à cette anémie relative qui se produit dans l'organe mis au repos, et qu'exigent les lois de la nutrition organique. C'est pour avoir trop souvent résisté à ce besoin physiologique et éludé ses lois, en prolongeant leurs veilles, que beaucoup de penseurs, d'écrivains, présentent, parmi les symptômes de la surexcitation intellectuelle, et comme conséquence d'un état congestif chronique du cerveau, ou un sommeil pénible, incessamment

troublé, un véritable *coma vigil*, ou même ces insomnies, symptôme beaucoup plus grave, et plus caractéristique encore de la fatigue et de l'épuisement intellectuels.

Le séjour dans le cabinet de travail a ses limites, et, pour faire aussi large qu'elle doit l'être la part du sommeil, il faut encore tenir compte du temps nécessaire pour que le cerveau passe de l'état de surexcitation où on l'a tenu, au calme d'un repos réparateur. L'accoutumance dont parle Littré, et grâce à laquelle il était arrivé à passer immédiatement de la veille au sommeil après les travaux les plus excessifs, est un fait exceptionnel, et un privilège si rare, qu'il est prudent de ne pas abuser des veilles en espérant l'acquérir.

CHAPITRE V

LE RÉGIME DE L'HOMME DE CABINET OU DE BUREAU

I. La part à faire aux exigences des fonctions de nutrition. — II. Les heures de repas. Le travail après le repas. — III. La ration intellectuelle.

I. — *La part à faire aux exigences des fonctions de nutrition.* — La vie dans le cabinet de travail n'est pas suffisamment réglée, quand on a fixé à l'activité intellectuelle du travailleur des conditions et des limites nécessaires. Si c'est un travers commun et une erreur dangereuse pour l'homme de lettres ou de science de s'abstraire dans sa pensée, et de se faire, oublieux de la vie physique, une vie purement intellectuelle, l'hygiéniste a le devoir de le rappeler à la réalité. La conservation de la santé ne s'accommode que bien rarement de pareilles abstractions, et les fonctions essentielles de la vie de nutrition ne sont pas impunément négligées ou maltraitées.

II. — *Les heures de repas. Le travail après le repas.* — Combien de fois le travail fait oublier, remettre indéfiniment le repas ! Le plus souvent, c'est en se hâtant, l'esprit tout préoccupé d'une

œuvre interrompue à regret, que l'on cède à des exigences importunes; on rentre dans le cabinet de travail et on reprend la plume, sans le moindre temps d'arrêt. Une fois par hasard, passe; mais tous les jours et à tous les repas! C'est une mauvaise économie de temps, qui ne profite pas, dans la mesure où on le croit, au travail, et qui nuit fatalement aux digestions et à l'estomac. Qu'importe que l'on cite quelques hommes exceptionnellement robustes, qui se soumettent à ce régime et y résistent? Ce n'est pas la loi commune, que deux organes aussi importants de l'économie, le cerveau et l'estomac, fonctionnent à la même heure; ils ne peuvent, sans se nuire, appeler à eux la vie, le sang, l'influx nerveux, et réclamer pour chacun d'eux, exclusivement, les forces de l'organisme. Littré, qui se vante, dans le règlement de vie qu'il s'était fait, pendant la rédaction de son *Dictionnaire*, d'avoir imposé sa volonté à son estomac, avoue au moins qu'il n'avait agi qu'*expérimentalement* et après s'être bien démontré qu'il n'en souffrait pas[1]. Racine, qui joignait à une vive imagination une raison, une rectitude de jugement

1. « On recommande en précepte hygiénique de ne pas se mettre à l'ouvrage de cabinet immédiatement après le repas. J'ai constamment enfreint ce précepte, *après expérience faite que je ne souffrais pas de l'infraction*. C'était autant de gagné, d'arraché aux nécessités corporelles. » Littré, *op. cit.* — Oui, mais il faut s'observer, ne pas se faire illusion, et être le plus fort. Trois conditions qui ne sont pas communes!

parfaites, estimait « que le temps qui suit le repas n'est pas le plus propre pour concevoir les choses bien nettement » ; il en concluait « qu'il ne faut pas se mettre à travailler sitôt après le repas[1]. » Et il ajoutait l'exemple au précepte.

Il sera toujours préférable pour tous de faire suivre le repas d'un intervalle de repos, de diversion, de récréation, à l'intérieur ou à l'extérieur, avant de reprendre le travail. En outre, chacun sait qu'il est sage, quand on a un travail sérieux à faire, de mettre son estomac au régime, de se borner à *un repas d'homme d'esprit*, à un de ces dîners de Platon, qui, fort médiocres peut-être le jour où on les mangeait, étaient trouvés délicieux le lendemain. Cette règle est toujours vraie pour la très grande majorité des hommes, quoi qu'en disent ceux qu'elle gêne, ou ceux qu'elle humilie.

Allègue-t-on que le temps manque pour s'accorder ainsi après les principaux repas, c'est-à-dire une ou deux fois par jour, quelques instants de repos, nous dirons : il n'y a pas de travail intellectuel, si élevé soit-il, qui ne comporte toujours, en quelque mesure, certaines occupations exigeant une moindre application, occupations peu ou point absorbantes, voire même des détails plus ou moins mécaniques : recherches à faire dans la bibliothèque, rangement de

1. IIe lettre de Racine à M. Le Vasseur (8 septembre 1660).

livres, éléments matériels de travail à préparer, dossiers à mettre en ordre, pièces à classer, signatures à donner, etc... Si l'on ne peut faire trêve absolue de travail après le repas, que l'on réserve au moins pour ce moment un genre de besogne qui, s'il ne vaut pas un exercice plus complet et plus général, laisse reposer la tête, au bénéfice de l'estomac et des fonctions digestives.

III. — *La ration intellectuelle.* — A qui n'exerce que son cerveau et non ses membres, à qui ne mêle pas les exercices de la vie active aux travaux de la pensée, le régime étroit s'impose. La ration alimentaire n'a qu'une base logique ; elle doit toujours être calculée sur les pertes de l'organisme, puisqu'elle est destinée à les réparer. On comprend à quel chiffre minime, en azote et en acide carbonique, se résolvent les pertes quotidiennes, chez un homme qui sort à peine de son cabinet de travail. Tout ce qui, dans l'alimentation, excédera la dose nécessaire ne sera pas moins préjudiciable au travail qu'à la santé.

CHAPITRE VI

EXERCICES. — ATTITUDES. — SOINS HYGIÉNIQUES

I. Impérieuse nécessité des exercices physiques pour l'homme de cabinet ou de bureau. — II. Ces exercices en honneur chez les anciens. — III. La gymnastique méthodique. Les jeux. Les arts manuels. La cloche d'Addisson. — IV. Exercices et gymnastique *de chambre*. — V. Les promenades philosophiques, littéraires, artistiques : Cicéron, Bossuet, Boileau, J.-J. Rousseau, Beethoven, etc. — VI. L'exercice et les fonctions de la peau. L'excès de travail et la goutte. Sydenham. — Bains. Frictions. Hydrothérapie.

I. — *Impérieuse nécessité des exercices physiques pour l'homme de cabinet et de bureau.* — Même avec ces précautions, la vie dans le cabinet de travail ne manquerait pas, un jour ou l'autre, de compromettre la santé, si une part suffisante n'était pas faite aux exercices physiques. Chez l'homme de cabinet, privé de mouvements, la digestion est lente, pénible, la circulation inactive, imparfaite, la respiration incomplète, insuffisante. Rester plusieurs heures assis, penché sur la table de travail, est une condition peu favorable à la circulation dans la tête, dans les vaisseaux du cou ; mais très propre à déterminer la stase, la congestion du sang dans le cerveau.

II. — *Les exercices physiques en honneur chez les*

anciens. — Que de nombreux exemples on pourrait citer de l'adoption du principe et de l'utilité de la pratique des exercices corporels ! S'ils ont été reconnus indispensables, même chez des peuples où le travail intellectuel ne confine pas ses adeptes dans les étroites limites du cabinet de travail, mais les laisse vivre en plein air, combien sont-ils plus impérieusement exigés de ceux qui passent leur vie dans les cellules exiguës où nous travaillons ! C'est Hérodicus, le précepteur d'Hippocrate, qui combat sa propre faiblesse par les exercices, et vit cent ans, comme pour démontrer l'efficacité de ce moyen à l'effet de consolider une santé débile chez un travailleur de la pensée. C'est Galien s'imposant chaque jour une dose d'exercices méthodiques, et triomphant ainsi d'un organisme resté faible jusqu'à trente ans. Socrate, Xénophon, Platon, Sénèque, Plutarque, vantent et pratiquent les exercices physiques méthodiquement appliqués. Milton faisait régulièrement des armes. Plus tard, quand la mode, qui ne perd jamais ses droits, même en pareille matière, condamnera les exercices physiques, on ne s'attend pas à les voir rester en honneur auprès des travailleurs intellectuels.

III. — *La gymnastique méthodique. Les jeux, les arts manuels. La cloche d'Addisson.* — Enfin, les modernes en sont revenus au goût et à la pratique de la gymnastique et des exercices corporels. A ce

que rebutent les mouvements trop méthodiques de la gymnastique, quelles ressources et quelle variété de moyens présente la série des jeux trop abandonnés de l'enfance et de la jeunesse, et des exercices successivement adoptés, puis condamnés par l'usage! L'*équitation*, je veux dire la vraie, et non point, — bien que je ne prétende pas exclure un moyen qui peut revendiquer de très hauts patronages, — celle que pratiquait Socrate, longtemps avant qu'Henri IV y trouvât un titre de popularité. Valère Maxime nous apprend en effet que, pour amuser ses enfants, « *arundine equitavit ipse Socrates,* » exercice qui a son à-propos, et entre autres avantages, celui de pouvoir prendre place dans le cabinet de travail même! Je parle donc de la vraie *équitation*, de l'*escrime*, des jeux de *volant*, de *balle*, de *boule*, de *paume*, de *quilles*, de *billard*, suivant les préférences de chacun ou le caprice de la mode.

Enfin, on pourrait ne pas dédaigner la pratique si estimée de nos pères, d'un *art manuel*, tel que celui du *menuisier*, du *tourneur*, ou les soins donnés aux menus travaux d'*agriculture* et de *jardinage;* ces exercices constituraient une trêve utile au labeur du cabinet.

Le travail de la menuiserie avait été introduit à ce titre dans certains monastères. Cela valait bien la cloche sans battant qu'Addison avait fait installer

dans sa chambre, et qu'il agitait à tour de bras, pour se reposer l'esprit.

IV. — *Exercices et gymnastique de chambre.* — Mais mon sujet, limité à la vie dans le cabinet de travail, ne me laisse à traiter que les exercices qui peuvent se prendre là, en outre des changements d'attitudes que nous avons déjà recommandés. Si restreints qu'ils soient, ces exercices sont encore utiles à qui n'en veut ou n'en peut prendre d'autres. Qu'on ne les dédaigne pas! Il est possible de faire encore plus de chemin qu'on ne le croit dans cet étroit espace, et sans sortir du cabinet de travail!

Buffon, âgé de 64 ans, écrivait à un de ses amis : « Ma santé commence à se fortifier, je me promène à plusieurs reprises dans mon appartement, où je fais chaque jour 1 800 à 2 000 pas[1]! » Ce ne serait pas beaucoup pour un *sportsman*; pour un homme de lettres, comme pour un convalescent, c'est déjà quelque chose!

La gymnastique de chambre, réduite aux exercices les plus simples, a aussi sa place et doit avoir son heure dans la vie du cabinet de travail. Elle peut former un intermède très salutaire, — bien plus efficace que les jeux de cartes, de dames, d'échecs, etc., qui perpétuent le travail et la sédentarité. Mais il faut qu'elle s'ajoute, sans prétendre les remplacer,

1. *Correspondance*, avril 1771.

aux exercices au grand air, il faut que les Socrate, les Platon, les Aristote modernes ne s'abstiennent pas de promenades quotidiennes régulières, *sous les portiques;* il faut que, sauf à les mesurer moins parcimonieusement et à les multiplier, nos Cicéron ne négligent pas d'imiter, pour leur santé, les petites promenades, « *duobus spatiis tribusve factis*[1], » auxquelles le maître des jardins de *Tusculum* attachait tant de prix[2].

V. — *Les promenades de Cicéron, de Bossuet, de Boileau, de J.-J. Rousseau, de Beethoven*, etc. — Il y a toujours un peu de vrai et souvent une idée juste au fond de toute exagération ou de toute manie d'un esprit supérieur. Critiquer, se moquer, c'est aisé, mais stérile. Il y a plus de profit à dégager cette part de vérité, à rechercher l'idée juste. Le calcul si minutieux de Cicéron montre le penseur jaloux des instants qu'il dérobe au travail; ne révèle-t-il pas aussi, — oublions les chiffres, — la nécessité d'apporter la mesure convenable dans les exercices physiques de l'homme d'étude?

Trop prolongé, ou violent, l'exercice ne convient plus au travailleur intellectuel. Il entraîne une fa-

1. Cic., *De orat.*, I, 7.
2. Dans son exactitude et sa régularité pour tout ce qui regardait le soin de son corps, Cicéron allait jusqu'à régler le nombre et la mesure de ses frictions, de ses exercices, de ses promenades. Plut. *Cic.*, 3.

tigue, une surexcitation défavorables à l'étude. Il produit un appétit immodéré, il nécessite une alimentation abondante, fortement réparatrice. Or, surcharger l'estomac n'est pas le bon moyen d'alléger le labeur intellectuel.

Indispensable, l'exercice approprié doit donc être modéré, il doit avoir ses heures régulièrement distribuées. A cet égard, l'homme d'étude pèche tantôt par défaut, tantôt par excès, souvent par irrégularité. Quand il s'avise de prendre de l'exercice, il se contente d'une dose tout à fait insuffisante, ou il va trop loin. Ou bien encore, après un travail sans relâche, après avoir habité sans trêve son cabinet pendant de longs jours, il croit satisfaire au précepte hygiénique, en prenant tout à coup, une bonne fois, et pour en être quitte, un exercice violent, prolongé (une journée de chasse, par exemple). Nous voilà loin de la pratique de Cicéron. Celui-ci était peut-être trop méthodique : nous sommes trop fantaisistes. Où est le progrès ? Où est le mieux ? Surtout où est le vrai ? N'est-il pas ici, comme ailleurs, *in medio ?*

Voici des écrivains, des hommes de lettres, des poètes, des artistes qui s'approchaient davantage de cette heureuse, mais trop rare mesure :

Pétrarque étudiait, écrivait, composait au milieu des champs, dans sa solitude de Vaucluse, tout comme devant sa table de travail.

A Saint-Germain, dans le *petit parc* de Versailles, ou à Fontainebleau, Bossuet avait coutume de travailler en se promenant, à certaines heures, avec des amis ou des disciples, à la manière de Platon, ou de saint Augustin à Cassiciacum. Ce fut pendant ces promenades faites régulièrement, durant douze années (1673-1685), que Bossuet composa et dicta à son secrétaire deux importants ouvrages : *Notes et commentaires sur l'Écriture sainte*, et *Dissertations sur les Psaumes*. Le temps de cette promenade hygiénique n'était donc pas du temps perdu pour le travail.

Boileau a pris soin de nous apprendre combien il appréciait un mode de travail aussi salutaire pour le corps que fécond pour l'esprit.

« Tantôt un livre en main, errant dans les prairies,
J'occupe ma raison d'utiles rêveries;
Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui. »

Jean-Jacques Rousseau estime que la marche a quelque chose qui anime et avive ses idées : « Je ne puis, dit-il, presque penser quand je reste en place; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. »

Beethoven aimait à composer en se promenant dans la campagne; c'est là qu'il a trouvé ses plus belles idées musicales. Ne montre-t-on pas encore, aux environs de Schœnbrunn, la place où Beethoven

aimait à se livrer ainsi, en plein air, au travail de la composition?

VI. — *L'exercice et les fonctions de la peau. L'excès de travail et la goutte. Sydenham. — Bains. Frictions. Hydrothérapie.* — N'oublions pas que les exercices, même modérés, doivent être suffisants pour rétablir, dans la mesure où elles sont nécessaires, les fonctions de la peau, presque totalement supprimées chez l'homme de cabinet.

Pour la transpiration sensible, la sueur, cette voie d'élimination si efficace et si indispensable des déchets du travail et des combustions organiques, c'est évident. Quant à la transpiration insensible, à l'évaporation qui doit se faire sur toute la surface cutanée, une peau sèche, aride, sans souplesse, peu perméable, à peine vivante, comme celle de l'homme physiquement inactif, est absolument impropre à cette fonction d'élimination et de respiration. L'exercice, aidé de bains et de frictions, peut seul rétablir la vitalité de la peau, qui ne saurait être anéantie ou diminuée dans une trop grande mesure, sans que, tôt ou tard, les poumons ou les reins, chargés de la suppléer, fussent eux-mêmes atteints, et que des désordres graves (albuminurie, catarrhe, goutte, diabète, etc.) vinssent à se produire. Sydenham avoue que le travail poussé à l'excès réveillait en lui des accès de goutte terribles : il en donne comme exemple l'accès plus cruel que jamais, dont il souffrit pendant la

composition de son *Traité de la goutte et de l'hydropisie*[1]. L'observation est d'autant plus frappante que l'auteur la faisait sur lui-même.

J'ai parlé des bains ! c'est un moyen auquel on ne recourt que de loin en loin; ils représentent une perte considérable de temps pour l'homme très occupé. On peut y suppléer par des lotions, des ablutions quotidiennes, par l'emploi de l'éponge mouillée d'eau pure, d'eau de savon, d'eau salée. Quelques minutes suffisent à pratiquer cette minime opération, matin et soir. La propreté est ainsi assurée chaque jour. Il y a plus : les frictions qui suivent ces ablutions rapides activent, régularisent la circulation; on a la tête moins chaude, les pieds moins exposés au refroidissement ; la peau devenue plus vivante; les chances de fluxions intérieures, ou la disposition catarrhale diminuent, grâce à cette modeste hydrothérapie que l'on peut si sommairement pratiquer en tout temps, chez soi, et même, au besoin, sans sortir du cabinet de travail.

1. Cum vero omnem cogitandi vim atque omnes nervos his rebus plus satis intendendo, atrociorem podagræ paroxysmum mihi accersiverim quam quo aliàs, ut puto, fueram mulctandus, res ipsa monebat, ut has lucubrationes vel invitus ponerem, et mihi tandem ipse consulerem, hos tantum morbos duos quadantenus expedivisse contentus. Quoties enim ad hæc studia me recipiebam, toties et podagra recurrebat. » Sydenham. *De podagra et hydrope. Ep. dedic.*

CHAPITRE VII

LES FONCTIONS OUBLIÉES OU NÉGLIGÉES. LES VACANCES

I. Les fonctions soumises à la volonté. — II. On oublie de respirer. — III. Nécessité de la gymnastique pulmonaire; lecture, récitation à haute voix, déclamation. — IV. Les avantages du *travail parlé* une gymnastique à faire dans le cabinet de travail. — V. Expériences de l'*École de la Faisanderie*. Applications à l'hygiène des professions intellectuelles. — VI. Un jardin et de grands espaces: illusions. Buffon à Montbard. Voltaire à Ferney. — Vacances et déplacements nécessaires.

I. — *Les fonctions soumises à la volonté.* — Au milieu des préoccupations de la vie dans le cabinet de travail, les fonctions d'excrétion directement soumises à la volonté sont oubliées; à force de résister à leur sollicitation, leurs salutaires avertissements se taisent peu à peu, et ainsi se préparent la constipation, la rétention d'urine, infirmités trop communes chez les hommes voués à la vie sédentaire. Il n'y a qu'un moyen de prévenir ces paralysies plus ou moins complètes et si tenaces une fois qu'elles sont contractées, c'est de se faire une loi d'interrompre le travail à des heures fixes, déterminées, et de quitter le cabinet de travail, mécaniquement, à tels et tels moments de la journée. Tout cela est fort terre à terre, j'en conviens; mais nous, qui avons entendu

les doléances et vu les souffrances des victimes d'une vie moins prosaïquement, moins méthodiquement disposée, nous croyons qu'il faut laisser à la poésie son domaine, et céder aux exigences de la santé sans en contester l'empire. On sortira donc du cabinet de travail à des heures réglées, prévues; on rendra ainsi ces interruptions moins importunes.

En vain l'on citera des auteurs qui ont vécu vieux, sans maladies graves, malgré le travail poussé à l'excès. — Est-ce vivre, est-ce être valide, que de ne digérer qu'à force de vin de quinquina, d'amers, et au besoin de pepsine, de suc gastrique pris chez le pharmacien? Est-ce être valide que de ne pouvoir assurer les fonctions intestinales sans remèdes, sans pilules, sans purgatifs?

II. — *On oublie de respirer.* — A l'exercice musculaire, à la gymnastique, si favorables, pour activer, pour régulariser la circulation et la nutrition, il importe d'ajouter un exercice, une gymnastique plus essentielle encore. L'homme qui travaille tout le jour, ou une grande partie du jour assis devant un bureau, gardant un silence presque continuel, oublie pour ainsi dire de respirer... au moins profondément; il ne fait que des inspirations incomplètes, n'intéressant, ne mettant jamais en jeu les parties supérieures du poumon. La cage thoracique ne se dilate pas dans toute l'amplitude de ses dimensions. La quantité d'air, d'oxygène qui

pénètre dans les poumons, est de beaucoup inférieure à la quantité normale; une expiration insuffisante n'enlève qu'imparfaitement les produits d'oxydation et de combustion organiques; en un mot, la fonction pulmonaire est réduite, de par la vie sédentaire, inactive, au tiers, au quart de son activité normale, laquelle est pourtant nécessaire à l'hématose, à la nutrition générale, tout autant qu'à la vitalité de l'organe lui-même[1].

III. — *La gymnastique pulmonaire. Lecture, récitation à haute voix. Déclamation.* — La gymnastique pulmonaire rationnelle, destinée à remédier à une respiration habituelle insuffisante, ou à fortifier la poitrine par des exercices bien dirigés, agrandit les diamètres du thorax, la capacité vitale du poumon, augmente la dose d'oxygène inspiré, d'acide carbonique expiré, et fait fonctionner également, dans toute son étendue, un organe qui ne peut pas, sans danger, être maintenu, même partiellement, dans l'inaction.

En tant qu'elle s'appuie sur des bases expérimentales, et qu'elle fait usage de procédés et de contrôles scientifiques exacts, cette gymnastique ne date que d'hier.

Et cependant, l'observation du fait, et l'application

1. Il n'est pas douteux qu'une diminution si notable du fonctionnement, et de la nutrition des sommets du poumon, ne contribue pour beaucoup à la fréquence, au développement et à la marche de la tuberculisation pulmonaire, dans cette partie de l'organe.

d'une méthode sont signalées dans les auteurs anciens.

Plutarque rapporte que Cicéron, extrêmement débile dans sa jeunesse, parvint, par des exercices méthodiques, à fortifier sa poitrine, dont la délicatesse inspirait de telles craintes chaque fois que, dans le feu et la véhémence du discours, sa voix s'élevait aux tons les plus hauts[1], qu'elle avait même semblé devoir lui interdire pour toujours la plaidoirie. De sorte que c'est à la gymnastique pulmonaire que le monde serait indirectement redevable des plus magnifiques chefs-d'œuvre de la parole humaine.

Un des exercices les plus simples et les plus efficaces de cette gymnastique respiratoire, c'est la lecture, la récitation à haute voix, la déclamation. Même pour qui n'est pas orateur, il y a là un moyen excellent d'activer la fonction pulmonaire et de remédier à un des plus grands dangers de la vie sédentaire.

Dans les couvents, où la règle impose le silence, et où les exercices physiques sont réduits au minimum, les chants religieux, les longues psalmodies fournissent aux organes respiratoires une activité,

1. Plutarque, *Cic.*, 3... ἀῤῥωστία στομάχου μικρὰ καί γλίσχρα μόγις ὀψὲ τῆς ὥρας προσφερόμενος. Η῾ δέ φωνὴ πολλῆ μὲν καί ἀγαθή σκληρὰ δέ καί ἅπλαστος, ὑπὸ δὲ τοῦ λόγου σφοδρότητα καί πάθος ἔχοντος ἀεί διά τῶν ἀνὰ τόνων ἐλαυνομένη, φόβον παρεῖχεν ὑπέρ τοῦ σώματος.

un fonctionnement indispensables, et représentent une très heureuse application de l'hygiène.

Pour qui n'est-il pas utile de rompre les longs silences nécessités par la méditation?

IV. — *Les avantages du travail parlé : une gymnastique à faire dans le cabinet de travail.* — Le travail *parlé* est l'exercice vraiment efficace pour l'avocat préparant ses plaidoyers, le magistrat son réquisitoire ou ses conclusions, le professeur sa leçon, le prédicateur son sermon, le candidat sa leçon de concours, l'acteur étudiant et répétant ses rôles! Quel profit on tire de ce qu'on se dit ainsi tout haut à soi-même, de ce qu'on adresse à un adversaire fictif, de ces demandes, de ces réponses, de ces objections, de ces réfutations parlées! Ne fait-on que dicter, comme les pensées s'élaborent, s'éclairent, et se formulent, en même temps qu'on les parle! Quelle différence avec les mêmes idées, seulement écloses dans la pensée, ou directement confiées à l'écriture! C'est dans ces conditions que naissent un beau mouvement, une réplique pleine de chaleur et de vie, un argument sorti tout animé du feu de la pensée, bien autrement vrai et saisissant que celui que les tâtonnements de la plume ont refroidi, amoindri, appauvri, énervé! Quoi de mieux pour éprouver sa propre confiance en sa thèse, pour en bien sentir le fort et le faible, que de la plaider tout haut, dans son cabinet? Comme ce qui est faux ou médiocre nous apparaît, comme c

qui est douteux nous frappe, comme ce qui est vrai nous saisit et nous satisfait ! Et cela s'applique, avec les nuances nécessaires, à un mémoire, à un rapport, à tout travail intellectuel.

Ce ne sera donc pas perdre son temps.

L'hygiène, en outre, y trouvera son compte. Parler haut, lire, déclamer est un exercice favorable à l'estomac, à la digestion. « *Les morceaux caquetés se digèrent le mieux* », disait Madame de Sévigné. « *Orationem græcam latinamve clare et intente, non tam vocis causa quam stomachi lego* », écrit Pline à Fuscus. La médecine est d'accord avec l'expérience personnelle des auteurs. Celse approuve, pour favoriser la digestion, la pratique de lire à haute voix « *clare legere* ».

Enfin l'orateur trouve encore dans l'exercice de la récitation ou de la lecture à haute voix une préparation spéciale, indispensable à la pratique de la parole publique.

L'essoufflement, cette pierre d'achoppement de tant d'orateurs, n'est qu'une respiration plus forte et plus fréquente que dans l'état normal. Or, on peut acquérir par l'exercice, par l'habitude, un type respiratoire tout différent, d'où résulte, d'une part, l'accroissement des diamètres de la poitrine, et d'autre part, le ralentissement des mouvements thoraciques.

V. — *Expériences de l'École de la Faisanderie.*

Applications à l'hygiène des professions intellectuelles. — La gymnastique produit ce double résultat chez les jeunes militaires préparés, par la gymnastique, aux marches, aux courses rapides. M. Marey a constaté au moyen du *pneumographe* l'agrandissement du thorax. On a également vérifié qu'une fois entraînés, les hommes respirent deux fois plus d'air qu'avant l'entraînement[1].

De même, la lecture à haute voix, la déclamation, la récitation bien conduite, constituent une gymnastique pulmonaire dont l'effet est de rendre l'inspira-

1. Dans les expériences si intéressantes faites à l'*École de la Faisanderie*, en 1874, par M. Marey, avec le concours de M. Hillairet, les tracés montrent que, dans les premiers temps, chez les sujets n'ayant pas encore pris part aux exercices, la respiration était notablement modifiée par la course; mais, vers la fin des expériences, c'est-à-dire après quatre à cinq mois d'exercices, il était à peu près impossible de constater un changement de la respiration, sous l'influence de la course, bien que l'on parcourût 600 mètres en 3 minutes 50 secondes.

Ces mêmes tracés ont prouvé de plus que la modification des mouvements est permanente, c'est-à-dire qu'elle continue à être observée sur l'homme au repos. Le nombre des respirations a été réduit, en moyenne, de 20 à 12 par minute, et leur amplitude a plus que quadruplé. Les auteurs de ces expériences et de ces observations ont donc pu en conclure que ces jeunes soldats, après avoir subi les effets de la gymnastique, respiraient au moins *deux fois plus d'air* qu'avant d'avoir été soumis à l'entraînement.

S'il y a, et cela est bien démontré actuellement, une gymnastique capable de préparer ainsi des hommes à la course, il y en a une non moins utile pour préparer les orateurs à l'exercice et aux fatigues de la parole publique, et pour suppléer, au moins chez tous les hommes appartenant aux professions intellectuelles, à l'activité pulmonaire insuffisante.

composition de son *Traité de la goutte et de l'hydropisie*[1]. L'observation est d'autant plus frappante que l'auteur la faisait sur lui-même.

J'ai parlé des bains ! c'est un moyen auquel on ne recourt que de loin en loin ; ils représentent une perte considérable de temps pour l'homme très occupé. On peut y suppléer par des lotions, des ablutions quotidiennes, par l'emploi de l'éponge mouillée d'eau pure, d'eau de savon, d'eau salée. Quelques minutes suffisent à pratiquer cette minime opération, matin et soir. La propreté est ainsi assurée chaque jour. Il y a plus : les frictions qui suivent ces ablutions rapides activent, régularisent la circulation ; on a la tête moins chaude, les pieds moins exposés au refroidissement ; la peau devenue plus vivante ; les chances de fluxions intérieures, ou la disposition catarrhale diminuent, grâce à cette modeste hydrothérapie que l'on peut si sommairement pratiquer en tout temps, chez soi, et même, au besoin, sans sortir du cabinet de travail.

1. Cum vero omnem cogitandi vim atque omnes nervos his rebus plus satis intendendo, atrociorem podagræ paroxysmum mihi accersiverim quam quo aliàs, ut puto, fueram mulctandus, res ipsa monebat, ut has lucubrationes vel invitus ponerem, et mihi tandem ipse consulerem, hos tantum morbos duos quadantenus expedivisse contentus. Quoties enim ad hæc studia me recipiebam, toties et podagra recurrebat. » Sydenham. *De podagra et hydrope. Ep. dedic.*

CHAPITRE VII

LES FONCTIONS OUBLIÉES OU NÉGLIGÉES. LES VACANCES

I. Les fonctions soumises à la volonté. — II. On oublie de respirer. — III. Nécessité de la gymnastique pulmonaire ; lecture, récitation à haute voix, déclamation. — IV. Les avantages du *travail parlé* une gymnastique à faire dans le cabinet de travail. — V. Expériences de l'*École de la Faisanderie*. Applications à l'hygiène des professions intellectuelles. — VI. Un jardin et de grands espaces : illusions. Buffon à Montbard. Voltaire à Ferney. — Vacances et déplacements nécessaires.

I. — *Les fonctions soumises à la volonté.* — Au milieu des préoccupations de la vie dans le cabinet de travail, les fonctions d'excrétion directement soumises à la volonté sont oubliées ; à force de résister à leur sollicitation, leurs salutaires avertissements se taisent peu à peu, et ainsi se préparent la constipation, la rétention d'urine, infirmités trop communes chez les hommes voués à la vie sédentaire. Il n'y a qu'un moyen de prévenir ces paralysies plus ou moins complètes et si tenaces une fois qu'elles sont contractées, c'est de se faire une loi d'interrompre le travail à des heures fixes, déterminées, et de quitter le cabinet de travail, mécaniquement, à tels et tels moments de la journée. Tout cela est fort terre à terre, j'en conviens ; mais nous, qui avons entendu

derniers ouvrages infiniment plus de perfection que dans les premiers. » Et ce témoignage est vrai, au moins pour les *Époques de la nature*, qu'il écrivit à soixante-dix ans, et qu'il avait dix-huit fois recopiées[1]. »

Deux fois impardonnable, Buffon écrivait l'histoire de la nature, et il ne la regardait pas! A plus forte raison, ne songeait-il pas à demander à ces jardins et à ces bois la force et la santé!

Voltaire résida près de vingt ans à Ferney, (1759 à 1777). La situation de Ferney est charmante, en pleine vue des Alpes et du Mont-Blanc. Mais les fenêtres de la maison, excepté celles de la bibliothèque, tournent le dos au paysage. Voltaire regardait-il souvent de ce côté; reposait-il souvent ses yeux fatigués de lire et d'écrire, sur ces beaux horizons? — Vous en doutez comme moi, écrivains, docteurs, savants incessamment plongés dans vos lectures, dans vos méditations, et courbés sur vos chers manuscrits!

Dans le jardin, il y a une longue promenade en berceau, formée de charmilles qui se rejoignent par en haut en forme de voûte, un vrai cloître, avec des ouvertures de distance en distance, permettant un coup d'œil sur un admirable panorama. C'est là que Voltaire pouvait se promener, en allant et venant, dictant à ses secrétaires.

1. Villemain, *Littérature au* XVIII[e] *siècle*, 22[e] leçon.

Avantages peu communs, exceptionnels, dont ne peuvent et ne sauraient jouir qu'un bien petit nombre de travailleurs intellectuels. Il est des faveurs moins rares de la fortune : sont-elles mieux appréciées? Reconnaissons que le plus modeste jardin n'est pas mieux utilisé pour la santé, que ces vastes espaces et ces belles promenades dont nous venons de parler. Et puis, ces arbres toujours les mêmes, cette courte allée où on ne peut se promener qu'en revenant sans cesse sur ses pas, comme une sentinelle, ces horizons bornés, inspirent bientôt l'ennui et le dégoût. Il va de soi qu'il faudra bien, de temps à autre, détendre l'arc plus complètement, ouvrir aux yeux un horizon plus large, fournir aux poumons une atmosphère plus vivifiante, aux muscles des exercices moins ménagés, et interrompre pour un temps un peu plus long, et pour un repos plus sérieux, pour des scènes ou des occupations nouvelles, la vie dans le cabinet de travail.

Quand l'heure sera venue de quitter le cabinet de travail, on pourra encore, dans une certaine mesure, continuer au dehors la tâche commencée. En doutons-nous? Legouvé nous montre comment il utilise, l'été, le séjour à la campagne :

« A la campagne, l'été, je m'en vais tous les jours, à travers bois pendant plusieurs heures, courant, non pas comme le naturaliste ou l'herborisateur après des papillons ou des plantes, mais après des into-

nations; je vais récitant, apprenant des vers, essayant de leur donner leur accent vrai. Combien grand est le plaisir de ces courses, vous ne pouvez vous le figurer! Rien ne se marie mieux aux beaux paysages que les beaux vers; ils sont, eux aussi, des oiseaux du ciel, et quand ils chantent sous les branches, ils font très bien leur partie avec les chanteurs ailés! Aussi, quand je reviens le soir, la mémoire pleine de mon mélodieux butin, et me répétant à demi-voix, tout en redescendant vers ma maison, quelques belles strophes que je me suis bien apprises, je me sens aussi fier que le chasseur qui rentre avec son carnier tout chargé de gibier,..; que dis-je? Aussi fier! mille fois davantage! Car que fait le chasseur? il tue! Que fait le naturaliste? Il dessèche. Que fait le lecteur? Il ranime! Au lieu d'éteindre la voix dans les gosiers les plus harmonieux, au lieu de frapper de mort les créatures les plus élégantes, il rend la vie de la parole aux créations les plus pures, aux pensées les plus sublimes, il ressuscite des immortels[1]. »

Nous ne saurions que louer cet heureux mélange de poésie et de travail fécond, où nous trouvons encore le bienfait d'un exercice très salutaire : ce qui ne saurait rien gâter.

Mais ceci touche à la question des vacances, pe-

1. Legouvé. *La lecture en action.*

tites et grandes, périodiques et annuelles, question qui doit nécessairement avoir sa place dans le règlement de la vie de labeur intellectuel, et mérite qu'on ne laisse au hasard ni l'époque, ni la durée, ni l'usage de ces heures acquises à l'hygiène. Nous traiterons ailleurs ce sujet qui, ici, nous entraînerait trop loin du cabinet de travail.

CONCLUSIONS

Nous ne poursuivrons pas ici cette étude au delà de ces indications générales et élémentaires. Aussi bien, elles nous paraissent suffire à caractériser la *vie dans le cabinet de travail*, et à formuler les mesures essentielles d'hygiène qu'elle comporte. Il nous a semblé digne d'intérêt d'étudier un mode de vie factice, toujours plus ou moins anormal, se passant dans un milieu, comportant des habitudes, un régime, des conditions qui ressemblent si peu aux milieux, aux habitudes, au régime, aux conditions où vivent les hommes en dehors des professions intellectuelles.

Et puis, l'heure n'est-elle pas venue pour l'hygiène de faire, dans l'intérêt de ces professions ce qu'elle a fait pour les professions manuelles? On a observé, étudié, analysé ces dernières une à une, ou par catégories de professions similaires, subissant des influences de même nature, afin de spécialiser le chapitre des conseils, des précautions, des réformes, suivant les dangers qui menacent chaque état ou catégorie d'états manuels.

Le même travail est à faire pour les professions

intellectuelles, considérées individuellement ou par catégories similaires. L'hygiène sérieuse, scientifique, ne peut plus se contenter de dire aujourd'hui : « Le statuaire respire des poussières, le peintre manie des couleurs toxiques, l'avocat expose son larynx, le médecin court risque de contagion[1]. » Ces généralités sont usées, et leur banalité n'est plus de mise. Nous voulons connaître, au point de vue de l'hygiène, le fort et le faible de chaque profession intellectuelle; nous voulons qu'on nous présente, non plus en gros et sous une formule vague, mais par le menu, et dans leur réalité observée, vivante, les conditions physiologiques, exigées par tel ou tel état, qu'on nous renseigne exactement sur les milieux spéciaux, uniques ou multiples, qui seront les nôtres, sur les aptitudes pathologiques, que telle ou telle profession peut engendrer, sur cette *seconde nature* qu'elles nous font, sur les influences de toute espèce intéressant la santé, créées, entretenues, développées par chacune de ces professions mêmes, par le milieu où elles nous placent, par la vie qu'elles nous imposent.

Étude plus délicate, sujet d'observation moins facile, moins susceptible évidemment de démonstration rigoureuse, mathématiquement exacte, que quand il s'agit des professions manuelles, surtout

1. M. Lévy, *Traité d'hygiène publique et privée*, t. II, p. 780.

pour les variétés manifestement insalubres et léthifères, par lesquelles l'hygiène, allant au plus pressé, a dû aborder la solution du problème, au grand profit de la science, de l'industrie, de la société, des individus. Telle qu'elle est, avec ses difficultés et ses limites nécessaires, cette étude nous a tenté, et l'*Hygiène du cabinet de travail* n'est qu'un chapitre détaché de l'*Hygiène des professions intellectuelles*.

FIN

EXTRAITS DE LA PRESSE

Sous ce titre : *Hygiène du cabinet de travail*, M. le Dr Riant nous offre à nous tous, hommes de lettres, journalistes, écrivains, employés sédentaires dans les administrations, les conseils les mieux appropriés... L'éclairage de jour et de nuit, la ventilation, l'aération, le chauffage, le mobilier du cabinet de travail ; l'intensité du travail, ses interruptions nécessaires, les exercices musculaires indispensables, la gymnastique respiratoire, toutes ces questions rencontrent dans le livre de M. Riant d'intéressantes solutions.

Le Français, 23 octobre 1881.

Nous félicitons le Dr Riant d'avoir songé à la profession moins salubre qu'on ne le croit souvent et qu'on nomme la profession libérale... Je recommande ce livre à tous ceux qui passent de nombreuses heures, dans la journée, dans cet *atelier* souvent malsain qu'on nomme le *cabinet de travail*.

Le Journal de Thérapeutique, 25 novembre 1881.

— Voici un livre fort bien fait et dont je recommande la lecture à tous ceux qui sont astreints à un travail de cabinet, il est dû à la plume d'un hygiéniste bien connu, le Dr Riant... Tous les surmenés du cabinet de travail trouveront dans ce livre d'utiles conseils.

L'auteur montre, en homme d'expérience, les fatigues réelles qu'entraînent les professions dites libérales, la somme de travail qu'elles exigent, les changements de milieux qu'elles entraînent. C'est à l'artiste, au savant, au magistrat qu'il s'adresse. Ce n'est pas seulement aux conditions hygiéniques du cabinet de travail, mais à toute l'économie du régime du travailleur que cette étude est consacrée, étude attrayante, mais hérissée de difficultés, et dans laquelle il faut tenir compte, non seulement des exigences professionnelles, mais encore des aptitudes particulières, des habitudes contractées, de la nature des occupations, etc... Il y a véritable profit à lire ce court travail, où ces questions délicates sont traitées de main d'ouvrier.

Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, 18 novembre 1881.

Nous n'avons pu donner qu'une idée fort imparfaite de l'excellent travail de M. Riant, aussi engageons-nous nos lecteurs à le lire en entier ; ils y trouveront plaisir et profit.

L'*Univers illustré*, 19 novembre 1881.

On trouvera dans ces pages quelques conseils pratiques d'une réelle utilité.

Le Journal de médecine de Paris, 3 décembre 1881.

Merci au Dr Riant qui veut bien nous donner les conseils de son expérience; nous devrons à notre laborieux et sympathique confrère un véritable progrès... Dans ce travail tout est simple et pratique, comme devraient toujours l'être les règles de l'hygiène.

Le Journal d'hygiène, 22 décembre 1881.

M. Riant étudie d'abord ce qu'il appelle fort justement l'*atelier des professions intellectuelles.* La *vie dans le cabinet de travail* forme la seconde partie du volume. Le livre de M. Riant est écrit avec cette facilité de plume, ce goût littéraire, cette sage mesure en toutes choses, qui caractérisent les œuvres déjà nombreuses de notre collègue; ces qualités ne sont pas les seules qui rapprochent son nom de celui de Réveillé-Parise.

La Revue d'hygiène, décembre 1881.

L'auteur, qui a déjà consacré d'utiles publications à l'hygiène en général, n'a pas moins été bien inspiré, cette fois, en esquissant savamment et finement les desiderata de l'hygiène des professions dites libérales... La distinction du style le dispute à la finesse de l'observation et à l'*humour* de l'écrivain. Le livre sera recherché de tous ceux auquels son utilité le recommande.

La Gazette médicale de l'Algérie, 31 décembre 1881.

... Il me serait impossible d'affirmer aux hommes de lettres qui suivront exactement les prescriptions du docteur Riant, qu'ils prolongeront même d'une heure leur précieuse existence, mais ils s'assureront une vieillesse saine et joyeuse, et peut-être éloigneront-ils d'eux quelques-unes de ces maladies bizarres qui attaquent si souvent, à notre époque, les hommes adonnés aux travaux de l'esprit...

Paris, 23 novembre 1881.

Tout le monde, juristes, théologiens, professeurs, lira ce livre avec profit. C'est déjà une récompense; mais comme d'autre part, cette œuvre est écrite en excellent et très élégant français, et qu'il est charmant à lire, il mérite la considération et toutes nos félicitations.

Gesundheit, Leipzig, 6e *livraison.* 1882.

MOTTEROZ. Adm.-Direct. des Imprimeries réunies, B. Puteaux

Bulletin mensuel. — N° 295.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Rue Hautefeuille, 19, près du boulevard Saint-Germain, à Paris

DÉCEMBRE 1882

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

TRAITÉ PRATIQUE DES ACCOUCHEMENTS, par A. CHARPENTIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, ex chef de clinique d'accouchements, de la Faculté. Tome I, gr. in-8, 1056 pages avec une planche chromolithographiée et 333 figures intercalées dans le texte. Prix de l'ouvrage complet. 25 fr
Le Tome II et dernier paraîtra en février 1883.

LEÇONS CLINIQUES SUR LES MALADIES MENTALES ET LES MALADIES NERVEUSES, professées à la Salpétrière, par A. VOISIN, médecin de la Salpétrière, grand in-8, avec photographies, planches lithographiées et figures intercalées dans le texte....... ...... 15 fr.

LES HYSTÉRIQUES, état physique et état mental, actes insolites, délectueux, et criminels, par le docteur LEGRAND DU SAULLE médecin de la Salpétrière. Paris 1883, 1 vol. in-8 de **, 625 pages............ 8 fr.

TRAITÉ DE DIAGNOSTIC ET DE SÉMIOLOGIE, comprenant l'exposé des procédés physiques et chimiques d'exploration médicale, auscultation, percussion, cérébroscopie, sphymographie, laryngoscopie, microscopie, analyse chymique et l'étude des symptômes fournis par les troubles fonctionnels, par le docteur E. BOUCHUT, professeur agrégé à la Faculté de médecine. Paris, 1883. 1 vol. gr. in-8 de 692 pages avec 160 figures.................................. .... 12 fr.

TRAITÉ PRATIQUE DE MARÉCHALERIE, comprenant le pied de cheval, la maréchalerie ancienne et moderne, la ferrure rationelle appliquée aux divers genres de services, la médecine et l'hygiène du pied, par L. GOYAU, médecin-véterinaire à Paris 1. vol. in-18 jésus, avec 360 figures. . . . . 10 fr.

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE DES MALADIES DE LA PEAU, par le docteur C.-H. FOX. 1 vol. in-4 avec 48 planches photographiées et coloriées cartonné. . . . . 120 fr.

MANUEL DE VIVISECTIONS, par le docteur CHARLES LIVON, professeur à l'École de médecine de Marseille. 1 vol. in-8 avec 119 figures noires et coloriées. . . . . 7 fr.

MERVEILLES DE LA NATURE. LES INSECTES, les Arachnides, les Myriapodes et les Crustacés, par A.-E. BREHM. Édition française par J. KUNCKEL D'HERCULAIS, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle. Tome I, 800 pages avec 900 figures et 18 planches hors texte. 11 fr.
Sous presse. Tome II. . . , ...

LA FEMME STÉRILE, par le docteur P.-M. DECHAUX 1 vol. in-18 jésus 200 pages. 2 50

HYGIÈNE DE LA JEUNE FILLE, de la puberté au mariage. par le docteur G.-A. CORIVEAUD, 1 vol. in-18 jésus de 250 pages. . . . . . . 3 fr.

PRÉCIS DE TOXICOLOGIE, par le docteur J.-A. CHAPUIS, professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon. 1 vol. in-18 jésus de 600 pages avec 50 figures . . . . 8 fr.

PRÉCIS DE THÉRAPEUTIQUE CHIRURGICALE, par le docteur PAUL DECAYE. 1 vol. in-18 jésus de 500 pages. . . . . 6 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES

ILLUSTRÉ DE FIGURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE

RÉDIGÉ PAR

ANGER, BALLET, BALZER, BARRALLIER, P. BERT, BOUILLY, BRISSAUD, CHATIN, CUFFER, DANLOS, DELORME, A. DESPRÉS, DIEULAFOY, DUBAR, M. DUVAL, Alf. FOURNIER, Ach. FOVILLE, T. GALLARD, GOSSELIN, Alph. GUERIN, GUÈS, HALLOPEAU, HANOT, HÉRAUD, HERRGOTT, HEURTAUX, HOMOLLE, JACCOUD, JACQUEMET, JULLIEN, KŒBERLÉ, LABADIE-LAGRAVE, LANNELONGUE, LEDENTU, LETULLE, LÉPINE, Just LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, LUTON, MARDUEL, MAURIAC, MERLIN, MOLLIÈRE, MORIO, ORÉ, PANAS, PONCET, PROUST, PRUNIER, RICHET, A. RIGAL, Jules ROCHARD, SIREDEY, STOLTZ, I. STRAUS, S. TARNIER, VILLEJEAN, VINAY, A. VOISIN.

Directeur de la rédaction : le Dr JACCOUD.

Son titre suffit à indiquer à la fois son but, son esprit.

Son but. C'est de rendre service à tous les praticiens qui ne peuvent se livrer à de longues recherches faute de temps ou faute de livres, et qui ont besoin de trouver réunis et comme élaborés tous les faits qu'il leur importe de connaître bien ; c'est de leur offrir une grande quantité de matières sous un petit volume, et non pas seulement des définitions et des indications précises comme en présente le *Dictionnaire de Littré et Robin*, mais une exposition, une description détaillée et proportionnée à la nature du sujet et à son rang légitime dans l'ensemble et la subordination des matières.

Son esprit. Le *Nouveau Dictionnaire* ne sera pas une compilation des travaux anciens et modernes ; ce sera une analyse des travaux des maîtres français et étrangers, empreinte d'un esprit de critique éclairé et élevé ; ce sera souvent un livre neuf par la publication de matériaux inédits qui, mis en œuvre par des hommes spéciaux, ajouteront une certaine originalité à la valeur encyclopédique de l'ouvrage ; enfin ce sera surtout un livre pratique.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, illustré de figures intercalées dans le texte, se composera d'environ 36 volumes grand in-8 cavalier de 800 pages.

Prix de chaque vol. de 800 pages, avec fig. intercalées dans le texte. **10 fr.**

Les TOMES I à XXXIV *complets* sont en vente. Il sera publié trois volumes par an.

Les volumes seront envoyés *franco* par la poste aussitôt leur publication aux souscripteurs des départements, sans augmentation sur le prix fixé.

On souscrit chez J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, et chez tous les libraires des *départements* et de l'étranger.

LISTE DES AUTEURS

DU NOUVEAU DICTIONNAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES

ANGER (BENJ.), chirurgien des hôpitaux.
BALLET (GILBERT), chef de clinique à la Faculté de médecine.
BALZER (F.), médecin des hôpitaux de Paris.
BARRALLIER, professeur à l'École de médecine navale de Toulon.
BERT (P.), professeur de physiologie à la Faculté des sciences de Paris.
BOUILLY (G.), professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux.
BRISSAUD, ancien interne des hôpitaux.
CHATIN (JOANNÈS), professeur agrégé à l'École de pharmacie.
CUFFER, médecin des hôpitaux de Paris.
DANLOS, médecin des hôpitaux.
D'ESPINE, professeur à la Faculté de médecine de Genève.
DESPRÉS (A.), professeur agrégé de la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux.
DIEULAFOY (G.), médecin des hôpitaux, prof. agrégé de la Faculté de médecine.
DUBAR, ancien interne des hôpitaux.
DUVAL (M.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.
FOURNIER (ALFRED), professeur à la Faculté, médecin des hôpitaux de Paris,
FOVILLE (ACH.), directeur de l'Asile des aliénés de Quatre-Mares.
GALLARD (T.), médecin de l'hôpital de la Pitié.
GOSSELIN, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de la Charité.
GUÉRIN (ALPHONSE), chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.
GUÈS, professeur à l'École de médecine de Rochefort.
HALLOPEAU, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine.
HANOT. médecin des hôpitaux.
HARDY (A.), professeur à la Faculté de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité.
HERAUD, professeur de l'Ecole de médecine navale à Toulon.
HERRGOTT, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.
HEURTAUX, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes.
HOMOLLE, médecin des hôpitaux,
JACCOUD, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux de Paris.
JACQUEMET, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.
JULLIEN (L.), professeur agrégé.
KŒBERLÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg.
LABADIE-LAGRAVE, médecin des hôpitaux.
LANNELONGUE, professeur agrégé de la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux.
LE DENTU, professeur agrégé de la Faculté de médecine.
LÉPINE, professeur à la Faculté de médecine de Lyon.
LETULLE (M.), ancien interne des hôpitaux.
LUCAS CHAMPIONNIÈRE (JUST), chirurgien des hôpitaux.
LUTON, professeur à l'Ecole de médecine de Reims.
MARDUEL, professeur à la Faculté de médecine de Lyon.
MAURIAC, médecin des hôpitaux.
MERLIN, professeur à l'École de médecine navale de Toulon.
MOLLIÈRE (HUMBERT), médecin des hôpitaux de Lyon.
MORIO, professeur à l'École de médecine de Rochefort.
ORÉ, professeur à l' cole de médecine de Bordeaux.
PANAS, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux.
PONCET (DE CLUNY), professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce.
PONCET (A.), professeur à la Faculté de médecine de Lyon.
PRUNIER, pharmacien des hôpitaux.
RICHET, professeur à la Faculté de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu.
RIGAL (A.), professeur agrégé à la Faculté de médecine.
ROCHARD (JULES), inspecteur du service de santé de la marine.
SIREDEY, médecin des hôpitaux.
STOLTZ, professeur d'accouchements à la Faculté de médecine de Nancy.
STRAUS (I.), médecin des hôpitaux, agrégé à la Faculté de médecine.
TARNIER (S.), professeur agrégé à la Faculté de Paris, chirurgien des hôpitaux.
VILLEJEAN, pharmacien des hôpitaux.
VINAY, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, médecin des hôpitaux de Lyon
VOISIN (AUGUSTE), médecin de la Salpêtrière.

PRINCIPAUX ARTICLES

DES TRENTE-CINQ PREMIERS VOLUMES

TOME PREMIER (812 pages avec 36 figures). INTRODUCTION, M. Jaccoud. — ABDOMEN MM. Denucé, Bernutz. — ABSORPTION, M. Bert. — ACCOUCHEMENTS, MM. Stoltz, Lorain — AGONIE, M. Jaccoud. — ALBUMINURIE, M. Jaccoud.

TOME II (800 pages avec 60 figures). ANÉVRYSMES, M. Richet. — ANGINE DE POITRINE M. Jaccoud. — ANUS, MM. GOSSELIN, GIRALDÈS, LAUGIER.

TOME III (824 pages avec 75 figures). APHRODISIAQUES, M. Ricord. — ARTÈRES, Nélaton M. Raynaud. — ASTHME, M. G. Sée. — ATAXIE LOCOMOTRICE, M. Trousseau.

TOME IV (800 pages avec 80 figures). AUSCULTATION, M. Luton. — BEC-DE-LIÈVRE M. Demarquay.

TOME V (812 pages avec 60 figures). BILE, M. Jaccoud. — BLENNORRHAGIE, M. A. Fournier. — BRONZÉE (Maladie), M. Jaccoud. — BUBON, M. A. Fournier.

TOME VI (832 pages avec 175 figures). CANCER, CANCROIDE, M. Heurtaux. — CAROTIDE M. Richet. — CÉSARIENNE (Opération), M. Stoltz. — CHALEUR, MM. Buignet, Ber et Hirtz.

TOME VII (775 pages avec 93 figures). CHAMPIGNONS, MM. Marchand et Roussin. — CHANCRE, M. Fournier. — CHOLÉRA, MM. Desnos, Lorain et Gombault. — CIRCULATION M. Luton.

TOME VIII (802 pages avec 81 figures). CLAVICULE, MM. Richet et Després. — CLIMAT M. Rochard. — CŒUR, MM. Luton, Maurice Raynaud. — COMMOTION, M. Laugier.

TOME IX (820 pages avec 84 figures). CONJONCTIVE, M. Gosselin. — COUDE, M. Denucé

TOME X (780 pages avec 122 figures). COXALGIE, M. Valette. — CROUP, M. Simon. — CRURAL, M. Gosselin. — DARTRE, M. Hardy.

TOME XI (796 pages avec 49 figures). DENT, M. Sarrazin. — DIABÈTE, M. Jaccoud. — DIGESTION, M. Bert. — DYSENTERIE, M. Barralier.

TOME XII (820 pages avec 110 figures). EAU, EAUX MINÉRALES, MM. Buignet, Verjon e Tardieu. — ÉLECTRICITÉ, MM. Buignet et Jaccoud.

TOME XIII (800 pages avec 80 figures). ENCÉPHALE, MM. Laugier et Jaccoud. — ENDOCARDE, M. Jaccoud. — ENTOZOAIRES, MM. L. Vaillant et Luton.

TOME XIV (780 pages avec 68 figures). ÉRYSIPÈLE, MM. Raynaud et Gosselin. — FACE M, L. Ledentu et Gintrac. — FER, MM. Buignet et Hirtz. — FIÈVRE, M. Hirtz.

TOME XV (786 pages avec 121 figures). FOIE, M. J. Simon. — FOLIE, MM. Foville Tardieu, et Lunier. — FRACTURE, M. Valette. — FORCEPS, M. Tarnier.

TOME XVI (754 pages avec 41 figures).. GENOU, M. Panas. — GÉOGRAPHIE MÉDICALE M, Rey. — GLAUCOME, MM. Cusco et Abadie. — GOITRE, M. Luton.

TOME XVII (800 pages avec 99 figures). GROSSESSE, M. Stoltz. — HÉRÉDITÉ, M. N. Voisin. — HERNIE, M. Ledentu. — HISTOLOIE, M. Duval.

TOME XVIII (844 pages avec 44 figures). HYDROTHÉRAPIE, M. Beni-Barde. — ICTÈRE M. Jules Simon. — INFANTICIDE, M. Tardieu. — INFLAMMATION, M. Heurtaux.

TOME XIX (776 pages avec 101 figures). INOCULATION, M. A. Fournier. — INTERMITTENTE (fièvre), M. Hirtz. — INTESTIN, MM. Luton et Després. — JAMBE, MM. Ponce et Chauvel.

TOME XX (800 pages avec 100 figures). LEUCOCYTHÉMIE, M. Jaccoud. — LEUCORRHÉE, M. Stoltz. — LITHOTRICIE, M. Demarquay. — LUXATIONS, M. Valette.

TOME XXI (800 pages avec 80 figures). LYMPHATIQUE, MM. Ledentu et Longuet. — MACHOIRES. M. Després. — MAIN, MM. Ledentu et Duval. — MALADIE. M. Raynaud

TOME XXII (817 pages, avec 32 figures). MÉNINGES, MM. Jaccoud et Labadie-Lagrave — MENSTRUATION, M. Stoltz. — MICROSCOPE, M. Stoltz. — MOELLE ÉPINIÈRE, MM. Hallopeau, Oré et Poinsot.

TOME XXIII (800 pages avec figures). MONSTRUOSITÉ, M. R. Verneau. — MORT. MM. Dieulafoy et Tardieu. — MUSCLE, MM. Duval et Straus. — NERFS, MM. Duval et Labadie.

TOME XXIV (726 avec 124 figures). NEZ, Poinsot et Després. — NUTRITION, Duval. — *ŒIL, Gosselin* et Longuet. — ŒSOPHAGE, Luton. — ONANISME, Mauriac.

TOME XXV (774 pages avec 167 figures.)

E. . . . . . Poinsot et Després.
PÉDIE. . . . . Panas.
. . . . . . Merlin et Gosselin.
OVAIRES. . . . . . Duval et Kœberlé.
PANCRÉAS. . . . . Mollière.
PANSEMENT. . . . . J. Rochard.

TOME XXVI.

YSIE GÉNÉRALE. A. Foville fils.
TES (anim. et végétaux). J. Chatin.
RES. . . . . Panas.
. . . . Richet, Coffer et Hardy.
PENIS. . . . . Merlin et Voelker.
PERCUSSION. . . . . Luton.
PÉRICARDE. . . . . Raynaud.
PÉRITONITE. . . . . Siredey et Danlos.

TOME XXVII.

RE. . . . . Gallard et Leblond.
. . . . Proust.
DÉNISME. . . . . . A. Fournier.
PHLEGMON . . . . Ledentu.
PHTHISIE. . . . . Hanot.
PIED. . . . . Delorme.

TOME XXVIII.

. . . . Rochard et Bergeron.
ÉSIE. . . . . Fernet et D'Heilly.
PNEUMONIE. . . . . . Lépine et Balzer.
POITRINE. Merlin, Luton et Dieulafoy.

TOME XXIX.

ON. . . . . Dieulafoy.
(veine) . . . . Straus.
. . . . . Straus et Rigal.
NS. Duval, Merlin et Dieulafoy.
SIONS . . . . Proust.
PROSTATE. . . . . Campenon.
PSEUDARTHROSE. . . . . Denucé.
PSORIASIS, PUSTULES. . . . . Hardy.
PUBIS. . . . . Schwartz.
PRURIGO, PRURIT, ... Hardy.

TOME XXX.

ÉRAL (état) . . . . Stoltz.
E. . . . . Abadie.
TIFS. . . . . Luton.
ENTE (infection). . Alph. Guérin.
. . . . Delorme.
INAS. . . . . Prunier et Guès.
RACHIS, RACHITISME. . Lannelongue.
RAGE. . . . . Doleris et Signol.
RATE. . . . . Jeannel.
RECTUM . . . . Gosselin et Dubar.
RÉGIME . . . . Luton.
REIN. . . . Labadie-Lagrave et Marduel.

TOME XXXI.

ION. . . . . Delorme.
ATION. . . . . . Mathias Duval.
. . . . Duval et Panas.
RÉVULSION. . . . . Raynaud.
RHUMATISME. . . . . Homolle.
SANG. . . . . Danlos et Vibert.

TOME XXXII.

OLE. . . . . D'Espine.
E. . . . . G. Ballet.
TION, SCLÉRÈME. . Letulle.
. . . . Danlos et Vibert.
ME . . . . Heurtaux.
SCLÉROSE. . . . . Balzer.
SCORBUT. . . . . Rey.
SCROFULE. . . . . Brissaud.
SCROTUM. . . . . Jullien.

TOME XXXIII.

TION. . . . . Duval.
ILITÉ. . . . . . . G. Ballet.
ÉMIE. . . . . A. Guérin.
ÉES (Maladies). . . . . Laugier.
IL. . . . . Duval et Rey.
SOURCILS. . . . . Desprès.
SOUS-CLAVIERE. . . . . Poinsot.
SPÉCULUM . . . . Gallard.
SPERME. . . . . Duval et Vibert.
STÉRILITÉ. . . . . . Siredey et Danlos.

TOME XXXIV.

. . . . Straus.
CATION . . Letulle et Laugier.
E . . . . . Moreau (de Tours).
TÉ (surdimuditér . . . . Gellé.
SYCOSIS . . . . Hardy.
SYPHILIDES. . . . . Barthelemy.
SYPHILIS . . . . Homolle.

TOME XXXV.

E. . . . . Bouilly.
E . . . . Hardy.
ERAMENT . . . . Luton.
N. . . . . Schwartz.
TESTICULE. . . . . Walter.
TETANOS . . . . Poncet.
THYMUS et. . . . . Marchant.
THYROIDE (glande). . . . .

ANDOUARD. Nouveaux éléments de pharmacie, par ANDOUARD, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes. 2e *édition*. Paris, 1882, 1 vol. in-8 de 880 p. avec 120 figures . . . . 16 fr.

ANGER. Nouveaux éléments d'anatomie chirurgicale, par BENJAMIN ANGER, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine. Paris, 1869, 1 vol. grand in-8 de XVI-1056 pages, avec 1079 figures et Atlas in-4 de 12 planches gravées et coloriées, et représentant les régions de la tête, du cou, de la poitrine, de l'abdomen, de la fosse iliaque interne, du périnée et du bassin. . . . . 40 fr.

Séparément, le texte. 1 vol. in-8. . . . . 20 fr.

Séparément, l'Atlas. 1 vol. in-4.. . . . . 25 fr.

ANGLADA. Études sur les maladies nouvelles et les maladies éteintes, pour servir à l'histoire des évolutions séculaires de la pathologie, Paris, 1869, 1 vol. in-8 de 700 pages. . . . . 8 fr.

Annales d'hygiène publique et de médecine légale, par MM ARNOULD, BERTIN, BROUARDEL, L. COLIN, DU CLAUX, DU MESNIL, FONSSAGRIVES, FOVILLE, GALLARD, GAUCHET, A. GAUTIER, CH. GIRARD, HUDELO, JAUMES, LACASSAGNE, G. LAGNEAU, LHOTE, LUTAUD, MORACHE, MOTET, POINCARÉ, RIANT, VIBERT, avec une revue des travaux français et étrangers.

Paraissant tous les mois par cahiers de 6 feuilles in-8, avec pl.

Prix de l'abonnement annuel pour Paris.. . . . . 22 fr.

Pour les départements . . . . 24 fr.

Pour l'Union postale. 1re série : 25 fr — 2e série. . . . . . 27 fr.

La PREMIÈRE SÉRIE, collection complète (1829 à 1853), dont il ne reste que peu d'exemplaires, 50 vol. in-8, avec figures. . . . . . . 500 fr.

Tables alphabétiques par ordre des matières et des noms d'auteurs des Tomes I à L (1829 à 1853). Paris, 1855, in-8 de 136 pages à 2 col. 3 fr. 50

La SECONDE SÉRIE collection complète (1854 à 1878), 50 vol. in-8, avec figures. . . . . 470 fr.

Tables alphabétiques, par ordre des matières et des noms d'auteurs des Tomes I à L (1854 à 1878). Paris, 1880, in-8, à 2 colonnes. 3 fr. 50.

Chaque année séparément, jusqu'à 1871 inclus. . . . . 18 fr.

— Depuis 1872 jusqu'à 1875 inclusivement.. . . . . 20 fr.

Chaque année, à partir de 1876. . . . . 22 fr.

On ne vend pas séparément : 1re *série*, tomes I et II (1829), tomes XI et XII (1834), tomes XV et XVI (1836). — 2e *série*, tomes XI et XII (1859), tomes XXXI et XXXII (1869).

ARNOULD. Nouveaux éléments d'hygiène, par Jules ARNOULD, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Lille, 1882. 1 vol. in-8, de 1360 pages, avec 284 figures, cartonné. . . . . 20 fr.

BARTHÉLEMY (A. J. C.). Instruction raisonnée pour l'examen de la vision devant les conseils de révision et de réforme dans la marine et dans l'armée. 1880, in 8 156 pag. avec fig. . . . 3 fr. 50

BEALE. De l'Urine, des dépôts urinaires et des calculs, de leur composition chimique, de leurs caractères physiologiques et pathologiques et des indications thérapeutiques qu'ils fournissent dans le traitement de maladies. Traduit par Auguste OLLIVIER et BERGERON. 1865, 1 vol. in-18, 40 p. avec 136 figures . . . . 7 fr.

BEAUNIS. Nouveaux éléments de physiologie humaine, comprenant les principes de la physiologie comparée et de la physiologie générale, par H. BEAUNIS, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Nancy. *Deuxième édition* revue et augmentée. Paris, 1881, 2 vol. in-8 de 1484 p. *avec 513 fig*. Cart. . . . . 25 fr.

BEAUNIS et BOUCHARD. Nouveaux éléments d'anatomie descriptive et d'embryologie, par H. Beaunis et H. Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. *Troisième édition.* Paris, 1879, 1 vol. grand in-8 de 1072 pages avec 456 figures. Cart. . . . . 20 fr.

— **Précis d'anatomie et de dissection.** Paris, 1877, 1 vol. in-18, 450 p. 4 fr. 50

BECLU (H.). Nouveau manuel de l'herboriste ou traité des propriétés médicinales des plantes exotiques et indigènes du commerce, suivi d'un Dictionnaire pathologique, thérapeutique et pharmaceutique. 1872, 1 vol. in-12 de xiv-256 pages, avec 55 figures. . . . . 2 fr. 50

BERGERET (L.-F.). Des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices, causes, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société, remèdes. *Septième édition.* Paris, 1881, 1 vol. in-18 jésus de 228 pages. . . . . 2 fr. 50

— **Les passions**, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société, hygiène morale et sociale. 1878, in-18 jésus 250 pages. 2 fr. 50

— **De l'abus des boissons alcooliques**, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société. Moyens de modérer les ravages de l'ivrognerie. Paris, 1870, in-18 jésus de viii-380 pages. . . . . 3 fr.

BERGERON. (Al). Précis de petite chirurgie et de chirurgie d'urgence. Par le docteur A. Bergeron, ancien interne des hôpitaux, chef du laboratoire de clinique chirurgicale de la Faculté de médecime. 1882, in-18 jésus de 436 pages, avec 374 figures. . . . . . . 5 fr.

BERNARD (Claude). Physiologie. Physiologie expérimentale, substances toxiques, système nerveux, liquides de l'organisme, pathologie expérimentale, médecine expérimentale, anesthésiques et asphyxie, chaleur animale, diabète, physiologie opératoire, phénomènes de la vie, table alphabétique, par Claude Bernard, professeur au Muséum et au Collège de France, membre de l'Académie des sciences. 16 volumes in-8, avec figures. . . . . 114 fr.

— **Leçons de Physiologie expérimentale appliquée à la médecine.** Paris, 1855-1856, 2 vol. in-8, avec fig. . . . . 14 fr.

— **Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses** Paris, 1857, 1 vol. in-8, avec 32 figures . . . . 7 fr.

— **Leçons sur la physiologie et la pathologie du système nerveux.** Paris, 1858, 2 vol. in-8, avec figures. . . . . 14 fr.

— **Leçons sur les propriétés physiologiques et les altérations pathologiques des liquides de l'organisme.** Paris, 1859, 2 vol. in-8, avec fig. 14 fr.

— **Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.** Paris, 1865, in-8, 400 pages. . . . . 7 fr.

— **Leçons de pathologie expérimentale.** 2e édition. Paris, 1880, 1 vol. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

— **Leçons sur les anesthésiques et sur l'asphyxie.** Paris, 1875, 1 vol. in-8 de 520 pages avec figures. . . . . 7 fr.

— **Leçons sur la chaleur animale**, sur les effets de la chaleur et sur la fièvre. Paris, 1876, in-8 de 469 pages, avec fig. . . . . 7 fr.

— **Leçons sur le diabète** et la glycogénèse animale. 1877, in-8°, fig. 7 fr.

— **Leçons de physiologie opératoire.** 1879, 1 vol. in-8, xvi-614 pages avec 116 figures. . . . . 8 fr.

— **Leçons sur les phénomènes de la vie** communs aux animaux et aux végétaux. 1878, 2 vol. in-8, pl. col. et fig . . . . 15 fr.
Séparément: Tome II. Paris, 1879, 1 vol. in-8 de 550 pages avec 3 pl. et figures. . . . . 8 fr.

BERNARD (Claude). La science expérimentale. 2e édition. Paris, 1878, in-18 jésus de 449 pages et figures . . . . 4 fr.

— **L'œuvre de Claude Bernard**, introduction par Mathias Duval; notices par E. Renan, Paul Bert et Armand Moreau; table alphebétique et analytiqué des œuvres complètes de Claude Bernard par le Dr Roger de la Coudraie; bibliographie des travaux scientifiques, mémoires, lectures et

communications aux Académies et sociétés savantes par G. MALLOIZEL, 1881, 1 vol. in-8, avec un portrait de CLAUDE BERNARD. . . . . . . 7 fr.

. **Portrait de Claude Bernard** . . . . 1 fr.

BERNARD (Claude) et HUETTE. Précis iconographique de médecine opératoire et d'anatomie chirurgicale, 1873, 1 vol. in-18 jésus, avec 113 planches, figures noires. Cartonné. . . . . 24 fr.

— LE MÊME, figures coloriées . . . . 48 fr.

BERNARD (H.). Premiers secours aux blessés sur le champ de bataille et dans les ambulances, par le docteur H. BERNARD, ancien chirurgien des armées, précédé d'une introduction par J. N. DEMARQUAY, 1870, in-18 de 164 p. avec 79 figures. . . . . 2 fr.

BERT (Paul). Leçons sur la physiologie comparée de la respiration, 1870, 1 vol. in-8 de 500 pages avec 150 fig. . . . . 10 fr.

BEURMANN (L. de). Recherches sur la mortalité des femmes en couches dans les hôpitaux. Paris, 1879, gr. in-8 . . . . 2 fr.

BLANCHARD. Les poissons des eaux douces de la France. Anatomie, physiologie, description des espèces, mœurs, instincts, industrie, commerce, ressources alimentaires, pisciculture, législation concernant la pêche, par EMILE BLANCHARD, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1879, 1 volume, grand in-8, avec 151 fig. dessinées d'après nature et 32 pl. sur papier teinté. . . . . . 16 fr.
Relié en demi-maroquin, doré sur tranches . . . . 20 fr.

BOISSEAU. Des maladies simulées et des moyens de les reconnaître, par le docteur Edm. BOISSEAU, professeur agrégé. Paris, 1870, 1 vol. in-de 500 pages. . . . . 7 fr.

BOIVIN (Mme) et DUGÈS. Anatomie pathologique de l'utérus et de ses annexes, fondée sur un grand nombre d'observations classiques. Paris, 1866, Atlas in-folio de 41 planches, gravées et coloriées, *représentant les principales altérations morbides des organes génitaux de la femme*, avec explication. . . . . 45 fr.

BONNAFONT. Traité théorique et pratique des maladies de l'oreille et des organes de l'audition. 2e édition. Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 700 pages, avec 43 figures. . . . . 10 fr,

BONNET. Traité de thérapeutique des Maladies articulaires, Paris, 1853, 1 vol. in-8, XVIII-684 pages, avec 97 figures.. . . . . . . 9 fr.

— **Nouvelles méthodes de traitement des Maladies articulaires.** *Seconde édition*, revue et augmentée, accompagnée d'observations sur la rupture de l'ankylose, par MM. BARRIER, BERNE, PHILIPEAUX et BONNES. Paris, 1860, in-8 de 356 pages, avec 17 figures. . . . . 4 fr. 50

BORIUS. Les maladies du Sénégal. Topographie, climatologie et pathologie de la partie de la côte occidentale d'Afrique comprise entre le cap blanc et le cap Siera Leone, 1882. 1 vol. in-8 de 362 pages. 7 fr.

BOUCHUT. Traité pratique des Maladies des nouveau-nés, des enfants à la mamelle et de la seconde enfance, par le docteur E. BOUCHUT, médecin de l'hôpital des Enfants malades, *Septième édition*. 1878, 1 vol. in-8 de XVII-1128 pages, avec 179 figures. . . . . 18 fr.
Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des sciences).

— **Atlas d'ophthalmoscopie médicale** et de cérébroscopie montrant, chez l'homme et chez les animaux, les lésions du nerf optique, de la rétine et de la choroïde produites par les maladies du cerveau, par les maladies de la moelle épinière et par les maladies constitutionnelles et humorales. Paris, 1876, 1 vol. in-4 de VIII-148 pages, avec 14 planches en chromolithographie, comprenant 137 figures et 19 figures intercalées dans le texte. Cartonné. . . . . 35 fr.

— **Hygiène de la Première Enfance**, guide des mères pour l'allaitement, le sevrage le choix de la nourrice, chez les nouveau-nés. —*Septième édition*, 1879, in-18 de VIII-523 pages, avec 49 fig. . . 4 fr.

— **La vie et ses attributs dans leurs rapports avec la philosophie et la médecine.** *Deuxième édition*. Paris, 1876, 1 vol. in-18 jés. de 450 p. 4 fr. 50

BOUCHUT. **Nouveaux éléments de pathologie générale** comprenant la nature de l'homme, l'histoire générale de la maladie, les différentes classes de maladies, l'anatomie pathologique générale, et l'histologie pathologique, le pronostic, la thérapeutique générale. *Quatrième édition.* 1882, 1 vol gr. in-8 de 900 pages avec 250 figures intercalées dans le texte.

Traité de diagnostic et de Semiologie, comprenant l'exposé des procédés physiques et chimiques d'exploration médicale. Auscultation, percussion, cérébroscapie, microscopie. Analyse chimique et l'étude des symptômes fournis par les troubles fonctionnels. Paris, 1883, 1 vol. gr. in-8 de 692 pages avec 150 figures. . . . . 12 fr.

— **Du Nervosisme aigu et chronique et des maladies nerveuses.** *Deuxième édition.* Paris, 1877, 1 vol. in-8, VIII-408 pages . . . 6 fr.

— **Compendium annuel de thérapeutique française et étrangère** pour 1880, 1881 et 1882. Paris, 1880-1881, 3 vol. gr. in-8., . . 9 fr.

BOUILLET. **Précis de l'histoire de la médecine**, avec introduction par le docteur A. Laboulbène Paris, 1883. 1 vol. in-8 de XVI, 366 pages. . . . . 6 fr.

BOUILLY. **Comparaison des arthropathies** rhumatismales, scrofuleuses et syphilitiques. Paris, 1878, 1 vol in-8, 107 pages. . . . . . 3 fr. 50

BOURGEOIS (L. X.). **Les passions dans leurs rapports avec la santé et les maladies, l'amour et le libertinage.** 1877, in-12 de 214 p. 2 fr.

— **De l'influence des maladies de la femme** pendant la grossesse sur la constitution et la santé de l'enfant. Paris, 1861, 1 vol. in-4. 3 fr. 50

BRAIDWOOD (P. M.). **De la Pyohémie ou fièvre suppurative**, 1870, 1 vol. in-8 avec 12 planches chromolithographiées. . . . . 8 fr.

BRAUD. **Recherches sur l'air confiné.** 1880, in-8 de 76 pages 2 fr.

BRAUN, BROUWERS et DOCX. **Gymnastique scolaire** en Hollande, en Allemagne et dans les pays du Nord, suivie de l'état de l'enseignement de la gymnastique en France. Paris, 1874, in-8 de 168 pages. 3 fr. 50

BREHM (A. E.). **Les Merveilles de la nature, L'homme et les animaux.** Description populaire des races humaines et du règne animal.

Les *Mammifères*. Édition française, par Z. Gerbe. Ouvrage complet. 2 vol. gr. in-8 avec 800 figures et 40 planches. . . . . . . 22 fr.

Les *Oiseaux*. Édition française par Z. Gerbe. Ouvrage complet. 2 vol. grand in-8 avec 500 figures et 40 planches. . . . . . . 22 fr.

Chaque volume broché. . . . . 11 fr.

Relié en demi-maroquin, doré sur tranches. . . . . 16 fr.

— Les *Insectes*. Édition française par J. Kunckel d'Herculais. Formant 200 livraisons environ ou 20 séries avec 40 planches. hors texte et 1800 figures. Paraît à partir du 14 juin 1881, en livraison de 8 pages à 2 colonnes avec figures et planches sur papier teinté et en série de 80 pages. Prix de chaque livraison · 10 c. Prix de chaque série. 1 fr.

Le tome I des *Insectes :* les Arachnides, les Myriapodes et les Crustacés. 1 vol. in-8 est en vente. 1 vol. gr. in-8 de VIII, 720 pages avec 950 fig. et 18 planches hors texte. . . . . 11 fr.

Relié en demi maroquin, doré sur tranches. . . . . 16 fr.

Le tome II est sous presse.

BRIAND et CHAUDÉ. **Manuel complet de Médecine légale**, ou Résumé des meilleurs ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur cette matière, et des jugements et arrêts les plus récents, contenant un *Traite élémentaire de chimie légale*, par J. Bouis, *Dixième édition.* Paris, 1879, 2 vol. grand in-8 avec 5 planches gravées et 37 figures. . . . . 24 fr.

BROTTET. **Du traitement des abces par congestion du mal de Pott**, par la méthode antiseptique de Lister, par le Dr Brottet, Lyon, 1881, in-8, 75 pages. . . . . 2 fr.

BRUCKE. **Des couleurs** au point de vue physique, physiologique, artistique et industriel, par le docteur Ernest Brucke, professeur à l'Université de Vienne, membre de l'Académie des sciences et du Conseil

musée pour l'art et l'industrie, traduit par P. Schutzenberger. Paris, 1866, in-18 jésus, 344 pages avec 46 figures. . . . . . . 4 fr.

BUIGNET. Manipulations de physique. Cours de travaux pratiques professé à l'Ecole de pharmacie de Paris. Paris, 1877, 1 vol. in-8 de 800 pages, avec 265 figures et 1 planche coloriée, cart. . . . 16 fr.

CAPUS. Guide du naturaliste préparateur et du naturaliste collectionneur pour la recherche, la chasse, la récolte, le transport, l'empaillage, le montage et la conservation des animaux, végétaux, minéraux et fossiles, 1879, 1 vol. in-18, VIII-340 p. avec 100 fig., cart. . . . . 3 fr.

CARLES (P.). Influence exercée sur les réactions chimiques. les agents physiques autres que la chaleur. Paris, 1880, gr. in-8 de 144 pag. 3 fr. 50

Carnet (Le) du médecin praticien, formules, ordonnances, tableaux du pouls, de la respiration et de la température, comptabilité. 1 cahier oblong avec cartonnage souple. . . . . 1 fr.

CARRIÈRE. Le climat de l'Italie et des stations du midi de l'Europe, sous le rapport hygiénique et médical. *Deuxième édition*, 1876, 1 vol. in-8 de 640 pages. . . . . 9 fr.

Voy. Reveillé-Parise. Guide des Goutteux, et Physiologie et Hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit.

CARUS. Histoire de la zoologie, depuis Aristote jusqu'à nos jours, par V. Carus, professeur à l'Université de Leipzig, traduit par Hagenmuller et annoté par A. Schneider, 1880, 1 vol. in-8 de 800 pages. . . 15 fr.

CAUVET. Nouveaux éléments d'histoire naturelle médicale. *Deuxième édit.* Paris, 1877, 2 vol. in-18 jésus d'environ 600 pages, avec 824 fig. 12 fr.

— **Cours élémentaire de botanique.** 1879, 1 vol. in-18 jésus, 700 pages avec 617 figures. . . . . 7 fr.

CHAILLY. Traité pratique de l'Art des accouchements. *Sixième édition*, 1878, 1 vol. in-8 de XX-1036 pages, avec 1 pl. et 282 fig. 10 fr.

CHANTREUIL. Des dispositions du cordon (la procidence exceptée) qui peuvent troubler la marche régulière de la grossesse et de l'accouchement. 1875, gr. in-8, 176 pages avec figures. . . . . 4 fr.

Voy. Simpson. Clinique obstétricale.

CHAPUIS. Précis de toxicologie par A. Chapuis, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, 1882. 1 vol. in-18 de 700 pages avec figures dans le texte. Cartonné. . . . . 8 fr.

CHARGÉ. Traitement homœopathique des maladies des organes de la respiration, cavités nasales, larynx, trachée, bronches, poumons, plèvres, toux et crachats. *Deuxième édition.* Paris, 1878, 1 vol. in-18 de XXIII-460 pages . . . . 6 fr.

CHARPENTIER. Traité pratique des accouchements, par le docteur A. Charpentier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1883, 2 vol. gr. in-8 de 1700 pages avec 600 figures dans le texte et 1 planche chromolithographie. . . . . 25 fr.

CHATIN (Joannès). Les organes des sens dans la série animale. Leçons d'anatomie et de physiologie comparées, faites à la Sorbonne par Joannès Chatin, professeur agrégé à l'Ecole supérieure de pharmacie et à la Faculté des sciences. 1880, 1 vol. in-8°, VIII, 726 pages avec 136 figures. . . . . 12 fr.

CHAUFFARD (P. E.). La Vie. Etudes et problèmes de biologie générale. Paris, 1878, 1 vol. in-8 de 525 pages. . . . . 7 fr. 50

— **De la fièvre traumatique** et de l'infection purulente, 1873, 1 vol. in-8 de 229 pages . . . . 3 fr. 50

CHAUFFARD (An.) Etude sur les déterminations gastriques de la fièvre typhoïde. 1882, gr. in-8 avec 2 planches. . . . . . . 3 fr. 50

CHAUVEAU. Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques *3ᵉ édition*, revue et augmentée avec la collaboration de M. Arloing. Paris, *1878, 1 vol. in*-8 avec 368 figures. . . . . 24 fr.

CHAUVEL. Précis d'opérations de chirurgie, par J. CHAUVEL, professeur de médecine opératoire à l'Ecole du Val-de-Grâce. 1877, in-18 jésus, 692 pages, avec 281 fig. dessinées par le docteur E. CHARVOT . . . 6 fr.

CHEVREUL. Des couleurs et de leurs applications aux arts industriels à l'aide des cercles chromatiques. 1864, petit in-f°, avec 27 pl. gravées sur acier et imprimées en couleur, cart. en toile. . . . . 35 fr.

CHRÉTIEN (H.). Nouveaux éléments dr médecine opératoire par H. CHRÉTIEN, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. Paris, 1881, in-18, 528 pages avec 184 fig. . . . . 6 fr.

CHURCHILL et LE BLOND. Traité pratique des maladies des femmes. hors l'état de grossesse, pendant la grossesse et après l'accouchement. *Troisième édition*, contenant l'exposé des travaux français et étrangers les plus récents. Paris, 1881, 1 v. gr. in-8 de 1158 p., et 365 fig. 18 fr.

CIVIALE. Traité pratique sur les Maladies des Organes génito-urinaires. *Troisième édit.* aug. Paris, 1858-1860. 3 v. in-8, avec fig. 24 fr.

CLAUDE. Premières notions d'homœopathie à l'usage des familles. 2e édition. 1883, 1 vol. in-18 de 200 pages. . . . . 1 fr. 50

Codex medicamentarius, Pharmacopée française rédigée par ordre du gouvernement, Paris, 1866, 1 vol. gr. in-8, cart. . . 9 fr. 50
Franco par la poste. . . . . 11 fr. 50

— LE MÊME, interfolié de papier réglé et solidement relié en demi-maroquin. . . . . 16 fr. 50

Commentaires thérapeutiques du Codex. Voy. GUBLER, page 19.

COIFFIER. Précis d'auscultation. 1882, in-18, 94 pages, avec 71 figures coloriées, intercalées dans le texte. . . . . 5 fr.

COLIN (G.) Traité de physiologie comparée des animaux, considérée dans ses rapports avec les sciences naturelles, la médecine, la zootechnie et l'économie rurale, par G. COLIN, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort *Deuxième édition*. Paris, 1871-72, 2 vol. in-8 avec 250 figures. 26 fr.

COLIN (Léon). Traité des fièvres intermittentes, 1870, 1 vol. in-8 de 500 pages, avec un plan médical de Rome. . . . . 8 fr.

— **Traité des maladies épidémiques.** Origine, évolution, prophyaxie, 1879, 1 vol. in-8 de xx-1032 pages. . . . . 16 fr.

— **De la Variole**, au point de vue épidémiologique et prophylactique. Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 200 pages avec 3 figures. . . . . 3 fr. 50

— **De la fièvre typhoïde dans l'armée.** 1878, in-8 de 200 pages . 4 fr.

— **Nouvelle étude sur la fièvre typhoïde** dans l'armée ; période triennale 1877-1878-1879. 1882 gr. in-8, 70 pages. . . . . 2 fr.

Comité consultatif d'Hygiène publique de France (Recueil des travaux et des actes officiels de l'Administration sanitaire). Paris, 1872. Tome I. in-8, 8 fr. — Tome II, 1873, in-8 avec 2 cartes, 8 fr. — Tome II, 2e partie, contenant l'Enquête sur le goître et le crétinisme. Rapport par M. BAILLARGER, 1873, in-8 avec 3 cartes (pas séparément de la collection), 7 fr. — Tome III. 1874, in-8, 8 fr.— Tome IV, 1875, in-8 avec cartes, 8 fr. — Tome V, 1876. in-8 avec carte coloriée, 8 fr. Tome VI. 1877, in-8, avec cartes et graphiques, 8 fr. — Tome VII, 1878. in-8, 8 fr. — Tome VIII, 1879, in-8°, 8 fr. — Tome IX, 1880, in-8, 8 fr. — Tome X, 1881. in-8. . . . . 8 fr.

COMTE (A.). Cours de philosophie positive. *Quatrième édition*, augmentée de la préface d'un disciple et d'une Étude sur les progrès du positivisme, par E. LITTRÉ, et d'une table alphabétique des matières, Paris, 1877, 6 vol. in-8 . . . . 48 fr.

— **Principes de philosophie positive**, précédés de la préface d'un disciple, par E. LITTRÉ. Paris, 1868, 1 vol. in-18 jésus, 208 pag. 2 fr. 50

Les *Principes de philosophie ; opsitive* sont destinés à servir d'introduction à l'étude du *Cours de philosophie*, ils contiennent : 1° l'exposition du but du cours,

ou considérations générales sur la nature et 'importance de la philosophie positive; 2° l'exposition du plan du cours, ou considérations générales sur la hiérarchie des sciences.

— **La philosophie positive**, résumé par Jules Rig. Paris, 1881, 2 vol. in-8 de 600 pages chacun. . . . . 20 fr.

CONTEJEAN. Éléments de géologie et de paléontologie, par Contejean professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Poitiers, Paris, 1874, 1 vol. in-8 de 750 pages, avec 467 figures. Cartonné. 16 fr.

— **Géographie botanique**, influence du terrain sur la végétation. Paris, 1881, un vol. in-8, 142 pages. . . . . 3 fr. 50

CORIVEAUD. Hygiène de la jeune fille. Paris 1882. 1 vol. in-18 jésus 242 pages. . . . . 3 fr.

CORLIEU (A.). Aide-mémoire de médecine, de chirurgie et d'accouchements, vade-mecum du praticien, par le docteur A. Corlieu. 3e *édition*. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus de VIII-690 pages avec 420 fig. Cart. 6 fr.

— **Memorandum de medicina, cirurjia y partos**, traducido por Don Calderon, 1878, in-18, cartonné. . . . . 10 fr.

CORNARO (L.). Le régime de Pythagore, d'après le Dr. Cocchi; **de la sobriété**, conseils pour vivre longtemps, par L. Cornaro; **Le vrai moyen de vivre plus de cent ans dans une parfaite santé**, par L. Lessius. 1880, 1 vol. in-18 jésus avec 5 planches. . . . . . 3 fr.
Papier de Hollande, tiré à 100 exemplaires. . . . . 6 fr.

CORNIL. Leçons sur la syphilis faites à l'hôpital de Lourcine, par V. Cornil, professeur à la Faculté de médecine de Paris, 1879, 1 vol. in-8, IX-482 pages avec 9 pl. lithographiées et figures. . . . . 10 fr.

CORRE. La pratique de la chirurgie d'urgence, 1872, in-18 de VIII-216 p., avec 51 figures. . . . . 2 fr.

CRUVEILHIER. Anatomie pathologique du Corps humain, ou Descriptions, avec figures lithographiées et coloriées, des diverses altérations morbides dont le corps humain est susceptible. Paris, 1830-1842, 2 vol. in-folio, avec 230 pl. col. . . . . 457 fr.
Demi-rel., dos de maroquin, non rog. Prix pour les 2 v. gr. in-fol. 24 fr.
Ce bel ouvrage est complet en 41 livraisons, chacune, avec 5 pl.
Chaque livraison . . . . 11 fr.

— **Traité d'Anatomie pathologique générale.** *Ouvrage complet*. Paris, 1849-1864, 5 vol. in-8. 35 fr.

— Tome V et dernier, avec tables alphabétiques, par Ch. Houel. Paris, 1864, 1 v. in-8 de 420 pages. . . . . 7 fr.

CUVIER (G.). Les Oiseaux, décrits et figurés d'après la classification de Georges Cuvier, mise au courant des progrès de la science. Paris, 1870, 1 vol. in-8 avec 72 pl. contenant 464 fig. noires, 30 fr; fig. color. 50 fr.

CUVIER (G.) Les Mollusques Paris, 1868, 1 vol. in-8 avec 36 pl. contenant 520 figures noires. 15 fr.; fig. coloriées. . . . . . . 25 fr.

CUVIER. Les Vers et les Zoophytes. Paris, 1869, 1 vol. in-8 avec 37 planches, contenant 550 figures. — Fig. noires, 15 fr.; fig. color. 25 fr

CUYER et **KUHFF. Le corps humain.** Structure et fonctions, formes extérieures, régions anatomiques, situation, rapports et usages des appareils et organes qui concourent au mécanisme de la vie, démontrés à l'aide de planches coloriées, découpées et superposées, dessinées d'après nature, par Édouard Cuyer, lauréat de l'École des Beaux-Arts. Texte par G. A. Kuhff, docteur en médecine, préparateur au laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole des Hautes Études. 1 vol. gr. in-8 de 314 et 56 pages de texte, avec atlas de 27 pl. coloriées. Ouvrage complet, cart. en 2 vol. 75 fr.

Séparément :

— **Les organes génitaux de l'homme et de la femme.** 2e édition, gr. in-8, *62 pages* de texte avec 65 figures et 2 planches coloriées . . . 7 fr. 50

— ***Le corps humain.*** 25 planches. . . . . 70 fr.

CYON. Principes d'électrothérapie, 1873, 1 vol. in-8 de VIII-275 pages avec figures. . . . . 4 fr.

D'ARDENNE. Les microbes, les nuances et les septicémies. Études des doctrines panopersnites au point de vue de la pathologie générale et de la clinique, 1882. 1 vol. in-18 jésus de 378 pages. . . . . . 4 fr.

DAGONET. Nouveau Traité élémentaire et pratique des maladies mentales, suivi de Considérations pratiques sur les asiles d'aliénés, par H. Dagonet médecin de l'asile des aliénés de Sainte-Anne. Paris, 1876, in-8 de 732 pages, avec 8 planches en photoglyptie, comprenant 38 types d'aliénés et une carte statistique des établissements d'aliénés de la France. 15 fr.

DALTON. Physiologie et hygiène des écoles, des collèges et des familles, le Dr E. Acosta. Paris, 1870, 1 v. in-18 jés. de 500 p., avec 66 fig. . . . . 4 fr.

DARDENNE (L.). De l'allaitement artificiel. Paris, 1881, in-18, 319 pages. . . . . 3 fr.

DAREMBERG (Ch.). Histoire des sciences médicales, comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et les doctrines de pathologie générale, Paris, 1870, 2 vol. in-8 . . . . 20 fr.

DAVAINE (C.). Traité des Entozoaires et des maladies vermineuses chez l'homme et les animaux domestiques. *Deuxième édition*. Paris, 1877, 1 vol. in-8 de 1000 pages, avec 100 fig. . . . . 14 fr.

DAVASSE. La Syphilis, ses formes, son unité, 1865. 1 v. in-8, 570 p. 8 fr.

DECAYE. Précis de thérapeutique chirurgicale par le docteur Decaye, Paris. 1882, 1 vol. in-18 de XII 572 pages . . . . 6 fr.

DECHAUX. La femme stérile, 1882, par le docteur Dechaux. 1 vol. in-18 de 240 pages . . . . 2 fr. 50

DEGLAND et GERBE. Ornithologie européenne, ou Catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe. *Deuxième édition* entièrement refondue. Paris, 1867, 2 vol. in-8. . . . . . . 24 fr.

DELEFOSSE. Procédés pratiques pour l'analyse des urines, des dépôts et des calculs urinaires. *Deuxième édition*, Paris, 1876, 1 vol in-18 jésus, 200 pages avec 18 pl., comprenant 72 figures. . . . . 2 fr. 50

— **Pratique de la chirurgie des voies urinaires**. Paris, 1877, in-18 jésus de IX-539 pages avec 133 figures. . . . . 6 fr.

DELEFOSSE, Annales des maladies des organes génito-urinaires (urologie) voy. page 36.

DELPECH. Salles d'asile et écoles primaires. Premiers symptômes des maladies contagieuses qui peuvent atteindre les jeunes enfants. Introduction demandée par M. le Préfet de la Seine au Conseil d'hygiène publique et de salubrité. 1880, in-18 jésus . . . . 25 c.

DESHAYES (G.-P.) Conchyliologie de l'île de la Réunion (Bourbon). Paris, 1863, gr. in-8, 144 pages, avec 14 planches coloriées. . . 10 fr.

— **Description des animaux sans vertèbres** découverts dans le bassin de Paris, comprenant une revue générale de toutes les espèces actuellement connues; 1860-1866. *Ouvrage complet*, 3 vol. in-4 de texte et 2 vol. in-4 de 196 planch., publiés en 50 livraisons Prix de chaque livrais., 5 fr. — Prix de l'ouvrage complet . . . . 250 fr.

DESPINE et PICOT. Manuel pratique des maladies de l'enfance, par A. Despine, professeur de pathologie interne à l'Université de Genève, et C. Picot, médecin de l'infirmerie du Prieuré de Genève. *Deuxième édition*. Paris, 1879, 1 vol. in-18 jésus, VIII-596 pages. . . . . 6 fr.

DESPRÈS (A.) La prostitution en France. Études morales et démographiques avec une statistique générale de la prostitution en France, par A. Desprès, chirurgien de l'hôpital de la Charité 1882. 1 vol. grand in-8 de XII, 208 pages avec 2 planches lithographiées. . . . . . 6 fr.

DESPRÉS. La Chirurgie journalière, leçons de clinique chirurgicale, professées à l'hôpital Cochin. *Deuxième édition*. Paris, 1881. 1 vol. gr. in-8° 850 pages avec figures . . . . 12 fr.

Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie, de l'Art vétérinaire et des Sciences qui s'y rapportent, publié par J.-B. Baillière et Fils. *Quatorzième édition*, entièrement refondue par E. Littré, membre de l'Institut de France (Académie française et Académie des inscriptions), et Ch. Robin, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. Ouvrage contenant la synonymie *grecque, latine, allemande, anglaise, italienne et espagnole* et le Glossaire de ces diverses langues. Paris, 1878, 1 beau volume grand in-8 de 1880 pag. à deux colonnes, avec 532 figures. . . . . 20 fr.
Demi-reliure maroquin, plats en toile . . . . 4 fr.
Demi-reliure maroquin à nerfs, plats en toile, très-soignée. . . 5 fr.
Ouvrage longtemps connu sous le nom de *Dictionnaire de médecine de Nysten* et devenu classique par un succès de treize éditions.

DOLÉRIS (A.). La fièvre puerpérale et les organismes inférieurs, pathogénie et thérapeutique des accidents infectieux des suites de couches. Paris, 1880, 1 vol. in-8, 334 pages avec 3 pl. comprenant 25 fig. 6 fr.

DONNÉ. Conseils aux mères sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés. 7e *édition*. Paris, 1880, 1 vol. in-18 jésus de 350 p. 3 fr.

— **Hygiène des gens du monde.** *Deuxième édition*. Paris, 1879, in-18, 448 pages. . . . . 3 fr. 50

DUBAR. Des tubercules de la mamelle, par le Dr Louis-Eugène Dubar. Paris, 1881 in-8, 116 pages, avec 3 planches chromolithographiées. 3 fr. 50

DUBRAC. Traité de jurisprudence médicale et pharmaceutique, comprenant, la régislation, l'état civil et les questions qui s'y rattachent, les dispositions à titre gratuit, la responsabilité médicale, le secret professionnel, les expertises, les honoraires des médecins et les créances des pharmaciens, l'exercice illégal de la médecine, les contraventions aux lois sur la pharmacie, les rentes viagères, les assurances sur la vie, la police sanitaire, les ventes de clientèle médicale, l'inaptitude au service militaire, les eaux minérales et thermales etc., par F. Dubrac, président du tribunal civil de Barbezieux, 1882, un vol. in-8 de 800 pages. 12 fr.

DUCHARTRE. Éléments de Botanique comprenant l'anatomie, l'organographie, la physiologie des plantes, les familles naturelles et la géographie botanique. *Deuxième édition*. Paris, 1877, 1 vol. in-8 de 1110 pages, avec 541 figures. Cart. . . . . 20 fr.

DUCHENNE. De l'Électrisation localisée et de son application à la pathologie et à la thérapeutique. *Troisième édition*, entièrement refondue, Paris, 1872, 1 vol. in-8 avec 279 fig. et 3 pl. noires et coloriées. 18 fr.

— **Mécanisme de la physionomie humaine, ou analyse électro-physiologique de l'expression des passions**, publié en trois éditions :

1° *Édition grand in-octavo* formant 1 vol. de 264 pages, avec 9 planches représentant 144 fig. photographiées. *Deuxième édition*. . . 20 fr.

2° *Édition de luxe* formant 1 vol. grand in-8, avec atlas composé de 74 planches photographiées et de 9 planches représentant 144 fig. *Deuxième édition*. Cart. . . . . 68 fr.

3° *Grande édition* in-folio, dont il ne reste que 2 exemplaires, formant 84 pages de texte in-folio à deux colonnes et 84 planches, tirées d'après les clichés primitifs, dont 74 sur plaques normales et représentant l'ensemble des expériences électro-physiologiques. . . . . 200 fr.

DUCHENNE. Physiologie des mouvements, démontrée à l'aide de l'expérimentation électrique et de l'observation clinique, et applicable à l'étude des paralysies et des déformations. Paris, 1867, in-8, xvi-872 p. avec 101 fig. . . . . 14 fr.

DUVAL (Math.). Précis de Technique microscopique et histologique, *ou Introduction* pratique à l'anatomie générale, avec une introduc-

tion par Ch. Robin. 1878, in-18, 313 pages, avec 43 figures dans le texte. . . . . 4 fr.
— **Cours de physiologie.** Voyez Kuss, page 23.
École de Salerne (L'), traduction en vers français, par Ch. Meaux Saint-Marc avec le texte latin, précédée d'une introduction par le Dr. Daremberg, et suivie de commentaires, 1880. 1 vol. in-18 jésus de 600 pages avec 7 figures. . . . . 7 fr.
— Papier de Hollande, tiré à 100 exemplaires. . . . . 14 fr.
ELOUI. Recherches histologiques sur le tissu connectif de la cornée des animaux vertébrés par le docteur Mohammed Eloui, attaché au laboratoire d'anatomie générale de la Faculté de médecine de Lyon. 1881, 1 vol. gr. in-8, 140 pages avec 6 planches chromolithographiées. . . . . . 6 fr.
ENGEL. Nouveaux éléments de chimie médicale et de chimie biologique, avec les applications à l'hygiène, à la médecine légale et à la pharmacie, par R. Engel, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, 1883, 1 vol. in-18 jésus de VIII-671 p. avec 118 fig. . . . . 8 fr.
ESPANET (Alexis). La pratique de l'homœopathie simplifiée. *Deuxième édition.* 1879. 1 vol. in-18 jésus de VIII-496 pages, cartonné. . . 5 fr.
— **Traité méthodique et pratique de Matière médicale et de Thérapeutique,** basé sur la loi des semblables. Paris, 1861, in-8 de 808 p. . 9 fr.
EUSTACHE (G.). Manuel pratique des maladies des femmes, médecine et chirurgie par le Docteur G. Eustache, Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté libre de médecine de Lille. Paris, 1881, in-18, 748 pages. . . . . 8 fr.
FAGET (J.-C.). Monographie sur le type et la spécificité de la fièvre jaune établie avec l'aide de la montre et du thermomètre. Paris, 1875, gr. in-8 de 84 p., avec 109 tracés graphiques (pouls et température). 4 fr.
— **L'art d'apaiser les douleurs de l'enfantement.** Paris, 1880, in-8 de 87 pages. . . . . 2 fr.
FALRET (J.-P.). Des maladies mentales et des asiles d'aliénés, Paris, 1864, in-8, LXX-800 pages avec 1 planche. . . . . 11 fr.
FAU (J.). Anatomie artistique élémentaire du corps humain. *Sixième édition.* Paris, 1880, 1 vol. in-8, 17 pl. gravées, avec texte explicatif, figures noires. . . . . 4 fr.
— Le même, figures coloriées . . . . 10 fr.
FELTZ. Traité clinique et expérimental des embolies capillaires, *Deuxième édition.* 1870, in-8 de 450 pages, avec 11 planches chromolithographiées, comprenant 90 dessins. . . . . 12 fr.
FERRAND (A.). Traité de thérapeutique médicale, ou guide pour l'application des principaux modes de médication thérapeutique et au traitement des maladies, par le docteur A. Ferrand, médecin des hôpitaux. Paris, 1875, 1 vol. in-18 jésus de 800 pages, cart. . . . . 8 fr.
FERRAND (E.). Aide-mémoire de pharmacie, vade-mecum du pharmacien à l'officine et au laboratoire. *Troisième édition.* Paris, 1883, 1 v. in-18 jésus, de 700 p. avec 250 fig. . . . . 6 fr.
FERRAND (E.). Premiers secours aux empoisonnés, aux noyés, aux asphyxiés, aux blessés en cas d'accident, et aux malades en cas d'indisposition subite, avec 86 figures intercalées dans le texte. 1878, in-18 jésus, de 288 pages. 3 fr.
FEUCHTERSLEBEN. Hygiène de l'âme, traduit de l'allemand, *Troisième édition,* précédée d'études biographiques et littéraires. Paris, 1870, 1 vol. in-18 de 260 pages. . . . . 2 fr. 50
FOISSAC. La longévité humaine, ou l'art de conserver la santé et de prolonger la vie. Paris, 1873, 1 vol. grand in-8 de 567 pages. . 7 fr. 50
— **La chance ou la destinée.** Paris, 1876, 1 vol. in-8 de 662 pages. 7 fr. 50
FOLEY. Étude sur la statistique de la Morgue. Paris, 1880, in-8 de 84 pages avec 15 figures. . . . . 2 fr.

FONSSAGRIVES. Hygiène et assainissement des villes; campagnes et villes; conditions originelles des villes; rues; quartiers; plantations; promenades; éclairage; cimetières; égouts; eaux publiques; atmosphère; population; salubrité; mortalité; institutions actuelles d'hygiène municipale; indications pour l'étude de l'hygiène des villes. Paris, 1874, 1 vol. in-8 de XII-568 pages. . . . . 8 fr.

— **Thérapeutique de la phthisie pulmonaire** basée sur les indications. *Deuxième édition.* 1880, in-8, LXIV 560 pages. . . . . 9 fr.

— **Principes de thérapeutique générale** ou le médicament étudié aux points de vue physiol. posol. et clinique, 1875, 1 v. in-8 de 468 p. 7 fr.

— **Hygiène alimentaire** des malades, des convalescents et des valétudinaires, ou du Régime envisagé comme moyen thérapeutique. *Troisième édition,* revue et corrigée. Paris, 1881, 1 vol. in-8 de XXXII-670 p. 9 fr.

— **Traité d'hygiène navale.** *Deuxième édition,* complètement remaniée et mise soigneusement au courant des progrès de l'art nautique et de l'hygiène générale. Paris, 1877, 1 vol. in-8°. XVI-920 p. et 145 fig. . 15 fr.

FOURNIER (H.). De l'Onanisme, causes, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société, remèdes, par le docteur H. FOURNIER. Paris, 1875, 1 vol. in-12 de 175 pages. . . . . 1 fr. 50

FOVILLE (Ach.) Les aliénés aux États-Unis, législation et assistance. Paris, 1873, in-8 de 118 pages. . . . . 2 fr. 50

— **Les aliénés**. Etude pratique sur la législation et l'assistance qui leur sont applicables. Paris, 1870, 1 vol in-8 de XIV-207 pages. . . . 3 fr.

FRERICHS. Traité pratique des maladies du foie et des voies biliaires, traduit de l'allemand par DUMENIL et PELLAGOT. *Troisième édition.* Paris, 1877, 1 vol. in-8 de XVI-896 pages avec 158 figures. . . 12 fr.

FOX. Iconographie photographique des maladies de la peau, par G. H. Fox, professeur de clinique dermatologique au collège des médecins et des chirurgiens, à New-York, chirurgien du dispensaire de New-York, quarante-huit planches photographiées d'après nature, coloriées à la main, 1882, 1 vol. in-4 cartonné. . . . . 120 fr.

GALEZOWSKI (X.). Traité des maladies des yeux. *Deuxième édition.* Paris, 1875, 1 vol. in-8 de XVI-896 p. avec 416 fig. . . . . . . 20 fr.

— **Traité iconographique d'ophthalmoscopie,** comprenant la description des différents ophthalmoscopes, l'exploration des membranes internes de l'œil et le diagnostic des affections cérébrales et constitutionnelles. Paris, 1876, in-4 de 281 p., avec atlas de 20 pl. chromolithog. 30 fr.

— **Échelles portatives des caractères et des couleurs** pour mesurer l'acuité visuelle. Paris, 1880, in-18, 34 planches. cartonné. 2 fr. 50

— **Du diagnostic des maladies des yeux** par la chromatoscopie rétinienne, précédé d'une étude sur les lois physiques et physiologique, des couleurs. Paris, 1868, 1 v. in-8 de 267 p., avec 31 figures, une échelle chromatique comprenant 44 teintes et cinq échelles typographiques tirées en noir et en couleurs. . . . . 7 fr.

GALIEN. Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales, traduites par le Dr CH. DAREMBERG. Paris, 1854-1857, 2 vol. gr. in-8 de 800 p. 20 fr. Séparément, le tome II. . . . . 10 fr.

GALISSET et MIGNON. Nouveau traité des vices rédhibitoires ou **Jurisprudence vétérinaire**, contenant la législation et les garanties dans les ventes et échanges d'animaux domestiques, la procédure à suivre, la description des vices rédhibitoires, le formulaire des expertises, procès-verbaux et rapports judiciaires, et un précis des législations étrangères. *Troisième édition,* mise au courant de la jurisprudence et augmentée d'un appendice sur les épizooties et l'exercice de la médecine vétérinaire. Paris, 1864, in-18 jésus de 542 pages . . 6 fr.

GALLARD. Clinique médicale de la Pitié, par T. GALLARD, médecin de la *Pitié. Paris,* 1877, 1 vol. in-8 de XLIV-636 p. avec 25 fig. . . . . 10 fr.

— ***Leçons cliniques sur les maladies des femmes***, Deuxième *édition,*

considérablement augmentée. 1879, 1 vol. in-8 de 800 pages avec 100 figures . . . . 14 fr.

GALLOIS. Formulaire de l'Union médicale. Douze cents formules favorites des médecins français et étrangers. *Troisième édition.* Paris, 1882, 1 vol. in-32 de XXVIII-622 pages, cart. . . . . 3 fr. 50

GALOPEAU. Manuel du pédicure, ou l'Art de soigner les pieds, par GALOPEAU. Paris, 1877, 1 vol. in-18, 132 p., avec 28 fig.. . . . 2 fr.

Structure, fonctions et hygiène ; sueurs, durillons, oignons, verrues, ou œil-de-perdrix, engelure, ongle incarné, etc.

GAUJOT et SPILLMANN (E.). Arsenal de la chirurgie contemporaine. Description, mode d'emploi et appréciation des appareils et instruments en usage pour le diagnostic et le traitement des maladies chirurgicales, l'orthopédie, la prothèse, les opérations simples, générales, spéciales et obstétricales, 1867-1872, 2 vol. in-8 avec 1855 fig. . 32 fr.
Séparément : Tome II, 1 vol. in-8 de 1086 p. avec 1437 figures.. 18 fr.

GAUTIER (A.). La sophistication des vins, coloration artificielle et mouillage, moyens pratiques de reconnaître la fraude, par A. GAUTIER, professeur agrégé de la Faculté de médecine. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus de 200 pages. 2 fr. 50

GERBE. *Voy.* BREHM, DEGLAND, pages 9 et 13.

GERMAIN (de Saint-Pierre). **Nouveau Dictionnaire de botanique,** comprenant la description des familles naturelles, les propriétés médicales et les usages économiques des plantes, la morphologie et la biologie de végétaux (étude des organes et étude de la vie). Paris, 1870, 1 vol. in-8 de XVI-1388 pages avec 1640 fig. . . . . 25 fr.

GIGOT-SUARD. L'Herpétisme, pathogénie, manifestations traitement, pathologie expérimentale et comparée. 1870, 1 vol. gr. in-8, 468 p. 8 fr.

— **Des climats** sous le rapport hygiénique et médical. Guide pratique dans les régions du globe les plus propices à la guérison des maladies chroniques. Paris, 1862, in-18, 600 pages avec 1 planche coloriée. 5 fr.

— **Pathologie expérimentale.** L'uricémie, affections de la peau, des muqueuses, du poumon, du foie, des reins, du système nerveux, du système circulatoire, des articulations, diabète et cancer, 1875, in-8. . 4 fr. 50

GILLET. Les Champignons (fungi, hyménomycètes) qui croissent en France, description et iconographie, propriétés utiles ou vénéneuses. Paris, 1878, 1 vol. in-8, de 828 pages, avec Atlas de 133 planches coloriées, ensemble 2 vol. cart. . . . . 68 fr.

GILLETTE. Chirurgie journalière des hôpitaux de Paris, répertoire de thérapeutique chirurgicale. Paris, 1878, 1 vol. in-8 de XVI-772 pages avec 662 figures, cart. . . . . 12 fr.

— **Clinique chirurgicale des hôpitaux de Paris.** Paris, 1877, 1 vol. in-8, 324 p. avec fig. . . . . 5 fr.

GIRARD (H.). Études pratiques sur les Maladies nerveuses et mentales, accompagnées de tableaux statistiques, par le docteur H. GIRARD DE CAILLEUX, 1863, 1 vol. grand in-8 de 234 pages. . . . . 12 fr.

GIRARD (M.). Les insectes, Traité élémentaire d'Entomologie, comprenant l'histoire des espèces utiles et leurs produits, des espèces nuisibles et des moyens de les détruire, l'étude des métamorphoses et des mœurs, les procédés de chasse et de conservation, par MAURICE GIRARD, président de la Société entomologique de France. Tome I, Introduction. Coléoptères. Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 840 pages, avec atlas de 60 pl et Tome II, Névroptères, Orthoptères, Hyménoptères porte-aiguillon. in-8 de 1028 pages, avec atlas de 15 planches. — Tome III., Fasc. I Hyménoptères térébrants, Macrolépidoptères. p. 1 à 640 avec 23 planches. figures noires. 70 fr. — Figures coloriées. . . . . 130 fr.
Séparément : Tome II, 2e partie (pages 577 à 1028), fig. noires. 10 fr.
Figures coloriées. . . . . 14 fr.
Séparément : Tome III, fasc. I. fiig. noires, 20 fr. — fig. col. 40 fr

— **Les abeilles**, organes et fonctions, éducation et produits miel et cire, Paris, 1878, 1 vol. in-18 jésus de VIII-280 p. avec 1 planche color. et 30 figures . . . . 4 fr. 50

GIRAUD-TEULON (F.) **La vision et ses anomalies**, cours théorique et pratique sur la physiologie et les affections fonctionnelles de l'appareil de la vue, 1881, gr. in-8 936 pages avec 117 figures dans le texte. 20 fr.

GLONER. Nouveau dictionnaire de thérapeutique comprenant l'exposé des diverses méthodes de traitement employées par les plus célèbres praticiens pour chaque maladie, par le docteur J.-C. GLONER. Paris, 1874, 1 vol. in-18 de VIII-805 pages. . . . . 7 fr.

GODET. Les Japonais chez eux, étude d'hygiène, 1881, 1 vol. in-8 2 fr. 50

GODRON (D.-A.). **De l'espèce et des races dans les êtres organisés**, et spécialement de l'unité de l'espèce humaine. 2ᵉ *édition*. Paris, 1872, 2 vol. in-8.. . . . . 12 fr.

GOFFRES. Précis iconographique de bandages, pansements et appareils. Nouveau tirage. Paris, 1873, 1 vol. in-18 jésus, 596 pages avec 81 planches gravées. Figures noires, cartonné. . . . . 18 fr.

— LE MÊME, figures coloriées, cartonné. . . . . 36 fr.

GORDON, Traité expérimental d'électricité et de magnétisme par J.-E.-H. GORDON, secrétaire adjoint de « The British Association » traduit de l'anglais et annoté par M. J. RAYNAUD, docteur ès sciences, Professeur à l'Ecole supérieure de télégraphie, précédé d'une introduction par M. A. CORNU. membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur de physique à l'Ecole polytechnique. Paris, 1881, 2 vol. in-8, ensemble 1332 pages, avec 371 fig. et 58 planches noires et coloriées. . . . 35 fr.

GOSSELIN (L.). **Clinique chirurgicale de l'hôpital de la Charité**, par *Troisième édition*. Paris, 1879, 3 vol. in-8, avec figures.. . . . 36 fr.

GOURRIER. Les lois de la génération, sexualité et conception, par le docteur H.-M. GOURRIER. Paris, 1875, 1 vol. in-18 jésus de 200 p. 2 fr.

GOYAU. Traité pratique de maréchalerie, comprenant le pied du cheval, la maréchalerie ancienne et moderne, la ferrure rationnelle appliquée aux divers genres de service, la médecine et l'hygiène du pied, 1882, in-18, 528 pages avec 364 figures dans le texte. . . . . 10 fr.

GRAEFE. Clinique ophthalmologique. Edition publiée par le docteur Ed. MEYER. Paris, 1866, in-8 avec 21 figures. . . . . 8 fr.

GRENIER. Flore de la chaîne jurassique Edition complète, précédée de la *Revue de la Flore du mont Jura*, 3 parties formant 1 vol. in-8 de 1092 pages, cart. . . . . 12 fr.

GRIESINGER. Traité des maladies infectieuses. Maladies des marais, fièvre jaune, maladies typhoïdes (fièvre pétéchiale ou typhus des armées, fièvre typhoïde, fièvre récurrente ou à rechutes, typhoïde bilieuse, peste). choléra. *Deuxième édition* revue et annotée par le Dʳ E. VALLIN, professeur à l'Ecole du Val-de-Grâce. Paris, 1877, 1 vol. in-8, XXXII-742 pages . . . . 10 fr.

GRIS (A.) **Contributions à la physiologie végétale**, par Arth. GRIS, aide-naturaliste au Muséum. Paris, 1876, 10 mémoires in-8. . . . 2 fr. 50

GRISOLLE. Traité de la pneumonie, *Deuxième édition*, refondue et augmentée. Paris, 1864, in-8, XVI-744 pages. . . . . 9 fr.
Ouvrage couronné par l'Académie des sciences et l'Académie de médecine (prix Itard).

GROS (C. H.). **Mémoires d'un estomac**, écrits par lui-même pour le bénéfice de tous ceux qui mangent et qui lisent, et édités par un ministre de l'intérieur, traduit de l'anglais par le docteur C.-H. GROS. 2ᵉ édition, Paris, 1875, 1 vol. in-12 de 186 pages. . . . . 2 fr.

GUARDIA (J. M.). **La Médecine à travers les siècles**. Histoire et philosophie, Paris, 1865, 1 vol. in-8 de 800 pages. . . . . 10 fr.

GUBLER (A). **Cours de thérapeutique**, professé à la Faculté de médecine, 1880. 1 vol. in-8 de 600 pages. . . . . 9 fr.

— **Commentaires thérapeutiques du Codex medicamentarius** ou histoire de l'action physiologique et des effets thérapeutiques des médicaments inscrits dans la pharmacopée française. *Deuxième édition*, revue et augmentée. Paris, 1874, 1 vol. grand in-8, format du Codex, de 900 p. Cartonné. . . . . 15 fr.

GUEGUEN. Étude sur la marche de la température dans les fièvres intermittentes et les fièvres éphémères. 1878, in-8, avec planches graphiques. . . . . 5 fr.

GUIBOURT. Histoire naturelle des drogues simples, ou Cours d'histoire naturelle professé à l'Ecole de pharmacie de Paris. *Septième édition*, par G. PLANCHON, professeur à l'Ecole de pharmacie. Paris, 1876, 4 forts vol. in-8, avec 1077 figures. . . . . 36 fr.

GUISLAIN. Leçons orales sur les phrénopathies ou traité théorique et pratique des maladies mentales par J. GUISLAIN, Professeur à l'Université de Gand. *deuxième édition* publiée par les soins du docteur B.-C. INGELS. 1880, 2 vol. in-8 avec 54 figures et 2 plans. . . . . . 22 fr.

GUNTHER. Nouveau manuel de médecine vétérinaire homœopathique ou traitement homœopathique des maladies du cheval, des bêtes bovines, des bêtes ovines, des chèvres, des porcs et des chiens, à l'usage des vétérinaires, des propriétaires ruraux, des fermiers, des officiers de cavalerie et de toutes les personnes chargées du soin des animaux domestiques, 2ᵉ *édition*. Paris, 1871, 1 vol. in-18 de XII-504 pag. avec 34 fig. 5 fr.

GUYON. Eléments de chirurgie clinique, comprenant le diagnostic chirurgical, les opérations en général, l'hygiène, le traitement des blessés et des opérés, par J. C. FÉLIX GUYON, professeur à la Faculté de Paris. Paris, 1873, 1 vol. in-8 de XXXVIII-672 pages, avec 63 figures. 12 fr.

— **Leçons cliniques sur les maladies des voies urinaires**, professées à l'hôpital Necker. Paris, 1881, 1 vol. gr. in-8 de 1000 p. avec 46 fig. 14 fr.

HAHNEMANN. Exposition de la doctrine médicale homœopathique, ou Organon de l'art de guérir. *Cinquième édition*, augmentée de commentaires et précédée d'une notice sur l'auteur, par le docteur LÉON SIMON. Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 640 pages avec le portrait de S. HAHNEMANN. 8 fr.

— **Traité de matière médicale homœopathique**, comprenant les pathogénésies du Traité de matière médicale pure et du Traité des maladies chroniques. Traduit sur les dernières éditions allemandes par Léon SIMON, médecin de l'hôpital Hahnemann, et V.-P. Léon SIMON, médecin-adjoint de l'hôpital Hahnemann. Paris, 1877-1880, tomes I et II, in-8. 16 fr.

— Séparément, t. II, in-8. 8 fr.

— **Etudes de médecine homœopathique.** Paris, 1855, 2 séries publiées chacune en 1 vol. in-8 de 600 p. Prix de chacune. . . . . 7 fr

HALLOPEAU. Du mercure, action physiologique et thérapeutique, par le Dʳ H. HALLOPEAU, médecin des hôpitaux. Paris, 1878, gr. in-8, 275 p. 5 fr.

HAMMOND. Traité des maladies du système nerveux comprenant les maladies du cerveau, les maladies de la moelle et de ses enveloppes, les affections cérébro-spinales, les maladies du système nerveux périphérique et les maladies toxiques du système nerveux, par W. HAMMOND, professeur des maladies mentales et nerveuses à l'Université de New-York. Traduction française augmentée de notes et d'un appendice, par le docteur F. LABADIE-LAGRAVE. 1879, 1 v. gr. in-8 de XXIV-1300 p. avec 116 fig. cart. 22 fr.

HANOT (V). Du traitement de la pneumonie aiguë. Paris, 1880, in-8 de 316 pages. . . . . 5 fr.

HARRIS et AUSTEN. Traité théorique et pratique de l'art du dentiste, traduit de l'anglais et annoté par E. ANDRIEU. Paris, 1874, 1 vol. in-8 de 976 pages avec 465 figures. Cartonné. . . . . 17 fr.

HÉRAUD. Nouveau dictionnaire des plantes médicinales, description, habitat et culture, récolte, conservation, partie usitée, composition chimique, formes pharmaceutiques et doses, action physiologique, usages

dans le traitement des maladies, suivi d'une étude générale sur les plantes médicinales au point de vue botanique, pharmaceutique et médical, avec une clef dichotomique, tableau des propriétés médicales et mémorial thérapeutique, par le docteur A. Héraud, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de médecine de Toulon. 1875, 1 vol. in-18, cartonné, de 600 pages, avec 261 figures. . . . . 6 fr.

— **Les secrets de la science, de l'industrie et de l'économie domestique.** Recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière, Paris, 1879, 1 vol. in-18 jésus, x-654 p. avec 205 figures. . . . . 6 fr.

HERING. Médecine homœopathique domestique, par le Dr C. Hering. Traduction nouvelle, augmentée d'indications nombreuses et précédée de conseils d'hygiène et de thérapeutique générale, par Léon Simon. *Sixième édition* 1873, in-12, xii-756 pages avec 169 figures, cart. 7 fr.

HIPPOCRATE. Œuvres complètes, traduction nouvelle, avec le texte en regard, collationnée sur les manuscrits et toutes les éditions; accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques; suivie d'une table des matières, par E. Littré. Ouvrage complet. Paris, 1839-1861, 10 vol. in-8, de 700 p. chacun. 100 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires sur jésus vélin. Prix de chaque volume. . . . . 15 fr.

HIRSCHEL. Guide du médecin homœopathe au lit du malade, pour le traitement de plus de mille maladies, et Répertoire de thérapeutique homœopathique. Nouvelle traduction par V. Léon Simon. *Deuxième édition*. Paris, 1874, in-18 jésus de xxiv-540 pages. . . . . 5 fr.

HOCQUARD. Contribution à l'étude des staphilomes antérieurs (cirsophthalmie), 1881, in-8, 46 pages avec planches coloriées. . 3 fr.

HOFFMANN (Ach.). **L'homœopathie exposée aux gens du monde**, par le Dr Achille Hoffmann (de Paris). Paris, 1870, in-18 jésus de 142 p. 1 fr. 25

HOFMANN (E). Nouveaux éléments de médecine légale, par E. Hofmann, professeur à la Faculté de médecine de Vienne, introduction et commentaires par P. Brouardel, professeur à la Faculté de médecine. Paris. 1880, in-8, 816 pages avec 50 fig . . . . 14 fr.

HOLMES. Thérapeutique des maladies chirurgicales des enfants, par T. Holmes, chirurgien de l'hôpital des Enfants malades, chirurgien de Saint-George's Hospital, Paris, 1870. 1 vol. in-8 de 917 pages avec 330 figures. . . . . 15 fr.

HORTOLÈS (Ch.) Étude du processus histologique des néphrites, 1881, gr. in-8, 182 pages avec figures et 5 planches coloriées. . 6 fr.

HUBERT (Eug.). Cours d'accouchements professé à l'Université de Louvain. 1878, 2 vol. grand in-8 avec figures dans le texte. . . . 18 fr.

HUFELAND. L'art de prolonger la vie ou la Macrobiotique, par C. W. Hufeland, nouvelle édition française, augmentée de notes par J. Pellagot. Paris, 1871, 1 vol. in-18 jésus de 640 pages. . . . . . . 4 fr.

HUGHES (R.). Action des médicaments homœopathiques, ou éléments de pharmaco-dynamique, traduit de l'anglais et annoté par le docteur I. Guérin-Méneville. Paris, 1874, 1 vol. in-18 jésus de xvi-647 p. 6 fr.

HUGHES. Manuel de thérapeutique selon la méthode de Hahnemann, par Richard Hughes, professeur de matière médicale et de thérapeutique à l'Ecole homœopathique de Londres. Traduit de l'anglais par I. Guérin-Méneville, 1881, 1 vol. in-18 jésus. xvi, 668 pages. . . . 6 fr.

HUGUENIN. Anatomie des centres nerveux, par Huguenin, professeur à l'Université de Zurich, traduit par Th. Keller et annoté par le docteur Mathias Duval. 1879, in-8 de 368 pages avec 149 figures. . . . . 8 fr.

HUGUIER. Mémoire sur les allongements hypertrophiques du col de l'utérus dans les affections désignées sous les noms de *descente*, de *précipitation de cet organe*, et sur leur traitement par la résection ou

l'amputation de la totalité du col suivant la variété de cette maladie, in-4, 231 pages, avec 13 planches lithographiées. . . . . 15 fr.

— **De l'hystérométrie** et du cathétérisme utérin, de leurs applications au diagnostic et au traitement des maladies de l'utérus et de ses annexes et de leur emploi en obstétrique. Paris, 1865, in-8 de 400 pages avec 4 planches . . . . 6 fr.

HURTREL-D'ARBOVAL. Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires, par L. H. J. Hurtrel-d'Arboval. Édition entièrement refondue et augmentée de l'exposé des faits nouveaux observés par les plus célèbres praticiens français et étrangers, par A. Zundel, vétérinaire supérieur d'Alsace-Lorraine. Paris, 1877, 3 vol. grand in-8 à 2 colonnes, avec 1600 figures. *Ouvrage complet*. . . . . 60 fr.

HUXLEY. La place de l'homme dans la nature, traduit, annoté, précédé d'une introduction et suivi d'un compte rendu des travaux anthropologiques du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, tenu à Paris (session de 1867), par le docteur E. Dally, avec une préface de l'auteur. Paris, 1868, in-8 de 368 pages, avec 68 fig. 7 fr.

— **Éléments d'anatomie comparée des animaux vertébrés.** Traduit de l'anglais, revu par l'auteur et précédé d'une préface par Ch. Robin, 1875, 1 vol. in-18 jésus de 600 pages, avec 122 figures. . . . . 6 fr.

— **Les sciences naturelles** et les problèmes qu'elles font surgir (*Lay Sermons*). Edition française publiée avec le concours de l'auteur et accompagnée d'une Préface nouvelle. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus de 500 pages. . . . . 4 fr.

IMBERT-GOURBEYRE. Des paralysies puerpérales. Paris, 1861, 1 vol. in-4 de 80 pages. . . . . 2 fr. 50

JAHR. Nouveau Manuel de Médecine homœopathique, divisé en deux partie : 1° Mannel de matière médicale, ou Résumé des principaux effets des médicaments homœopatiques, avec indication des observations, cliniques; 2° Répertoirethérapeutique et symptomatologique, ou table alphabétique des principaux symptômes des médicaments homœopathiques, avec des avis cliniques. *Huitième édition* 1872, 4 vol. in-18 jésus. 18 fr.

— **Principes et règles qui doivent guider dans la pratique de l'Homœopathie.** Exposition raisonnée des points essentiels de la doctrine médicale de Hahnemann. Paris, 1857, in-8 de 528 pages.. . . . . 7 fr.

— **Du Traitement homœopathique des Affections nerveuses** et des Maladies mentales. Paris, 1854, 1 vol. in-12 de 600 pages. . . . . . 6 fr.

JAHR. Du Traitement homœopathique des Maladies des Organes de la Digestion, comprenant un précis d'hygiène générale et suivi d'un répertoire diététique à l'usage de tous ceux qui veulent suivre le régime rationnel de la méthode de Hahnemann. Paris, 1859, 1 vol. in-18 jésus de 520 pages. . . . . 6 fr.

JEANNEL (J.). Formulaire officinal et magistral, international, comprenant environ 4,000 formules tirées des Pharmacopées légales de la France et de l'étranger ou empruntées à la pratique des thérapeutistes et des pharmacologistes, avec les indications thérapeutiques, les doses des substances simples et composées, le mode d'administration, l'emploi des médicaments nouveaux, etc., suivi d'un mémorial thérapeutique, par J. Jeannel, pharmacien-inspecteur, professeur à la Faculté de Lille. *Deuxième édition*. Paris, 1876, 1 vol. in-18 de xxxvi-966 pages. cart. 6 fr.

— **De la prostitution dans les grandes villes, au dix-neuvième siècle**, et de l'extinction des maladies vénériennes ; questions générales d'hygiène, de moralité publique et de légalité, mesures prophylactiques internationales, réformes à opérer dans le service sanitaire; discussion des règlements exécutés dans les principales villes de l'Europe. Ouvrage précédé de documents relatifs à la prostitution dans l'Antiquité. *Deuxième édition*, refondue et complétée par des documents nouveaux. *Paris, 1874, 1 vol.* in-18 de 650 pages avec figures. . . . . . . 5 fr.

JEANNEL (M.). **Arsenal du diagnostic médical**, mode d'emploi et appréciation des instruments d'exploration employés en séméiologie et en thérapeutique, avec les applications au lit du malade, par le docteur Maurice Jeannel. Paris, 1877, 1 vol. in-8 de xvi-440 p., avec 262 fig. 7 fr.

— **L'Infection purulente ou pyohémie**, ouvrage couronné par la Société de chirurgie, Paris, 1880, in-8. . . . . 7 fr.

JOBERT. De la réunion en chirurgie, 1864, 1 vol. in-8, xvi-720 pages, 7 pl. dessinées d'après nature, gravées en taille-douce et color. 12 fr.

JOLLY. Le tabac et l'absinthe, leur influence sur la santé publique, sur l'ordre moral et social, par le docteur Paul Jolly, membre de l'Académie de médecine Paris, 1876, 1 vol. in-18 jésus, de 216 pages. . . . 2 fr.

— **Hygiène morale**. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus, 300 pages. . 2 fr.

Table des matières. L'homme, la vie, l'instinct, la curiosité, l'imitation, l'habitude, la mémoire, l'imagination, la volonté.

JOUSSET (P.). **Éléments de pathologie** et de thérapeutique générales, Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 243 pages. . . . . 4 fr.

— **Leçons de clinique médicale**. Paris, 1877, gr. in-8° xi-552 p. 7 fr. 50

— **Éléments de médecine pratique**, contenant le traitement homœopathique de chaque maladie. *Deuxième édition*. Paris, 1877, 2 vol. in-8. 15 fr.

JULLIEN (Louis). **Traité pratique des maladies vénériennes**. 1879, 1 volume in-8 de 1120 pages avec 127 figures, cartonné. . . . . 20 fr.

— **De la transfusion du sang**, 1875, 1 vol. in-8 de 329 pag. avec fig. 5 fr.

KIENER (L. C.). **Species général et iconographie des coquilles vivantes**, comprenant la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, la collection Lamarck et les découvertes récentes des voyageurs, par L. C. Kiener, continuée par le Dr Fischer, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1837-1880, 12 vol. in-8° avec 902 planches col. 900 fr.

L'ouvrage est complet en 165 livraisons. Prix de chacune, de 6 planches color. et 24 pages de texte, grand in-8, fig. color. 6 fr. — In-4, fig. col. . . . . 12 fr.

Les livraisons 139 et 140 contiennent le texte complet du genre TURBO rédigé par M. Fischer. 128 pages et 6 pl. nouv.

Les livraisons 141 à 165 contiennent le texte du genre TROQUE et 70 planches nouvelles par M. Fischer, pl. 44, 47 à 49, 53, 54, 57 à 120 (fin de l'ouvrage).

On peut acquérir chaque famille, chaque genre séparément.

KOEBERLÉ. Des maladies des ovaires et de l'ovariotomie, par E. Koeberlé. Paris, 1878, in-8, 135 pages avec figures. . . . . . . 4 fr. 50

KUSS et **DUVAL**. **Cours de physiologie**, d'après l'enseignement du professeur Kuss, publié par Mathias Duval, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. *Quatrième édition*, complétée par l'exposé des travaux les plus récents. Paris, 1879, 1 v. in-18 jés., viii-660 p., avec 160 fig., cart. . . . . 8 fr.

LABADIE-LAGRAVE. Du froid en thérapeutique, par le docteur F. Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux de Paris. Paris. 1878, 1 volume, in-8°, 282 pages, avec 26 pl. et fig. . . . . 6 fr.

Voy. Hammond, page 20.

LABOULBÈNE. Nouveaux éléments d'anatomie pathologique descriptive et histologique. Paris, 1879, 1 vol. gr. in-8, 930 pages, avec 297 fig. dans le texte, cartonné. 20 fr.

— **L'Hôpital de la Charité** de Paris. 1606-1878. Paris, 1879, in-8. 3 fr.

LANDOUZY (L.). **Des paralysies dans les maladies aiguës**. Paris, 1880, in-8. 362 pages. . . . . 6 fr.

LA POMMERAIS. Cours d'Homœopathie, par le docteur Ed. Coffy de la Pommerais. Paris, 1863, in-8, 555 pages. . . . . 4 fr.

LAVALLÉE (A). **Arboretum segrezianum**, icones selectæ arborum et

fruticum in hortis segrezianis collectorum. *Livraison* 1 *à* 5. Paris, 1880-1882, in-4 de 90 pages et 30 pl. . . . . 50 fr.

Cet ouvrage formera 2 volumes in-4 jésus, de 60 planches chacun; il paraîtra en livraisons de 6 pl. avec texte explicatif. Prix de chaque livraison. 10 fr.

LAVERAN (A.). **Nature parasitaire des accidents de l'impaludisme,** description d'un nouveau parasite, trouvé dans le sang des malades atteints de fièvre palustre. Paris, 1881, in-8, de 101 pages et 2 planches . . . . 3 fr. 50

LAVERAN et **TEISSIER. Nouveaux éléments de pathologie et de clinique médicales,** par A. LAVERAN, professeur agrégé à l'École de médecine militaire du Val-de-Grâce, et J. TEISSIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. Paris, 1881, 2 vol. petit in-8 avec fig. Ouvrage complet. . . . . 18 fr.

LAYET. Hygiène des professions et des industries, précédé d'une étude générale des moyens de prévenir et de combattre les effets nuisibles de tout travail professionnel, 1875, 1 v. in-12 de XIV-560 pages. 5 fr.

LEBERT. Traité d'Anatomie pathologique générale et spéciale, ou Description et iconographie pathologique des affections morbides, tant liquides que solides, observées dans le corps humain. *Ouvrage complet.* Paris, 1855-1861. 2 vol. in-fol. de texte, et 2 vol. in-fol. comprenant 200 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées. . . . . 615 fr.

Le tome Ier comprend : texte, 760 pages, et tome Ier, planches 1 à 94 (livraisons I à XX).

Le tome II comprend : texte, 734 pages, et le tome II, planches 95 à 200 (livraisons XXI à XLI).

On peut toujours souscrire en retirant régulièrement plusieurs livraisons. Chaque livraison est composée de 30 à 40 p. de texte, sur beau papier vélin, et de 5 pl in-folio gravées et coloriées. Prix de la livraison. 15 fr.

Cet ouvrage est le fruit de plus de douze années d'observations dans les nombreux hôpitaux de Paris. Aidé du bienveillant concours des médecins et des chirurgiens de ces établissements, trouvant aussi des matériaux précieux et une source féconde dans les communications et les discussions des Sociétés anatomiques, de biologie, de chirurgie et médicale d'observation, M. Lebert réunissait tous les éléments pour entreprendre un travail aussi considérable.

Après l'examen des planches de M. Lebert, un des professeurs les plus compétents et les plus illustres de la Faculté de Paris, écrivait : « J'ai admiré l'exactitude, la beauté, la nouveauté des planches qui composent la majeure partie de cet ouvrage : j'ai été frappé de l'immensité des recherches originales et toutes propres à l'auteur qu'il a dû exiger. *Cet ouvrage n'a pas d'analogue en France ni dans aucun pays.* »

LE BLOND. Manuel de gymnastique hygiénique médicale, comprenant les exercices du corps et leurs applications au développement des forces, à la conservation de la santé et au traitement des maladies. Avec une Introduction par le docteur H. BOUVIER. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus, avec 80 fig. 5 fr.

LEFORT (Jules). Traité de chimie hydrologique comprenant des notions générales d'hydrologie et l'analyse chimique des eaux douces et des eaux minérales, 2e *édition;* Paris, 1873, 1 vol. in-8, 798 pages avec 50 figures et une planche chromolithographiée. . . . . 12 fr.

LEGOUEST. Traité de Chirurgie d'armée, par L. LEGOUEST, médecin-inspecteur de l'armée. *Deuxième édition.* Paris, 1872, 1 fort vol. in-8 de 800 p. avec 149 fig. . . . . 14 fr.

LEGRAND du SAULLE. Les hystériques, état physique et état mental, actes insolites, délictueux et criminels. Paris 1882 1 vol. in-8 de 625 pages. . . . . 8 fr.

LE JOLIS. Liste des algues marines de Cherbourg. Paris, 1880, in-8 168 pages, avec 6 planches. . . . . 5 fr.

LENHOSSEK. Des déformations artificielles du crâne. 1880, in-4, 134 pages, avec 3 pl. et 16 fig., cartonné. . . . . 14 fr.

LETIEVANT. Traité des sections nerveuses, physiologie pathologique

indications, procédés opératoires, par le docteur Letievant, chirurgien des hôpitaux de Lyon. Paris, 1873, 1 vol. in-8 avec 20 figures . . . 8 fr.

LEUDET. Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen, 1874, 1 vol. in-8 de 650 pages. . . . . 8 fr.

LEURET et GRATIOLET. Anatomie comparée du système nerveux considérée dans ses rapports avec l'intelligence; 1839-1857. *Ouvrage complet.* 2 vol. in-8 et atlas de 32 pl. in-folio, dessinées d'après nature et gravées avec le plus grand soin. Fig. noires. . . . . 48 fr.

Le même, figures coloriées. . . . . 96 fr.

Séparément le tome II. Paris, 1857, in-8 de 692 pages, avec atlas de 16 planches dessinées d'après nature, gravées. Figures noires.. . 24 fr

Figures coloriées. 48 fr.

LEVY (Michel). **Traité d'hygiène publique et privée,** par Michel Levy, directeur du Val-de-Grâce. *Sixième édition,* 1879, 2 vol. gr. in-8, ensemble 1900 pages avec figures. . . . . 20 fr.

LEYDEN (E). **Traité clinique des maladies de la moelle épinière** par E. Leyden, professeur de clinique médicale à l'Université de Berlin, traduit par les docteurs Eugène Richard et Ch. Viry, 1879, 1 vol. gr. 850 pages. . . . . 14 fr.

LIVON (Ch.) **Manuel de vivisections** par Ch. Livon, professeur d'anatomie et de physiologie à l'école de médecine de Marseille 1882, 1 vol. in-8 avec 119 figures noires et col. . . . . 7 fr.

Dans une première partie, l'auteur passe en revue les généralités, c'est-à-dire tout ce que doit connaître celui qui veut entreprendre une vivisection; dans une seconde il décrit les opérations qui se pratiquent sur les appareils digestif, circulatoire, urinaire, sur le système nerveux, etc.

LOCARD. Étude sur les variations malacologiques. Paris, 1881, 2 vol. gr. in-8, 1033 pages avec pl. . . . . 35 fr.

LOMBARD. Traité de climatologie médicale, comprenant la météorologie médicale et l'étude des influences du climat sur la santé, par le docteur H. C. Lombard, de Genève. Paris, 1877-1879, 4 vol. in-8°. 40 fr.

— **Atlas de la distribution géographique des principales maladies** dans ses rapports avec les climats. 1880, in-4° de 25 cartes imprimées en couleurs avec texte explicatif, cart. . . . . 12 fr.

Cet atlas est le complément nécessaire du *Traité de climatologie médicale.*

— **Les stations sanitaires au bord de la mer et dans les montagnes,** les stations hivernales, choix d'un climat pour prévenir ou guérir les maladies, 1880, in-8° 92 pages. . . . . 2 fr.

LORAIN. Études de médecine clinique et physiologique. *Le Choléra observé à l'hôpital Saint-Antoine.* Paris, 1868, 1 vol. grand in-8 raisin de 300 pages avec planches graphiques, dont plusieurs coloriées. 7 fr.

— *Le Pouls, ses variations et ses formes diverses dans les maladies.* Paris, 1870, 1 vol. gr. in-8, 372 pages avec 488 fig. . . . . 10 fr.

— **De la température du corps humain** et de ses variations dans les diverses maladies. Publication faite par les soins du professeur Brouardel, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1878, 2 vol. gr. in-8, avec figures et portrait. . . . . 30 fr.

— **De l'Albuminurie.** Paris, 1860, in-8, avec une planche. . . . 2 fr. 50

— Voy. Valleix, *Guide du Médecin praticien.*

LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (Just). **Chirurgie antiseptique,** principes, modes d'applications, et résultats. *Deuxième édition.* Paris, 1880, 1 vol. in-18, 305 pages et 15 figures. . . . . 5 fr.

LUTON. Études de thérapeutique, générale et spéciale avec applications aux maladies les plus usuelles, par A. Luton, professeur de clinique médicale à l'École de médecine de Reims 1882, in-8, 472 pages. . 6 fr.

LUYS (J.). **Iconographie photographique des centres nerveux.** *Paris, 1873,* 1 vol. gr. in-4° de texte et d'explication des planches

VIII-74, 40 pages avec atlas de 70 photogr. et 65 schémas lithogr., cart. en 2 vol.. . . . . 150 fr.

— **Études de physiologie et de pathologie cérébrales.** Des actions réflexes du cerveau dans les conditions normales et morbides de leurs manifestations. Paris, 1874, 1 vol. gr. in-8 de XII-200 pages, avec 2 pl. contenant 8 fig. tirées en lithographie et 2 fig. tirées en photoglyptie. 5 fr.

LYELL. L'Ancienneté de l'homme, prouvée par la géologie, et remarques sur les théories relatives à l'origine des espèces par variation. *Deuxième édition* française revue et corrigée par HAMY. Paris, 1870, in-8 de XVI-560 pag. avec 68 figures. — **Précis de Paléontologie humaine,** par HAMY, servant de supplément. Paris, 1870, 1 vol. in-8, avec figures. 16 fr.

— *Séparément,* **Précis de Paléontologie humaine,** par HAMY. Paris, 1870, 1 vol. in-8 avec fig. . . . . 7 fr.

MAGITOT (E.). Mémoire sur les tumeurs du périoste dentaire et sur l'ostéo-périostite alvéolo-dentaire. *Deuxième édit.* Paris, 1873, in-8, avec 1 pl. . . . . 3 fr.

MAGNE. Hygiène de la vue, par le docteur A. MAGNE. *Quatrième édition,* revue et augmentée. Paris. 1866, in-18 jés. de 350 p. avec 30 fig. 3 fr.

MAGNIN (Antoine). Recherches sur la géographie botanique du Lyonnais. Bas-plateaux lyonnais, Cotière méridionale de la Dombes, 1880, 1 vol. grand in-8° 160 pages avec 2 cartes coloriées.. . . . . . . 8 fr.

MAHÉ. Manuel pratique d'hygiène navale, ou des moyens de conserver la santé des gens de mer, à l'usage des officiers mariniers et marins des équipages de la flotte. Ouvrage publié sous les auspices du ministre de la marine et des colonies. Paris, 1874, 1 vol. in-18 de XV-451 pages. Cartonné. . . . . 3 fr. 50

— **Programme de séméiotique et d'étiologie, pour l'étude des maladies exotiques et principalement des maladies des pays chauds,** 1879. 1 vol. in-8°, 428 pages. . . . . 7 fr.

MARCHAND (A. H.). Étude sur l'extirpation de l'extrémité inférieure du rectum, par le docteur A.-H. MARCHAND, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1873. in-8 de 124 pages. 2 fr. 50

— **Des accidents qui peuvent compliquer la réduction des luxations traumatiques.** 1875, 1 vol. in-8 de 149 pages. . . . . 3 fr.

MARCHANT (G.) Des épanchements sanguins intracraniens consécutifs au traumatisme, 1881 in-8, 200 pages. . . . . 4 fr. 50

MARTIN (F.). Les cimetières et la crémation, étude historique et critique. Paris, 1881, in-8. 182 pages. . . . . 5 fr,

MARTINS. Du Spitzberg au Sahara. Étapes d'un naturaliste au Spitzberg. en Laponie, en Écosse, en Suisse, en France, en Italie, en Orient, en Égypte et en Algérie par CHARLES MARTINS, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de Montpellier. Paris, 1866, in-8, XVI-620 pages.. . 8 fr.

MARVAUD (Angel). Les aliments d'épargne : alcool et boissons aromatiques, café, thé, coca, cacao, maté, par le docteur MARVAUD. 2° édit. Paris, 1874, 1 vol. in-8 de 504 pages avec figures. . . . . . 6 fr.

MARVAUD. Le sommeil et l'insomnie, étude physiologique, clinique et thérapeutique. Paris, 1881, in-8, 137 pages. . . . . 3 fr. 50

MAURIAC. Rapport général sur les travaux de la Commission des logements insalubres, par le docteur E. MAURIAC. Paris, 1882. Grand in-8 de 153 pages . . . . 3 fr.

MAYER. Des Rapports conjugaux, considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique. *Septième édit.,* revue et augmentée. Paris, 1881, 1 v. in-18 jésus de 422 pag.. . 3 fr.

— **Conseils aux femmes sur l'âge de retour,** médecine et hygiène. Paris, 1875. 1 vol. in-12 de 256 pages. . . . . 3 fr.

MÉLIER. Relation de la fièvre jaune, survenue à Saint-Nazaire en 1861, lue à l'Académie de médecine en avril 1863, suivie d'une réponse aux

discours prononcés dans le cours de la discussion et de la loi anglaise sur les quarantaines. 1863, in-4 de 276 pages avec 3 cartes. . . . 10 fr.

MIARD (A.). Des troubles fonctionnels et organiques, de l'amétropie et de la myopie en particulier, de l'accommodation binoculaire et cutanée dans les vices de la réfraction, Paris, 1873, 1 vol. in-8 de VIII-460 p. 7 fr.

MOITESSIER. La Photographie appliquée aux recherches micrographiques, Paris, 1866, 1 vol. in-18 jésus, avec 41 figures gravées d'après des photographies et 3 planches photographiques. . . . . . . 7 fr.

MOLINARI (Ph. de). Guide de l'homœopathiste, indiquant les moyens de se traiter soi-même dans les maladies les plus communes en attendant la visite du médecin. *Seconde édit.* Bruxelles, 1861, in-18, 256 pag. 5 fr.

MONDOT (Louis). De la stérilité de la femme, 1 vol. in-18, VII-400 pages. . . . . 5 fr.

MONOD. Étude sur l'angiome simple sous-cutané circonscrit, nævus vasculaire sous-cutané, angiome lipomateux, angiome lobulé, suivi de quelques remarques sur les angiomes circonscrits de l'orbite, 1873, in-8 de 86 pages avec 2 planches. . . . . 2 fr. 50

— **Étude comparative des diverses méthodes de l'Exérèse.** 1875, 1 vol. in-8 de 175 pages. 2 fr. 50.

MOQUIN-TANDON. Éléments de Botanique médicale, contenant la description des végétaux utiles à la médecine et des espèces nuisibles à l'homme, vénéneuses ou parasites, précédée de Considérations sur l'organisation et la classification des végétaux. *Troisième édition.* Paris, 1875, 1 vol. in-18 jésus, avec 128 figures. . . . . 6 fr.

MOQUIN-TANDON. Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de France, contenant des études générales sur leur anatomie et leur physiologie, et la description particulière des genres, des espèces, des variétés. Ouvrage complet. Paris, 1855, 2 vol. grand in-8 de 450 pages, avec un Atlas de 54 planches dessinées d'après nature et gravées, L'ouvrage complet, avec figures noires. . . . . . . 42 fr.

L'ouvrage complet avec figures coloriées.. . . . . 66 fr.

Cartonnage de 3 vol. grand in-8. . . . . 4 fr. 50

Le tome I[er] comprend les études sur l'anatomie et la physiologie des mollusques. — Le tome II comprend la description particulière des genres, des espèces et des variétés.

L'ouvrage de M. Moquin-Tandon est utile non-seulement aux savants, aux professeurs, mais encore aux collecteurs de coquilles, aux simples amateurs.

MORACHE. Traité d'hygiène militaire, Paris, 1874, 1 vol. in-8 de 1050 pages avec 175 figures. . . . . 16 fr.

MOREL (Ch.) Traité élémentaire d'histologie humaine, normale et pathologique, précédé d'un exposé des moyens d'observer au microscope. par le docteur Ch. MOREL, professeur d'histologie à la Faculté de médecine de Nancy. *Troisième édition.* Paris, 1880, in-8, 418 pages avec atlas de 36 planches dessinées d'après nature par A. VILLEMIN. 16 fr.

MŒLLER. Thérapeutique locale des maladies de l'appareil respiratoire par les exhalations médicamenteuses et les pratiques aérothérapiques, par le docteur MŒLLER. Paris, 1882. 1 vol. in-8 de 328 pages avec figures . . . . 7 fr.

NAEGELÉ et GRENSER. Traité pratique de l'art des accouchements, traduit sur la dernière édition allemande, annoté et mis au courant des derniers progrès de la science, par G. A. AUBENAS, profess. à la Faculté de médecine de Strasbourg. Ouvrage précédé d'une introduction par J. A. STOLTZ, doyen de la Faculté de médecine de Nancy. *Deuxième édition.* Paris, 1880, 1 vol. in-8 de 800 pages, avec une planche sur acier et 207 figures. 12 fr.

NOTHNAGEL et ROSSBACH. Nouveaux éléments de matière médicale et de thérapeutique, exposé de l'action physiologique et thérapeutique des médicaments, avec une introduction par Ch. BOUCHARD, professeur de pathologie et de thérapeutique générales à la Faculté de médecine de Paris. 1880, 1 vol. in-8 de XXXII-860 pages . . . . . . 14 fr.

NUSSBAUM (J. N. de). **Le pansement antiseptique**, exposé specialement d'après la méthode de Lister. Traduit par le docteur E. DE LA HARPE, 1880, gr. in-8, 185 pages. . . . . 3 fr.

ORÉ. Le chloral et la médication intra-veineuse, études de physiologie expérimentale, application à la thérapeutique et à la toxicologie. 1877, 1 vol. gr. in-8, 384 p., avec 3 pl. chromolithograph. et graphiques. 9 fr.

— **Études historiques, physiologiques et cliniques sur la transfusion du sang.** *Deuxième édition.* Paris, 1876, in-8, 704 p., avec pl. et fig. 12 fr.

ORIARD (F.). **L'homœopathie mise à la portée de tout le monde.** *Troisième édition.* Paris, 1863, in-18 jésus, 370 pages. . . . . . 4 fr.

* **ORIBASE. Œuvres**, texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches, par les docteurs BUSSEMAKER, DAREMBERG et A. MOLINIER. Paris, 1851-1876, 6 vol. in-8 de 700 pages chacun. Ouvrage complet. . . . . 72 fr.

OUDET. Recherches anatomiques, physiologiques et microscopiques sur les Dents et sur leurs maladies, comprenant : 1° Mémoire sur l'altération des dents désignée sous le nom de carie; 2° sur l'odontogénie; 3° sur les dents à couronnes; 4° de l'accroissement continu des dents incisives chez les rongeurs. Paris, 1862, in-8, avec une pl. . . . . 4 fr.

PARENT-DUCHATELET. De la Prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration; ouvrage appuyé de documents statistiques puisés dans les archives de la préfecture de police. *Troisième édition*, complétée par des documents nouveaux et des notes, par MM. A. TRÉBUCHET et POIRAT-DUVAL, chefs de bureau à la préfecture de police, suivie d'un précis hygiénique, statistique et administratif sur la prostitution dans les principales villes de l'Europe. Paris, 1857; 2 forts volumes in-8 de chacun 750 pages avec cartes et tableaux. 18 fr.

Le *Précis hygiénique, statistique et administratif sur la Prostitution dans les principales villes de l'Europe* comprend pour la France : Bordeaux, Brest, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, l'Algérie; pour l'Etranger : l'Angleterre et l'Écosse, Berlin, Berne, Bruxelles, Christiania, Copenhague, l'Espagne, Hambourg, la Hollande, Rome, Turin.

PARSEVAL (LUD.). **Observations pratiques** de SAMUEL HAHNEMANN, et Classification de ses recherches sur les **Propriétés caractéristiques des médicaments.** Paris, 1857-1860, in-8 de 400 pages. . . . . 6 fr.

* **PAULET et LÉVEILLÉ. Iconographie des Champignons**, de PAULET. Recueil de 217 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées, accompagné d'un texte nouveau présentant la description des espèces figurées, leur synonymie, l'indication de leurs propriétés utiles ou vénéneuses l'époque et les lieux où elles croissent, par J. H. LÉVEILLÉ. Paris, 1855, 1 vol. in-folio de 135 pages, avec 217 planches coloriées, cartonné. 170 fr.

Séparément le texte, par M. LÉVEILLÉ, pet. in-fol. de 135 pages. 20 fr.

Séparément chacune des dernières planches in-folio coloriées. . 1 fr.

PENARD. Guide pratique de l'Accoucheur et de la Sage-Femme. *Cinquième édition.* Paris, 1879. 1 vol. in-18, XXIV-550 p., avec 142 fig. 5 fr.

PERRET. Erreurs et superstitions, doctrines médicales, par le docteur L. PERRET. Paris, 1879, 1 vol. in-8, XII-350 pages. . . . . . 5 fr.

PERRUSSEL (H.) **Guide médical et hygienique de la mère de famille**, 1882, 1 vol. in-18 406 pages, cartonné. . . . . 7 fr.

PEYROT. De la valeur thérapeutique et opératoire de l'iridectomie, par le Dr J. J. PEYROT, chirurgien des hôpitaux. 1878, gr. in-8° 104 p. 3 fr. 50

PHARMACOPÉE FRANÇAISE. Voy. *Codex medicamentarius*, page 11.

PICARD. Névroses des organes génito-urinaires de l'homme, par ULTZMANN. Paris, 1883, in-8 de 100 pages . . . . 2 fr. 50

PICTET. Traité de Paléontologie, ou Histoire naturelle des animaux fossiles considérés dans leurs rapports zoologiques et géologiques.

Deuxième édition, corrigée et augmentée. Paris, 1853-1857, 4 volumes in-8, avec atlas de 110 planches grand in-4. . . . . 80 fr.

PIESSE. Des odeurs, des parfums et des cosmétiques, histoire naturelle, composition chimique, préparation, recettes, industrie, effets physiologiques et hygiène des poudres, vinaigres, dentifrices, pommades, fards, savons, eaux aromatiques, essences, infusions, teintures, alcoolats, sachets, etc. *Seconde édition*. 1877, in-18 jés. de XXXVI-580 p., avec 92 fig. . . . . 7 fr.

PINARD. Les vices de conformation du bassin, étudiés au point de vue de la forme et des diamètres antéro-postérieurs. Recherches nouvelles de pelvimétrie et de pelvigraphie, 1874, in-4 de 64 pages, avec 100 planches représentant 100 bassins de grandeur naturelle. . . . . . 7 fr.

— **Des contre-indications de la version dans la présentation de l'épaule** et des moyens qui peuvent remplacer cette opération. 1875, in-8 de 140 p. 3 fr.

POINCARÉ. Le système nerveux au point de vue normal et pathologique, leçons de physiologie, par le docteur POINCARÉ, professeur à la Faculté de Nancy. 1873-1876, 3 vol. in-8 de 500 p., avec fig. 18 fr.

— Séparément le tome III. *Le système nerveux périphérique* au point de vue normal et pathologique. Paris, 1876, in-8, 600 pages avec fig. 8 fr.

PROST-LACUZON et BERGER. Dictionnaire vétérinaire homœopathique, ou guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies des animaux domestiques, 1865, in-18 jésus de 486 pages. . . . . 4 fr. 50

QUATREFAGES et HAMY. Les Crânes des races humaines décrits et figurés d'après les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la Société d'Anthropologie de Paris et les principales collections de la France et de l'Etranger, par A. DE QUATREFAGES, membre de l'Institut, professeur au Muséum, et ERN. HAMY, aide-naturaliste au Muséum. *Ouvrage omplet*. 1881, in-4 de 500 p. avec 100 planches lith. et fig. 160 fr.

L'ouvrage completen 11 livraisons, chacune de 5 à 6 feuilles de texte et de 10 pl. — Prix de chaque livraison. . . . . 14 fr.

RACLE. Traité de Diagnostic médical. Guide clinique pour l'étude des signes caractéristiques des maladies, contenant un Précis des procédés physiques et chimiques d'exploration clinique. *Sixième édition*, par CH. FERNET et I. STRAUS, médecins des hôpitaux, agrégés de la Faculté. Paris, 1878, 1 vol. in-18 jésus, XII-860 pages, avec 99 fig., cart. . . 8 fr.

RANVIER (L.). Leçons d'anatomie générale, faites au Collège de France. *Appareils nerveux terminaux des muscles de la vie organique :* cœurs sanguins, cœurs lympathiques, œsophage, muscles lisses par L. RANVIER, professeur au Collège de France. Leçons recueillies par MM. Weber et Lataste, revues par le professeur. 1880, 1 vol. in-8° VII-536 pages avec figures et tracés.. . . . . 10 fr.

— **Terminaisons nerveuses sensitives, cornée.** Paris 1881, 1 vol. in-8, avec figures. . . . . 10 fr.

RAOULT DESLONGCHAMPS. Du traitement des fractures des membres, nouvelle méthode dispensant du séjour au lit et permettant le transport du blessé, au moyen de nouveaux appareils en zinc laminé, par V. RAOULT DESLONGCHAMPS, médecin principal de l'armée. 1 vol. in-8, VIII-440 pages avec figures. . . . . 6 fr.

REDARD (Paul). De la section des nerfs ciliaires et du nerf optique, 1879, in-8°, 156 pages. . . . . 3 fr. 50

— **Examen de la vision chez les employés de chemins de fer.** Rapport présenté à M. le Ministre des Travaux publics. Paris, 1880, in-8, 64 pages avec quatre planches coloriées. . . . . 4 fr.

RÉGUIS. Essai sur l'histoire naturelle des vertébrés de la Provence et des départements circonvoisins, par J.-M.-F. RÉGUIS. Paris, 1882, 1 vol. *in-8 de* 429 pages. . . . . 8 fr.

REMAK. Galvanothérapie, ou de l'application du courant galvanique

constant au traitement des maladies nerveuses et musculaires. Paris, 1860, 1 vol. in-8 de 467 pages. . . . . 7 fr.

RENOUARD Lettres philosophiques et historiques sur la Médecine au XIXe siècle. *Troisième édition.* Paris, 1861, in-8 de 240 p. . 3 fr. 50

REVEIL. Formulaire raisonné des Médicaments nouveaux et des médications nouvelles, suivi de notions sur l'aérothérapie, l'hydrothérapie, l'électrothérapie, la kinésithérapie et l'hydrologie médicale. *Deuxième édition*, revue et corrigée. Paris, 1865, 1 vol. in-18 jésus de XII-698 pages avec figures . . . . 6 fr.

REVEILLÉ-PARISE. Guide pratique des goutteux et des rhumatisants, Édition refondue par E. CARRIÈRE. Paris, 1878. 1 vol. in-18 jésus, VIII-306 pages. . . . . 3 fr. 50

— **Physiologie et hygiène** des hommes livrés aux travaux de l'esprit, édition entièrement refondue et mise au courant des progrès de la science par le Dr ED. CARRIÈRE, Lauréat de l'Institut. 1881, 1 vol. in-18 jésus, 435 pages. . . . . 4 fr.

REYNIER. (P.) Des nerfs du cœur, anatomie et physiologie. Paris, 1880, gr. in-8 de 171 pag. . . . . 4 fr.

RIANT. Matériel de secours à l'Exposition. Paris, 1878, in-8 avec fig. 4 fr.

RIBES. Traité d'Hygiène thérapeutique, ou Application des moyens de l'hygiène au traitement des maladies, 1860, 1 v. in-8 de 828 p. . . 10 fr.

RICHARD. Histoire de la génération chez l'homme et chez la femme, par le docteur David RICHARD. 1875. 1 vol. de 350 pages, avec 8 planches gravées en taille-douce et tirées en couleur. Cart. . . . . . . 12 fr.

— **Histoire de la génération** chez l'homme et chez la femme. 1881, 1 vol. in-18 jésus de 320 pages, avec figures. . . . . 3 fr. 50

RICHELOT. De la péritonite herniaire et de ses rapports avec l'étranglement, par L. G. RICHELOT, professeur agrégé de la Faculté de médecine. Paris, 1874, in-8 de 88 pages.. . . . . 2 fr.

— **Du tétanos.** 1875, in-8 de 147 pages. . . . . 3 fr.

— **Des tumeurs kystiques de la mamelle.** Paris, 1878, gr. in-8°, 130 p., avec fig. dans le texte. . . . . 3 fr. 50

RICORD. Lettres sur la Syphilis, suivies des discours à l'Académie de médecine sur la syphilisation et la transmission des accidents secondaires. *Troisième édit.* 1863. 1 v. in-18 jésus de VI-558 pages. . . . . . 4 fr.

RINDFLEISCH (Édouard). Traité d'histologie pathologique, traduit et annoté par le docteur F. GROSS, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. Paris, 1873, 1 vol. grand in-8 de 739 pages avec 260 figures. . . . . 14 fr.

RIVIÈRE (E.). Paleoethnologie. Antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes. Paris, 1879-1881, livraisons I à VIII. In-4 avec planches lithographiées et figures intercalées dans le texte. Prix de chaque livraison. 5 fr. Formera 10 livraisons

ROBIN (A). Des troubles oculaires dans les maladies de l'encéphale. Paris, 1880, 1 vol. in-8 de 601 pag., avec 46 fig. et 1 pl. lithogr. 9 fr.

ROBIN. (Ch) Traité du microscope, et des injections, de leur emploi, de leurs applications à l'anatomie humaine et comparée, à la physiologie, à la pathologie médico-chirurgicale, à l'histoire naturelle animale et végétale et à l'économie agricole. *Deuxième édition.* 1877, 1 vol. in-8 1101 pages avec 336 figures, cart.. . . . . 20 fr.

— **Leçons sur les humeurs** normales et morbides du corps de l'homme, professées à la Faculté de médecine de Paris. *Deuxième édition.* Paris, 1874, 1 vol. in-8 de 1008 pages avec 35 figures, cart.. . . . . 18 fr.

— **Anatomie et physiologie cellulaires**, ou des cellules animales et végétales, du protoplasma et des éléments normaux et pathologiques qui dérivent. Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 640 p., avec 83 fig., cart. 16

— **Programme du cours d'Histologie.** *Deuxième édition.* Paris, 1870, 1 vol. in-8 de xl-416 pages . . . . 6 fr.

— **Mémoire sur la rétraction, la cicatrisation et l'inflammation des vaisseaux ombilicaux** et sur le système ligamenteux qui leur succède. Paris, 1860, 1 vol. in-4 avec 5 planches lithographiées, . . . 3 fr. 50

— **Mémoire sur les modifications de la muqueuse utérine** pendant et après la grossesse. Paris, 1861, in-4, avec 5 pl. lithographiées. 4 fr. 50

— **Mémoire sur l'évolution de la notocorde,** des cavités des disques intervertébraux et de leur contenu gélatineux. Paris, 1868, 1 vol. in-4, 202 pages avec 12 planches . . . . 12 fr.

— **Mémoire sur le développement embryogénique des Hirudinées.** Paris, 1875, in-4 de 472 p., avec 19 planches . . . . 20 fr.

— **et LITTRÉ.** Voy. *Dictionnaire de medecine.* Quatorzième édition, p. 14

ROBIN (Ch.). et VERDEIL. Traité de Chimie anatomique et physiologique normale et pathologique, ou des Principes immédiats normaux et morbides qui constituent le corps de l'homme et des mammifères. 1853, 3 forts volumes in-8, avec atlas de 45 planches dessinées d'après nature, gravées, en partie coloriées. . . . . 36 fr.

ROBINSKI. Du développement du typhus exanthématique, sous l'influence des eaux malsaines et d'une mauvaise alimentation 1881, in-8. . . . . 4 fr.

ROCHARD. Histoire de la chirurgie française au XIXe siècle, étude historique et critique sur les progrès faits en chirurgie et dans les sciences qui s'y rapportent, depuis la suppression de l'Académie royale de chirurgie jusqu'à l'époque actuelle, par le docteur Jules Rochard, inspecteur du service de santé de la marine. Paris, 1875, 1 v. in-8 de xvi-800 p. .12 fr.

ROUBAUD (Félix). Traité de l'impuissance et de la stérilité, chez l'homme et chez la femme, comprenant l'exposition des moyens recommandés pour y remédier. 3e *édition.* Paris, 1876, in-8 de 804 pages. 8 fr.

ROUSSEL (A.). De la syphilis tertiaire dans la seconde enfance et chez les adolescents. Etude accompagnée d'observations recueillies à l'hospice de l'Antiquaille de Lyon. Paris, 1881. gr. in-8, 141 pages. . . 4 fr. 50

ROUSSEL. (Th). Traité de la pellagre et des pseudo-pellagres. Ouvrage couronné par l'Institut de France. 1866, 1 vol. in-8 de 656 pages. . . . . 10 fr.

ROUX (J.). De l'ostéomyélite et des amputations secondaires, d'après les observations recueillies à l'hôpital de la marine de Saint-Mandrier (Toulon, 1859) sur les blessés de l'armée d'Italie, 1860, 1 vol. in-4, avec 6 planches lithographiées. . . . . 5 fr.

RUFUS (d'Ephèse). Œuvres. Texte collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en trançais avec une introduction. Publication commencée par le docteur Ch. Daremberg, continuée et terminée par Ch.-Émile Ruelle. 1880, 1 vol. grand in-8°, liv-678 pages. . . 12 fr.

SABATIER (Z. L.). Des températures générale et locale, dans les maladies du cœur, 1881, in-8 avec planches. . . . . 3 fr. 50

SAINT-VINCENT. Nouvelle médecine des familles à la ville et à la campagne, à l'usage des familles, des maisons d'éducation, des écoles communales, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité et de toutes les personnes bienfaisantes qui se dévouent au soulagement des malades : remèdes sous la main, premiers soins avant l'arrivée du médecin et du chirurgien, art de soigner les malades et les convalescents, par le docteur A. C. de Saint-Vincent. *Cinquième édition.* Paris, 1879, 1 vol. in-18 jésus de 451 pages avec 142 figures. Cartonné. . 3 fr. 50

SAUREL. Traité de Chirurgie navale, suivi d'un Résumé de leçons sur le **service chirurgical de la flotte,** par le docteur J. Rochard, inspecteur du service de santé de la marine. Paris, 1861, in-8 de 600 pages, avec 106 figures. . . . . 8 fr.

SCHLEMMER. Études sur les bronchites, dans leurs rapports avec les maladies constitutionnelles. Paris, 1883, in-8 de 234 pages . . . 4 fr.

SCHWARTZ (Ch. E.). Ostéosarcomes des membres. Paris, 1880, gr. in-8 de 267 pages. . . . . 4 fr.

SCHIMPER. Traité de Paléontologie végétale, ou la flore du monde primitif dans ses rapports avec les formations géologiques et la flore du monde actuel, par W. P. Schimper, professeur de géologie à la Faculté des sciences et directeur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg. Paris, 1869-1874, 3 vol. grand in-8, avec atlas de 110 planches grand in-4, lithographiées. . . . . 150 fr.

Séparément, t. III. Paris, 1874, 1 vol. gr. in-8 de 850 p. avec atlas de 20 pl. 50 fr.

SCHRIBAUX et NANOT. Éléments de botanique agricole, à l'usage des Écoles d'agriculture, des Écoles normales et de l'enseignement agricole départemental, 1882, 1 vol. in-18 de 328 pages, avec 262 figures intercalées dans le texte. . . . . 7 fr.

SEMMOLA. Médecine vieille et médecine nouvelle, par le Dr M. Semmola, professeur de thérapeutique à l'Université de Naples, traduit par Girerd. 1881, 1 vol. in-8, 109 pages. . . . . 2 fr. 50

SERRES (E.). Anatomie comparée transcendante, Principes d'embryogénie, de zoogénie et de tératogénie. Paris, 1859, 1 vol. in-4 de 942 pages avec 26 planches . . . . 16 fr.

SICHEL. Iconographie opthtalmologique, ou Description avec figures coloriées des maladies de l'organe de la vue, comprenant l'anatomie pathologique, la pathologie et la thérapeutique médico-chirurgicales, par le docteur J. Sichel, professeur d'ophthalmologie. Paris, 1852-1859. *Ouvrage complet.* 2 vol. grand in-4 dont 1 vol. de 840 pages de texte, et 1 volume de 80 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées avec le plus grand soin, accompagnées d'un texte descriptif. . . . . . . 172 fr. 50

Demi-rel. des deux vol, dos de maroquin, tr. supérieure dorée. 15 fr.

Cet ouvrage est complet en 23 livraisons. Prix de chaque livraison. . . 7 fr. 50

On peut se procurer séparément les dernières livraisons.

SIEBOLD. Lettres obstétricales, traduit de l'allemand, avec introduction et des notes, par J. A. Stoltz, Paris, 1866, in-18, 268 pages. 2 fr. 50

SIMON (LÉON). Des Maladies vénériennes et de leur traitement homœopathique, 1860, 1 vol. in-18 jésus, XII-744 pages. . . . . 6 fr.

— *Voy.* Hering, p. 20.

SIMON (MAX). Le monde des rêves, par P. Max Simon, médecin en chef de l'asile des aliénés de Bron. Paris, 1882, 1 vol. in-16 de 436 p. 3 fr. 50

SIMPSON. Clinique obstétricale et gynécologique. Traduit et annoté par G. Chantreuil, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1874, 1 vol. grand in-8 de 820 p. avec fig. . . . . 12 fr.

SOLLER. Contribution à l'étude de la pneumatométrie, spécialement au point de vue de la résistance des parois thoraciques et du traitement mécanique des affections pulmonaires. Paris, 1882, grand in-8 de 95 pages . . . . 2 fr. 50

SOUBEIRAN. Nouveau dictionnaire des falsifications et des altérations des aliments, des médicaments et de quelques produits employés dans les arts, l'industrie et l'économie domestique; exposé des moyens scientifiques et pratiques d'en reconnaître le degré de pureté, l'état de conservation, de constater les fraudes dont ils sont l'objet, par J. Léon Soubeiran, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Montpellier. Paris, 1874, 1 vol. grand in-8 de 640 pages avec 218 fig. Cart. . . . . 14 fr.

STRAUS. Des ictères chroniques, par le docteur Isidore Straus, médecin du bureau central des hôpitaux. Paris, 1878, in-8°, 176 p. . 3 fr. 50

— Voy. *Racle. Diagnostic:*

TARDIEU (A). **Médecine légale** : folie, pendaison, empoisonnement, attentats aux mœurs, avortement, infanticide, blessures, maladies accidentelles, identité. 9 vol. in-8. . . . . 54 fr.

— **Étude médico-légale sur la folie.** 2[e] édition, Paris, 1880. 1 vol. in-8 de XXII-610 pages avec 15 fac-simile d'écriture d'aliénés. . . . . 7 fr.

— **Étude médico-légale sur la pendaison, la strangulation et la suffocation**, 2[e] édit., Paris, 1879, 1 vol. in-8, XII-354 pages avec pl. 5 fr.

— **Étude médico-légale et clinique sur l'empoisonnement** (avec la collaboration de M. Z. Roussin, pour la partie de l'expertise médico-légale relative à la recherche chimique des poisons). *Deuxième édition.* Paris, 1875, 1 vol. in-8 de 1072 pages avec 2 planches et 52 figures. . 14 fr.

— **Étude médico-légale sur les Attentats aux mœurs.** *Septième édition.* Paris, 1878, in-8 de 224 pages, 5 planches gravées. . . . 5 fr.

TARDIEU (A.). Étude médico-légale sur l'Avortement, suivie d'une note su l'obligation de déiclarer à l'état cvil les fœtus mort-nés et d'observations et recherches pour servir à l'histoire médico-légale des grossesses fausses et simulées. *4[e] édition.* Paris, 1881, in-8, VIII-300 pages. . 4 fr.

— **Étude médico-légale sur l'infanticide.** 2[e] édit. 1880, Paris, 1 vol. in-8, avec 3 planches coloriées. . . . . 6 fr.

— **Étude médico-légale sur les blessures** comprenant les blessures en général et les blessures par imprudence, les coups et l'homicide involontaire. 1879, in-8.. . . . . 6 fr.

— **Étude médico-légale sur les maladies accidentellement ou involontairement produites** par imprudence, négligence ou transmission contagieuse. Paris, 1878, in-8, de 300 pages. . . . . 4 fr.

— **Question médico-légale de l'identité** dans ses rapports avec les vices de conformation des organes sexuels, contenant les souvenirs et impressions d'un individu dont le sexe avait été méconnu. *Deuxième édition.* Paris, 1874, 1 vol. in-8 de 176 pages. . . . . 3 fr.

TCHIHATCHEF (P. de). **Espagne, Algérie et Tunisie.** Paris, 1880, 1 vol. gr. in-8 de 995 pag. et 1 carte de l'Algérie.. . . . . . . 12 fr.

TEISSIER. De la valeur thérapeutique des courants continus, par le docteur L. J. Teissier, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Lyon. Paris, 1878, in-8°, 176 pages. . . . . 3 fr. 50

— *Voy.* Laveran.

TEMMINCK et LAUGIER. Nouveau Recueil de planches coloriées d'Oiseaux, pour servir de suite et de complément aux planches enluminées de Buffon. Ouvrage complet en 102 livr. Paris, 1822-1838, 5 vol. grand in-folio, avec 600 planches dessinées d'après nature, par Prêtre et Huet, gravées et coloriées. . . . . 1,000 fr.

Le même avec 600 planches grand in-4, figures coloriées. . . . 750 fr.

Demi-reliure, dos en maroquin, des 5 vol. grand in-fol.. . . . 90 fr.

Dito des 5 vol. grand in-4. . . . . 60 fr.

L'ouvrage est *complet* en 102 livraisons. La dernière livraison contient des tables scientifiques et méthodiques.

TESTE. — Systématisation pratique de la Matière médicale homœopathique. Paris, 1853, 1 vol in-8 de 616 pages. . . . . 8 fr.

— **Traité homœopathique des maladies aiguës et chroniques des Enfants** *Deuxième édition.* Paris, 1856, in-18 de 420 pages . . 4 fr. 50

— **Comment on devient homœopathe.** *Troisième édition*, Paris, 1873. 1 vol. in-18 jésus de 322 pages. . . . . 3 fr. 50

— **Du Brome** contre la diphthérie. 1879, in-8.. . . . . 1 fr. 50

THOMPSON (H). **Traité pratique des maladies des voies urinaires**, *par sir Henry* Thompson, professeur de clinique chirurgicale et chirurgien *à University* Collège hospital. 2[e] édition, revue et complétée avec le concours de l'auteur; précédé de **Leçons cliniques sur les maladies des**

voies urinaires. Traduction par le docteur E. Le Juge de Segrais, *Deuxième édition*. Paris, 1881. 1 vol. in-8 de 1,000 pages avec 280 figures. . . . . 20 fr.

TRIPIER (Aug.). **Manuel d'électrothérapie.** Exposé pratique et critique des applications médicales et chirurgicales de l'électricité. Paris, 1861, 1 vol. in-18 jésus, xii-624 pages, avec 89 figures. . . . . 6 fr.

TROUSSEAU. Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris, par A. Trousseau, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu. *Sixième édition*, par le docteur Michel Peter. Paris, 1882, 3 v. in-8, ensemble 2616 p., avec un portrait gravé de l'auteur. 32 fr.

Cette Sixième édition a reçu des augmentations considérables. Les sujets principaux que j'ai ajoutés à cette édition sont : les névralgies, la paralysie glosso-laryngée, l'aphasie, la rage, la cirrhose, l'ictère grave, le rhumatisme noueux, le rhumatisme cérébral, la chlorose, l'infection purulente, la phlébite utérine, la phlegmatia alba dolens, les phlegmons périhystériques, les phlegmons iliaques, les phlegmons périnéphriques, l'hématocèle rétro-utérine, l'ozène, etc., etc. (*Extrait de la préface de l'auteur.*)

TURCK. Méthode pratique de laryngoscopie. Paris, 1861, in-8 de 80 p., avec une pl. lithographiée et 29 figures. . . . . 3 fr. 50

VALETTE. Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, par 1875. 1 vol. in-8 de 720 pages avec figures . . . . 12 fr.

VALLEIX. Guide du Médecin praticien, ou Résumé général de Pathologie interne et de Thérapeutique appliquées *Cinquième édition*, entièrement refondue et contenant le résumé des travaux les plus récents, par P. Lorain, médecin des hôpitaux de Paris, professeur agrégé de la Faculté de médecine, avec le concours de médecins civils et de médecins appartenant à l'armée et à la marine. Paris, 1866, 5 volumes grand in-8 de chacun 800 pages, avec 411 figures. . . . . 50 fr.

Tome I. Fièvres, maladies pestilentielles, maladies constitutionnelles, névroses. — Tome II. Maladies des centres nerveux, maladies des voies respiratoires. — Tome III. Maladies des voies circulatoires, maladies des voies digestives. — Tome IV. Maladies des annexes des voies digestives, maladies des voies génito-urinaires. — Tome V. Maladies des femmes, maladies du tissu cellulaire, de l'appareil locomoteur, maladies de la peau, maladies des yeux et des oreilles. Intoxications par les venins, par les virus, par les poisons d'origine animale, végétale et minérale. Table générale.

VERLOT. Guide du botaniste herborisant. Conseil sur la récolte des plantes, la préparation des herbiers, l'exploration des stations des plantes pharénogames et cryptogames et les herborisations aux environs de Paris, dans les Ardennes, la Bourgogne, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, les Alpes, l'Auvergne, les Vosges, au bord de la Manche, de l'Océan et de la mer Méditerranée. *Deuxième édition*. 1879, in-18, 650 pages avec figures, cartonné. . . . . 6 fr.

VERNEAU. Le bassin dans les sexes et dans les races. Paris, 1875, in-8 de 156 pages, avec 16 planches. . . . . 6 fr.

VERNEUIL. De la gravité des lésions traumatiques et des opérations chirurgicales chez les alcooliques, communications à l'Académie de médecine, par MM. Verneuil, Hardy, Gubler, Gosselin, Béhier, Richet, Chauffard et Giraldès. Paris, 1871, in-8 de 160 pages. . . . . . 3 fr.

VERNOIS. Traité pratique d'Hygiène industrielle et administrative, comprenant l'étude des établissements insalubres, dangereux et incommodes. Paris, 1860, 2 vol. in-8 de chacun 700 pages . . . . 16 fr.

— **De la Main des ouvriers et des artisans** au point de vue de l'hygiène et de la médecine légale, Paris, 1862, in-8 avec 4 pl. chromolithographiées. . . . . 3 fr. 50

VIDAL. Traité de Pathologie externe et de Médecine opératoire, avec des Résumés d'anatomie des tissus et des régions, par A. Vidal (de Cassis), chirurgien de l'hôpital du Midi, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. *Cinquième édition*, par le docteur Fano, 1861, 5 vol. in-8, avec 761 figures. . . . . 40 fr.

VIGOUROUX (P.) De l'électricité statique, et de son emploi en thérapeutique, 1882 in-8, 105 pages. . . . . 3 fr. 50

VILLEMIN. Études sur la tuberculose, preuves rationnelles et expérimentales de sa spécificité et de son inoculation, 1868, 1 vol. in-8 de 640 pages. . . . . 8 fr.

VIRCHOW. La pathologie cellulaire basée sur l'étude physiologique et pathologique des tissus. *Quatrième édition*, par I. Straus, professeur agrégé à la Faculté de médecine. Paris, 1874, 1 vol. in-8 de xxiv-582 pages avec 157 fig. . . . . 9 fr.

VOISIN. Traité de la paralysie générale des aliénés, par le docteur Auguste Voisin, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. 1879, 1 vol. gr. in-8, xvi-540 pages avec 15 planches dessinées d'après nature, lithographiées et coloriées, graphiques et fac-simile. . . . . 20 fr.

— **De l'Hématocèle rétro-utérine** et des Épanchements sanguins non enkystés de la cavité péritonéale du petit bassin, considérés comme accidents de la menstruation. Paris, 1860, in-8 de 368 pages, avec une planche. . . . . 4 fr. 50

VOISIN. Leçons cliniques sur les maladies mentales et sur les maladies nerveuses, professées à la Salpêtrière, 1883. 1 vol. grand in-8 de viii-770 pages, avec photographies, planches lithographiées et figures intercalées dans le texte. . . . . 13 fr.

WATELET (A. D.). Description des plantes fossiles du bassin de Paris. Paris, 1865-1866, 2 vol. in-4 de 300 pages et de 60 planches lithographiées, cartonnés. . . . . 60 fr.

WUNDT. Traité élémentaire de physique médicale, par le docteur Wundt, professeur à l'Université de Heidelberg, traduit avec de nombreuses additions, par le docteur Imbert. 2e édition. Paris, 1883, 1 vol. in-8 de 704 p. avec 396 fig. y compris 1 pl. en chromolith. . . .

YVAREN. Entretiens d'un vieux médecin sur l'hygiène et la morale, par le Dr P. Yvaren. 1882, 1 vol. in-18 jésus de 671 pages. . . . 5 fr.

ZEILLER (R.). Végétaux fossiles du terrain houiller de la France. Paris, 1880, 1 vol. in-8, 185 pages avec atlas de 18 pl. lith. . . 18 fr.

Tous les ouvrages portés dans ce Catalogue seront expédiés par la poste, dans les départements, l'Algérie et les pays de l'Union postale, franco et sans augmentation de prix, à toute personne qui en aura envoyé le montant en un mandat sur Paris ou en un mandat postal ou en timbres-poste.

— Tous les ouvrages dont le poids dépassera deux kilogr. pour l'Union postale ou trois kilogr. pour la France seront divisés pour l'envoi par la poste.

— Toute personne qui désirera que l'envoi à elle fait soit recommandé à la poste, devra joindre 25 centimes par paquet.

EN DISTRIBUTION

CATALOGUE GÉNÉRAL DES LIVRES DE SCIENCES PHYSIQUES NATURELLES ET MÉDICALES.

Grand in-8, 96 pages à 2 colonnes, avec table alphabétique, sera envoyé *gratis* et *franco* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES LIVRES D'HISTOIRE NATURELLE

Histoire naturelle générale, 16 pages. — **Géologie, Minéralogie, Paléontologie**, 36 p. (Mai 1874). — **Botanique**, 80 pages (Avril 1877). — **Zoologie**, 128 pages (octobre 1877).

Les Catalogues spéciaux seront envoyés *franco* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Nous publions tous les 2 mois une notice de nos nouvelles publications, et nous l'envoyons régulièrement à toute personne qui nous en fait la demande par lettre affranchie.

Pour paraître en 1883 :

TRAITÉ CLINIQUE ET PRATIQUE DES MALADIES DU CŒUR, par Michel PETER, professeur à la Faculté de médecine. 1 vol. in-8 de 800 pages avec 3 planches col. et 150 figures.

LEÇONS SUR LES MALADIES VENERIENNES professées à l'Hôpital du midi par M. le Docteur Ch. MAURIAC, médecin de l'hôpital du Midi. 1 vol. in-8 de 900 pages.

ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE DE CHIRURGIE, publiée sous la direction du docteur ASHHURST avec Introduction par le professeur GOSSELIN. Tome I. 1 vol. in-8 de 800 pages à 2 colonnes avec 300 figures intercalées dans le texte.

Principaux articles du Tome Ier I. *Pathologie générale chirurgicale.* Troubles de la nutrition, par S. STRICKER (de Vienne). — Inflammation, par VAN BUREN. Conditions constitutionnelles chez les blesssés et les opérés. par A. VERNEUIL (de Paris). — Scrofule et tubercule, par BUTLIN. — Rachitisme, par LEWIS SMITH. — Scorbut, par WALES. — SHOCK et embolie graisseuse. par MANSELL MOULIN. — Delirium traumatique et delirium tremens, par HUNT. — II *Maladies chirurgicales infectieuses ou virulentes* : Erysipèle, par STILLÉ. — Pyohémie, par DELAFIELD. — Septicémie, Infection purulente et pourriture d'hôpital, par M. JEANNEL. — Rage et Hydrophobie, par FORBES, etc. — Maladies vénériennes par WHITE, STURGIS, etc. plaies empoisonnées.

Principaux articles du tome II. III. *Chirurgie générale et petite chirurgie* : Diagnostic chirurgical, par AGNEW. Anesthésiques par LYMAN. — Technique de l'anesthésie, par L. GOSSELIN. — Petite chirurgie, par HUNTER. — Chirurgie opératoire, par BRINTON. — Chirurgie plastique, par JOHNSTON. — Amputations par AHHURST.

L'ouvrage formera 6 volumes grand in-8.

Pour paraître en 1885 :

TRAITÉ PRATIQUE D'ACCOUCHEMENTS, par M. le docteur Charpen-tier, professeur agrégé à la Faculté de médecine, tome II et dernier 1 vol. in-8 de 1000 pages avec 500 figures.

ÉLÉMENTS DE ZOOLOGIE, par H. Sicard, professeur à la Faculté de sciences de Lyon. 1 vol. in-8 de 800 pages avec 600 figures. .

MERVEILLES DE LA NATURE. LES VERS, MOLLUSQUES I[...] SOIRES, par A.-E. Brehm. Edition française, par M. le docteur Trem[...] Rochebrune, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, 1 gr. in-8 à 2 colonnes, avec 1500 figures et 20 planches hors tex[...] papier tienté, se publie en livraisons à 10 centimes. . . . . .

TRAITÉ D'EMBRYOLOGIE COMPARÉE, par Francis M. B[...] d'Édimbourg. Traduction française et notes par H.-A.-M. Robin. 2 in-8 avec 700 figures. . . . .

DIAGNOSTIC ET THÉRAPEUTIQUE DES AFFECTIONS OCULAIRES, par Galezowski et Daguenet. 1 vol. grand in-8, d'environ 650 pages, avec environ 100 figures intercalées dans le texte.

TRAITÉ DES FRACTURES ET DES LUXATIONS, par Hamilton, traduit et annoté par G. Poinsot. 1 vol. grand in-8, d'environ 900 pages, avec figures.

HYGIÈNE DU CABINET DE TRAVAIL, par le docteur A. Riant. Deuxième édition in-16, 256 pages.

L'ENCÉPHALE. Journal des maladies mentales et nerveuses, sous la direction de MM. B. Ball et J. Luys, médecins des hôpitaux. Paraît par cahiers de 8 feuilles (128 pages) avec planches tous les deux mois.
Prix de l'abonnement : Paris 20 francs. Départements 22 francs. Union postale 1er zône 24 fr. 2e zône 25 fr.

MANIPULATIONS DE CHIMIE, cours de travaux pratiques, professé à l'École de pharmacie, par E. Jungfleisch, 1 vol grand in-8 de 800 pages avec 400 figures intercalées dans le texte.

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE, thérapeutique des difformités congénitales ou acquises. Leçons cliniques professées à l'hôpital des Enfants malades, par L. A. de Saint-Germain, chirurgien de l'hôpital des Enfants malades, 1 vol. in-8 d'environ 500 pages avec 150 figures intercalées dans le texte.

LES TROUBLES DE LA PAROLE, par Kussmaul, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, traduction augmentée de notes et d'additions par A. Rueff, chef de clinique, adjoint de la Faculté de médecine et précédée d'une introduction, par le professeur Benjamin Ball. 1 vol. in-8.

ANNALES DES MALADIES DES ORGANES GÉNITO URINAIRES (urologie), par M. le docteur E. Delafosse avec la collaboration de MM. Guyon, Lancereaux et Méhu. Paraîtra à partir de janvier 1883 par cahiers mensuels de 48 pages in-8. Prix de l'abonnement. Paris 15 fr. Départements 17 fr. Union postale 1er zône 19 fr. 2e zône 20 fr.

7461. — Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Granc
et /

D

